

Université Abderrahmane Mira de Béjaïa



Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion
et Commerciales

Département Sciences Economiques

***** Mémoire *****

Pour l'obtention du diplôme Magister
Option : Espace, Développement et Mondialisation

Présenté par

NEZLA Mohamed

Essai d'analyse de la dynamique d'occupation des espaces

Cas de la Vallée de la Soummam

Soutenu publiquement le 26/06/2012

Devant un jury composé de :

- Professeur KHERBACHI A/Hamid (Université de Béjaïa)...Président.
- Professeur TISSA Ahmed (Université de Tizi Ouzou).....Examineur.
- Docteur OUKACI Kamel (Univetsité de Béjaïa).....Examineur.
- Docteur ACHOUCHE Mohamed (Université de Béjaïa).....Directeur du mémoire.

Remerciements

**Je remercie le Docteur Achouche Mohamed d'avoir accepté de diriger mon mémoire de Magister.*

**Je remercie toute ma famille de m'avoir soutenu tout au long de mes études,*

**Je ne remercierai jamais assez mes amis : Ider Menad, Bouda Adel, Kessai Rafik et Bouaïfel Farouk pour leur aide précieuse durant les moments difficiles. En fait, c'est grâce à eux que j'ai pu renouer avec les études.*

**Je remercie du fond du cœur Hanane, qui m'a flatté avec sa bienveillance.*

**Je remercie les membres du Jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.*

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

**La mémoire de mon oncle Hocine tombé au champ d'honneur durant la guerre de libération,*

**Mes parents auxquels je souhaite bonne santé et longue vie,*

**Ma famille élargie,*

**Ma sœur Djamila, son époux et ses enfants,*

**Mes amis que j'ai remerciés.*

**Hanane, mon bonheur, ma raison d'être et ma future femme.*

Sommaire

Liste des tableaux et des figures

Introduction générale.....	06
----------------------------	----

Première partie

Chapitre 01 : Fondements de l'analyse spatiale.....	12
Section 01 : Mécanique de l'économie spatiale.....	12
01-01 : Van Thünen : fondateur de l'Economie Spatiale.....	12
01-02 : Modèle de Weber.....	14
01-03 : Modèles de Hotelling et Palander.....	15
01-04 : Modèle de Christaller et Lösch.....	16
01-05 : Nouvelle Economie Géographique.....	19
Section 02 : Place de la terre dans l'analyse économique.....	20
02-01 : Les Physiocrates.....	20
02-02 : La rente foncière vue par les classiques.....	21
02-03 : La rente foncière vue par les Néoclassiques.....	24
02-04 : Les développements contemporains sur la rente foncière.....	27
Section 03 : Analyse spatiale : méthodes et outils.....	29
03-01 : Objet de l'analyse spatiale.....	29
03-02 : Méthodes et outils d'analyse spatiale	30
03-03 : L'intelligence artificielle et l'analyse spatiale.....	33
Chapitre 02 : Espace et système de production.....	37
Section 01 : Territoire et système productif.....	39
01-01 : Les districts industriels.....	39
01-02 : Les districts industriels italiens.....	40
01-03 : Système productif local.....	41
Section 02 : Territoire et démographie.....	44
02-01 : Dynamisme démographique et de territoire.....	44
02-02 : Migration et Mobilité.....	45

Section 03 : Territoire et infrastructures.....	48
03-01 : Transport et espace	48
03-02 : L'accessibilité.....	49
Chapitre 03 : Construction de l'espace en Algérie.....	52
Section 01 Période de l'occupation française.....	53
02-01 : L'Algérie à l'aube de l'occupation française.....	53
02-02 : L'occupation française.....	55
Section 02 Occupation de l'espace dans l'Algérie socialiste.....	58
02-01 : Effet du développement économique sur l'espace.....	58
02-02 : Organisation administrative du territoire.....	60
Section 03 Pratique de l'espace à l'ère de l'économie de marché.....	63
03-01 : Schéma National de l'Aménagement du Territoire.....	63
03-02 : SNAT, objectif ossature et actions.....	65

Deuxième partie

Chapitre 01 Présentation de l'espace d'étude.....	73
Section 01 : Vue d'ensemble.....	73
01-01 : Localisation géographique.....	73
01-02 : Climat de la Vallée de la Soummam.....	75
01-03 : Hydrographie.....	75
Section 02 Les sous-espaces de la Vallée de la Soummam.....	77
02-01 : Espace de la commune de Tazmalt.....	77
02-02 : Espace de la commune d'Akbou.....	81
02-03 : Espace de la commune d'Ouzellaguene.....	87
02-04 : Espace de la commune de Sidi-Aich.....	89
02-05 : Espace de la commune d'El Kseur.....	92
02-06 : Espace de la commune d'Amizour.....	94
Chapitre 02 Analyse de l'occupation de l'espace de la Vallée de la Soummam.....	96
Section 01 Population et urbanisation.....	96
01-01 : Démographie de la Vallée de la Soummam.....	96
01-02 : Occupation de l'espace par l'urbanisation.....	99
01-03 : Migration.....	101

Section 02 Occupation économique de l'espace.....	103
02-01 : L'activité industrielle.....	103
02-02 : L'agriculture.....	106
Section 03 Autres occupations de l'espace.....	111
03-01: Infrastructures de transport.....	111
03-02: Infrastructures sociales et services de base.....	113
03-03: Impact de l'occupation de l'espace sur l'environnement de la Vallée....	114
Chapitre 03 Synthèses et conclusions	116
I- L'espace est un fait construit.....	117
II- Liens entre formes et dynamique d'occupation des espaces.....	121
III- Implications.....	127
Conclusion générale	122
Bibliographie	125
Annexe	

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

Tableau n°01: Superficie des trois grands départements algériens issus du découpage administratif et territorial colonial.....	57
Tableau n°02: Villes nouvelles projetées dans le cadre du SNAT 2030.....	66
Tableau n°03: Pôles d'excellence prévus dans le SNAT 2025.	67
Tableau n°04: Moyennes mensuelles des températures et des précipitations dans la région de la basse vallée de la Soummam (période 1970 – 2005).....	75
Tableau n°05: Les principaux affluents de l'oued Soummam.....	76
Tableau n°06: Population actuelle de la commune de Tazmalt occupant la Vallée de Soummam.....	76
Tableau n°07 : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune de Tazmalt se situant dans la Vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010	79
Tableau n°08 : Dispersion spatiale de la population dans notre zone d'étude dans la commune d'Akbou en 2010.....	80
Tableau n°09 : Classification de la qualité du sol de la commune d'Akbou.....	83
Tableau n°10 : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune d'Akbou se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.....	84
Tableau n°11: Population des PME PMI de la commune d'Akbou suivant leur secteur d'activité	85
Tableau n°12: Répartition spatiale de la population et des logements dans l'espace d'étude de la commune d'Ouzellaguene	88
Tableau n°13: Surfaces occupées par l'agriculture dans notre zone d'étude.....	89
Tableau n° 14 : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune d'Ouzellaguene se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010	89
Tableau n°15: Dispersion spatiale de la population de la Commune de Sidi Aich ...	91
Tableau n°16 : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune Sidi Aich se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.....	91
Tableau n°17: Evolution de la population de la partie basse de la commune d'El Kseur de 1977 à 2008.....	93

Tableau n°18: Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie basse de la commune d'El Kseur / Compagne 2009-2010	93
Tableau n°19: Occupation des sols par les différentes cultures dans la commune d'Amizour / Compagne 2009-2010	95
Tableau n°20: Evolution de la population de la Vallée de la Soummam de 1966 à 2008	97
Tableau n°21 : Evolution du taux de la croissance moyenne de la population de la Vallée de la Soummam de la période allant de 1966 à 2008 comparée à celle de la Wilaya de Béjaïa et d'Algérie	99
Tableau n°22: Parc logement au sein de la Vallée de la Soummam en 1998 et en 2008 comparé à la démographie de la même période.	100
Tableau n°23: Entreprises publiques de la Vallée de la Soummam	103
Tableau n°24: Les dix (10) entreprises interrogées dans le cadre de notre enquête.	105
Tableau n°25 : Répartition spatiale de la SAU entre les communes de la Vallée de la Soummam.....	107
Tableau n° 26: Occupation du sol par les différentes cultures dans la Vallée de la Soummam en 2010.....	108
Tableau n°27 : Occupation de l'espace par les différentes cultures au sein de la Vallée de la Soummam pour les années 2005 et 2010	109
Tableau n° 28: Consistance des principaux axes routiers de la Vallée de la Soummam.....	111

Liste des figures

Figure n°01 : Organisation de l'espace selon la conception de Van Thünen.....	13
Figure n°02 : Le duopole spatial entre producteurs	15
Figure n°03 : Aires de marché complémentaires dans un système des lieux centraux	18
Figure n°04 : Les lieux centraux de l'Allemagne du sud d'après W. Christaller (1933)	18
Figure n°05 : Mécanisme de la rente foncière différentielle	23
Figure n°06 : La courbe de l'enchère foncière de Von Thünen	25
Figure n°07 : Conception d'Alonso de la différenciation de l'espace urbain en fonction de la distance au centre	26
Figure n°08 : Exemple d'automate cellulaire « le jeu de la vie »	35
Figure n°09: Historique des méthodes de simulation en sciences	36
Figure n°10: Système productif local	42
Figure n°11: Rapport entre les approches, les formes de migration et les échelles géographiques.....	46

Figure n°12: Les différentes formes d'accessibilité50

Figure n°13: Différent statuts fonciers qu'a connu l'Algérie et l'évolution de la superficie agricole entre 1910 à 199560

Liste des graphiques

Graphique n°01: Evolution de la population de la Vallée de la Soummam entre 1966 et 200898

Graphique n°02: Courbes d'évolution des taux de croissance moyens annuelles de la population de la Vallée de la Soummam, la Wilaya de Béjaïa et l'Algérie entre 1966 et 200899

Graphique n°03 : Part des cultures sur le SAU de la Vallée de la Soummam en 2010.....108

Graphique n°04: Comparaison des espaces occupés par les différentes cultures ...109

Liste des cartes géographiques

Carte n°01 : Délimitation de la zone d'étude "la Vallée de la Soummam"74

Carte n°02 : Réseau hydrographique de la wilaya de Béjaïa76

Carte n°03: Espace de la commune de Tazmalt situé au sein la Vallée de la Soummam78

Carte n°04: Espace de la commune d'Akbou situé au sein la Vallée de la Soummam.....82

Carte n°05: Espace de la commune d'Ouzellaguene situé au sein la Vallée de la Soummam.....87

Carte n°06: Espace de la commune de Sidi-Aich situé au sein de la Vallée de la Soummam.....90

Carte n°07: Délimitation de la zone d'étude se situant dans la comme de Timzrith, El-Kseur et Oued Ghir et Tala Hamza.....95

Carte n°08: Densité de la population dans la Wilaya Béjaïa.....97

Carte n° 09 : Réseau de transport terrestre de la wilaya Béjaïa.....112

Introduction générale

L'analyse économique ne s'est intéressée que récemment à l'importance de la dimension « espace » dans la quête d'explications des comportements des agents économiques, les systèmes de production et dans une vision globale, la tendance des régions et des territoires. Cela a permis, d'une part, de simplifier la compréhension des phénomènes économiques par le biais de la distance, de la localisation et de réseautage. D'autre part, d'orienter les centres de décision sur les choix judicieux à prendre en matière d'aménagement du territoire et la conception de politiques efficaces de développement.

L'intérêt porté en le rôle de l'espace dans la structuration de la vie économique a grandi depuis les travaux de Von Thünen (1827) et Christaller (1933), une branche de l'analyse économique s'est peu à peu engagée sur la compréhension des conséquences économiques de l'espace. Initié par Walter Isard, en science régionale et William Alonso (1964), en économie urbaine, un nouveau programme de recherche se développe. On distingue progressivement une approche régionale incarnée en France par François Perroux ou Jacques Boudeville, dont les problématiques se rapprochent de la théorie de la croissance, d'une approche urbaine qui se développe plutôt aux États-Unis dans le sillage de William Alonso (1964), Edwin Mills (1967) et Richard Muth (1969). Sous l'impulsion de la nouvelle théorie du commerce international, Paul Krugman redynamise la science régionale qui devient, au cours des années 1990 la Nouvelle économie Géographique. Les ressorts de base de cette nouvelle théorie ne sont plus les avantages comparatifs, mais les économies d'agglomération.

Sur le plan conceptualisation et modélisation, les économistes spatialistes ont fait appel aux instruments mathématiques pour élaborer des modèles statistiques, économétriques et de simulation. Ils se sont également appuyé sur l'intelligence artificielle afin d'analyser des phénomènes complexes et de les représentés sous leur aspect dynamique. Il est à souligné aussi que plusieurs travaux de recherche, émanant notamment

de géographes, ont montré qu'il existe d'autres variables extra-économiques qui agissent sur l'occupation de l'espace. Il s'agit de la démographie, le climat et les caractéristiques physiques du milieu. En somme, l'analyse de la dynamique spatiale puise de plusieurs disciplines, empruntant leurs outils de recherche et l'état de leurs connaissances.

Par conséquent, l'espace n'est plus considéré comme étant un simple support ou une expression des objets physiques qui le composent, mais un produit de la société qui l'occupe. De ce fait, la configuration de l'espace est issue de l'interaction continue entre le territoire et ses occupants. La mise en évidence de la dynamique qui caractérise le processus de formation d'un espace exige la prise en considération de l'ensemble des éléments qui le composent. Les conclusions tirées peuvent être utilisées, dans une démarche prospective, pour déterminer les éléments susceptibles de le façonner les éléments de tension et de blocage qui peuvent perturber son évolution. En somme, « l'analyse de la dynamique spatiale permet de raccorder les changements de forme et de nature qui affectent un territoire au processus et événements qui conduisent à sa reconfiguration dans le temps »¹.

Dans le sillage des mutations qu'a connu l'Algérie durant ces dernières années incluant la recherche de nouvelles formes de développement, nombreuses notions ont fait leur apparition. Il s'agit du développement local, la compétitivité et l'attractivité des territoires, les pôles d'excellences et de compétitivité ainsi que de nouvelles pratiques en matière d'aménagement du territoire. Concrètement, la compréhension et la mise en application de ces concepts nécessite l'implication de la notion « espace » dans toutes ses dimensions. Impulsé par la multiplicité des questions et des problématiques auxquelles il faut trouver des réponses, un champ de recherche tout à fait nouveau est ouvert en Algérie.

De notre part, nous allons tenter, par le biais de ce présent travail, d'analyser la dynamique d'occupation des espaces de la Vallée de la Soummam. Cette dernière se situe au centre nord-est de l'Algérie, en Kabylie. Elle dessine un couloir de plaine étroite qui s'interpose entre les massifs montagneux du Djurdjura à l'ouest et son prolongement vers le Nord-Est par le chaînon d'Aghbalou–Gouraya, et des Bibans au Sud et leur

¹ Prével, Théiaul et Rouffignat : analyse multicritères et SIG pour faciliter la concentration en aménagement du territoire. Cahier de la Géographie du Québec, volume 4, numéro 130 pages 35 à 61.

prolongement vers l'Est par les Babors. Elle est dotée de ressources naturelles appréciables, terres fertiles, des ressources hydriques abondantes, un climat méditerranéen favorable à l'occupation humaine et au développement de la faune et de la flore. De part sa position géographique, elle est une voie ancienne de communication permettant d'atteindre les hauts plateaux et la méditerranée.

La Vallée de la Soummam a acquis une importance stratégique au regard de sa dynamique entrepreneuriale et grâce à la gamme de services dont elle dispose ayant perpétué son emprise sur les versants. Néanmoins, elle nous apparaît comme étant un espace inachevé et insuffisamment structuré pendant qu'elle représente l'axe principal autour duquel s'articule l'activité économique de la wilaya de Béjaïa.

Dès lors, notre étude se propose d'analyser le processus de formation de l'espace de la Vallée de la Soummam afin de pouvoir caractériser son homogénéité ou son hétérogénéité, tout en essayant de raccorder le caractère dominant à l'évolution des différentes formes d'occupation de l'espace.

Pour parvenir, nous avons adressé des questionnaires aux acteurs intervenant dans l'organisation et l'occupation de l'espace de la Vallée de la Soummam pour connaître leur démarche et évaluer la portée de celle-ci. Nous avons analysé aussi des documents, travaux ou thèses ayant un lien avec notre thème pour saisir les étapes de construction de notre espace d'étude. Notre démarche exploratoire s'articule donc autour des questions suivantes :

- Quels sont les facteurs ayant contribué à la formation de l'espace de la Vallée de la Soummam ?
- Quel usage fait-on de l'espace de la Vallée de la Soummam ?
- Le processus de formation est-il structuré pour favoriser l'essor de la Vallée de la Soummam ?

Au final, notre travail s'est structuré en deux parties. La première qui se veut théorique contient trois (03) chapitres ayant pour thème, les fondements de l'économie spatiale, les rapports espace - systèmes productifs et le cheminement de la construction de l'espace algérien. Quant à la deuxième, elle est composée également de trois (03) chapitres. Il est question donc, de présenter l'espace d'étude sous ses différents aspects, puis d'analyser la dynamique des diverses formes d'occupation de l'espace au sein de la Vallée de la Soummam. Enfin, il est question de discuter des résultats obtenus et de tirer les conclusions nécessaires.

Première Partie

Au moment où l'espace a été intégré dans l'analyse économique, il n'est plus défini comme étant une aire uniforme, neutre et égale à elle-même; mais une juxtaposition d'entités fonctionnelles autour de villes, d'industries, de marchés et de lieux riches en ressources. Il est façonné, organisé et transformé par l'homme pour ses besoins vitaux et à des fins de développement. Par voie de conséquence, l'espace est occupé par l'homme en fonction de ses convictions socioéconomiques et idéologiques; il est donc un produit social indissociable de son concepteur.

Notre travail consistant à tenter de comprendre l'occupation de l'espace, nous amène à chercher l'ancrage théorique de l'espace en tant que concept et en tant que pratique. Ces deux quêtes seront évoquées dans les deux premiers chapitres. Quant au dernier, il traitera de la façon avec laquelle est occupé l'espace en Algérie et les facteurs ayant contribué à sa formation.

En substance, le premier chapitre traitera des fondements de l'Economie Spatiale à travers les différentes théories, le lien entre l'homme et l'espace par le biais de la terre et la rente foncière ainsi que les outils et les méthodes de l'analyse spatiale. Le contenu du second chapitre concernera l'interaction entre l'espace et ces éléments formateurs dont la démographie, les systèmes productifs et les infrastructures. Quant au dernier, il sera consacré à l'organisation du territoire en Algérie ayant connu des mutations à travers trois périodes, à savoir : la période du colonialisme français, celle de la gestion centralisée du pays et celle de la liberté d'entreprise ayant caractérisé ces vingt (20) dernières années.

Chapitre 01

Fondements de l'analyse spatiale

Section 01

Mécanique de l'économie spatiale

Les recherches effectuées par l'économie spatiale reposent sur le principe selon lequel les distances et l'organisation des phénomènes dans l'espace géographique exercent une véritable influence sur l'économie : « parcourir une distance a un coût, implique une mise en œuvre technologique et, par conséquent, produit un effet économique mesurable »¹.

Les principales théories économiques qui ont abordé l'économie spatiale reposent sur deux modes de considération de l'espace :

- la distance,
- la configuration spatiale des phénomènes².

01-01 : Van Thünen : fondateur de l'Economie Spatiale :

Van Thünen a développé, dans son livre « l'Etat isolé », une réflexion sur la façon selon laquelle les principaux types de cultures se localisent autour de la ville et l'influence de leurs positions sur la détermination des revenus des propriétaires fonciers³. Cette formulation est considérée comme étant, la première tentative pour analyser l'espace du point de vue économique.

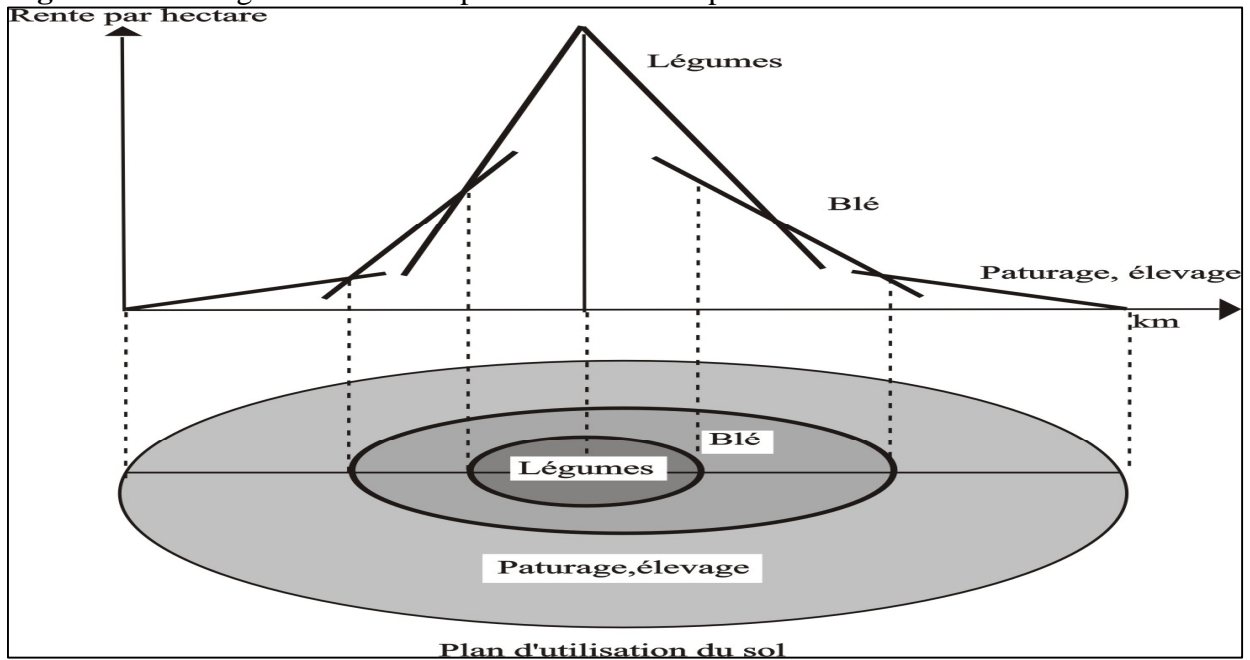
Van Thünen a construit son raisonnement en concevant l'espace sous forme de cercles concentriques entourant un centre urbain qui est le lieu d'échange et d'écoulement de la marchandise (figure n°01 de la page suivante). Par rapport au centre, la distance représente l'élément déterminant dans la localisation des différentes cultures à travers laquelle s'exprime le coût du transport, le prix des produits agricoles ainsi que la rente de la terre. Schématiquement, les cultures occupent l'espace de la façon suivante :

- du plus (+) au moins (-) périssable,
- du plus onéreux au plus facile à transporter,
- du plus intensif au plus extensif.

¹ Bernard Elissad « fondement épistémologique de la spatialité », Encyclopédie électronique Epergeo in www.hypergeo.eu

² Elissad Op.cité in www.hypergeo.eu .

³ Cette notion sera approfondie dans la deuxième section de ce présent chapitre.

Figure n° 01 : Organisation de l'espace selon la conception de Van Thünen

Source : « Objet et fondement sociaux de la Géographie », Fabien Guillot 2009 in www.géographie-sociale.org

• **Les postulats du modèle de Van Thünen :**

- la quantité et la nature du sol est homogène sur la totalité de l'espace considéré (l'espace est unique, plat et sans déformations topographiques) ;
- les coûts de transport sont déterminés dans le centre (la ville) indépendamment du lieu de production ;
- Seuls les coûts relatifs au transport du produit fini sont pris en considération sachant qu'il existe des coûts de transport inhérents à l'acheminement des matières premières vers les lieux de production ;
- les rendements d'échelles et factoriels sont fixes quel que soit le lieu de production. En d'autres termes, le rendement du produit (x) dans le lieu H est équivalent au rendement du produit (y) dans le lieu G.

Le modèle « thünanien » a connu au fil du temps plusieurs applications en économie, c'est à cet effet qu'Alfred Weber a fait la transposition du modèle au début du 20^{ème} siècle sur l'industrie afin de trouver un optimum pour la localisation des moyens de production en faisant intervenir quatre séries de paramètres. Sans perdre de son éclat, la conception de V. Thünen inspire de nos jours le courant de la Nouvelle l'Economie Urbaine. En effet, les

modèles d'Alonso-Muths-Mills et Fujita s'efforcent d'expliquer la logique de localisation des ménages et des activités dans et autour des villes.⁴

01-02 : Le Modèle de Weber (1909) : l'explication des localisations industrielles :

Weber a tenté d'expliquer en formalisant un modèle analytique, la stratégie d'implantation d'une firme dans un espace à trois (03) points fixes afin de réduire les coûts de transport. Il s'agit de deux points représentant les lieux d'extraction ou de production de la matière première, et un seul point de vente ou d'écoulement de la marchandise (produits finis). La généralisation de ce modèle, appelé aussi "le problème du triangle de Weber"⁵, à (N) points d'extraction et (M) points de vente implique l'utilisation d'outils mathématiques susceptibles de trouver l'optimum de localisation pour une entreprise dans un espace donné.

• Les hypothèses de Weber⁶

- l'espace est unique et homogène ;
- la fonction de production est invariante dans l'espace, les facteurs (inputs) de production sont combinés à des proportions données et leur emplacement est connu ;
- les quantités produites sont fixes et données;
- les coûts de main-d'œuvre sont connus et ne varient pas d'un endroit à un autre ;
- les frais de transport sont déterminés en fonction du poids de la marchandise et de la distance parcourue ;
- les tarifs de transport sont uniformes et les distances sont les mêmes quel que soit la direction (l'espace est isotrope) ;
- la concurrence est parfaite
- la demande est parfaitement élastique.

Les auteurs du courant marxiste tel que Aydaló avançaient que les coûts de transport ne constituent pas l'unique élément influant sur la décision de localisation des entreprises. En réalité, la stratégie d'implantation des entreprises combine plusieurs facteurs et prend en compte une multitude de considérations. Néanmoins, les successeurs néoclassiques de Weber ont gardé les variables formalisables de son modèle, notamment les coûts de transport.

⁴Pierre-Henri DERYCKE dans : Encyclopédie d'Economie Spatiale : concepts, comportements et organisation. Edition Economica, Paris 1994, page 22

⁵ Idem page 23

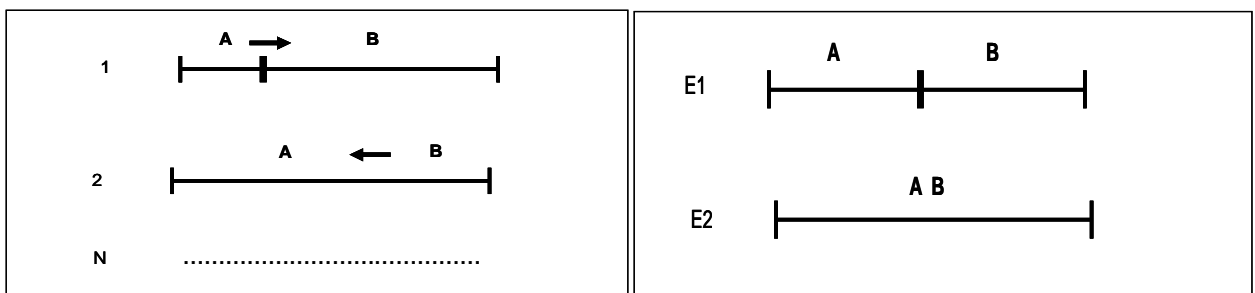
⁶ Dominique MIGNOT, Eléments d'Economie spatiale (notes de cours), Université Lyon2, 1997, page 41.

01-03 : Les modèles de Hotelling et Palander : le duopole spatial entre producteurs :

Hotelling (1929), a inversé les hypothèses de Van Thünen en supposant qu'il existe plusieurs points d'écoulement de la marchandise. A cet effet, comment les entreprises vont-elles se localiser pour maximiser leurs profits ?

Pour illustrer ce qu'il a avancé, Hotelling a formulé un célèbre exemple (figure n°02) d'une plage pleine de baigneurs et deux vendeurs. Ces derniers doivent trouver la localisation optimale afin d'accaparer la plus grande part du marché.

Figure n °02 : Le duopole spatial entre producteurs



Source : Dominique MIGNOT, *Eléments d'Economie spatiale* (notes de cours), Université Lyon 2, 1997, page 42.

Les deux premières représentations graphiques (coté droit), illustrent les possibilités de déplacement des deux vendeurs sur un axe pour augmenter leurs parts de marché. Dans le premier cas (1), le vendeur A se déplace vers la droite pour agrandir son espace de vente et rétrécir de ce fait la part de marché du vendeur B. le deuxième cas (2), illustre le sens contraire du mouvement où le vendeur B se déplace vers la gauche pour atteindre le même objectif que le vendeur A dans le cas un (1). Ces mouvements peuvent se perpétuer et engendrer une infinité de possibilités de positionnement en réaction aux déplacements de l'un par rapport mouvements de l'autre vendeur (tendance vers N).

En cherchant une situation d'équilibre, où les deux vendeurs peuvent avoir des parts égales du marché, ils peuvent s'installer à égale distance du centre et les clients auront tendance à diminuer leurs déplacements (cas E1 dans le schéma de coté gauche). Cette situation d'optimum est instable, car la tentation est grande et les deux vendeurs peuvent changer leurs positions vers le centre et revenir inéluctablement vers les situations (1), (2) et (N). Par contre la situation, ou l'équilibre E2, peut être qualifié de stable parce que chaque

vendeur accapare une moitié du marché sans songer à changer de position sous peine de voir son aire de marché se rétrécir.

En 1935, Palander a repris le modèle de Hotelling, cherchant ainsi, à l'aide d'un algorithme, à déterminer les aires du marché pour les deux vendeurs dans tous les cas possibles. En effet, il a mis en évidence le cas où « les prix de production sont égaux ou différents, les tarifs de transport identiques ou non, le marché linéaire ou non et les vendeurs confondus ou non »⁷.

Dans cette optique, J.F THISSE⁸ est arrivé à la conclusion suivante: la généralisation du duopole spatial de Hotelling et Palader à l'analyse de l'oligopole et la concurrence spatiale, présente des difficultés de résolution en raison du nombre important de producteurs et de consommateurs à prendre en considération lors de la formalisation.

01-04 : Christaller et Lösch : l'organisation spatiale des réseaux et des territoires :

L'analyse spatiale consiste à essayer de donner une explication, quoique partielle, des causes qui ont conduit à une configuration de l'espace en temps (T) et prévoir son évolution en temps (T+1) en se basant sur la position des éléments ou des unités géographiques les unes par rapport aux autres.

Dans cette logique, la théorie des « *lieux centraux* » est considérée comme la première théorie de l'analyse spatiale. En effet, elle a été le fruit des travaux réalisés par W.Christaller (1933) sur la région de l'Allemagne du sud et A. Lösch (1938) sur l'Iowa, qui se situe au Centre-Ouest américain. Les deux économistes se sont intéressés à la disposition des villes, la distribution de leur taille, leurs équipements et leur hiérarchie en fonction de l'activité économique qui les caractérisent. « Le concept-clé est celui de la centralité : l'offre et la demande de biens et de services se rencontrent et s'échangent dans des lieux privilégiés par leur accessibilité »⁹. Suivant les résultats des études accomplies par des deux auteurs, les éléments déterminant le lieu central et sa zone d'influence sont :

- l'interaction entre l'offre et la demande qui définit le degré de polarisation,

⁷ Pierre-Heneri DERYCKE, op.cité page 23.

⁸ Idem page 32.

⁹ Bailly, Encyclopédie de la Géographie. 1982. Page 634.

- le coût de transport et le prix d'une marchandise qui définissent la portée d'un bien ou d'un service;
- le volume minimal de la clientèle qui détermine le seuil d'appropriation d'un lieu central.

• **Les hypothèses et les postulats de la théorie des lieux centraux**

Afin de pouvoir formaliser et vérifier leur théorie, Christaller et Lösch ont posé un certain nombre d'hypothèses :

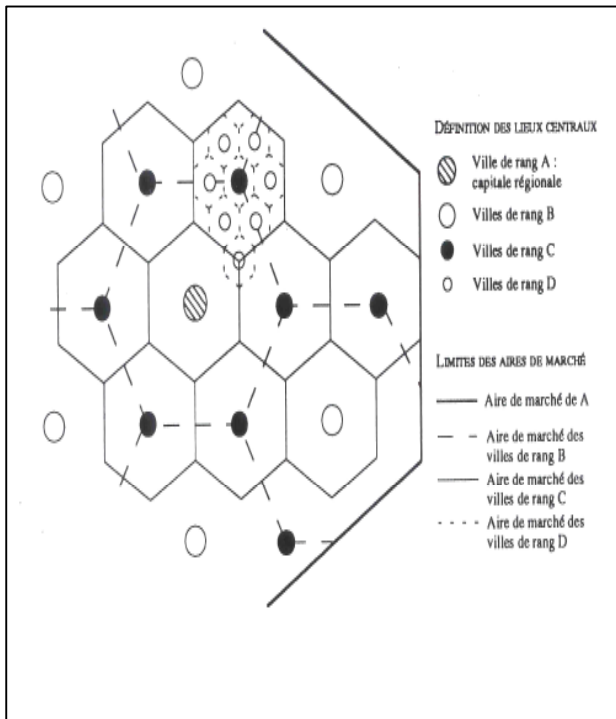
- l'espace est isotrope, homogène où les ressources sont bien réparties, une économie agricole et une population équitablement distribuée ;
- le comportement humain est rationnel et tend à minimiser les coûts et les déplacements et à maximiser la rentabilité et l'utilité;
- La connaissance parfaite du marché;
- La concurrence parfaite;
- la hiérarchie des villes suit la hiérarchie des services;
- un niveau hiérarchique donné renferme tous les services du niveau inférieur.

La théorie des lieux centraux repose aussi sur les postulats suivants :

- Les coûts de transport sont directement proportionnels à la distance ;
- Le consommateur fréquente le centre le plus proche de façon à minimiser l'effort ;
- Le nombre et le niveau de services et les équipements sont fonction de la taille du centre et de la zone d'influence correspondante ;
- La portée d'un service est d'autant plus grande que son niveau est élevé ;
- L'activité de service est commandée par la recherche de marché et la localisation est simple lorsque les clients sont des entreprises et on a affaire aux services aux entreprises.

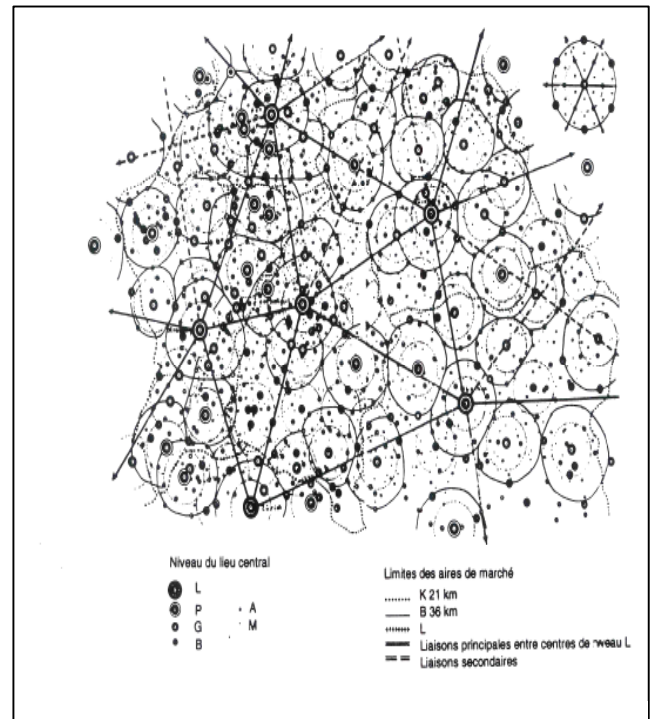
Les schémas de la page suivante représentent la portée de l'influence des centres urbains formant ainsi des hexagones contigus (figure n°03), et la représentation de l'espace de l'Allemagne du Sud en 1933 selon la conception de W. Christaller (figure n°04).

Figure n° 03 : Aires de marché complémentaires dans un système des lieux centraux.



Source : Polèse (1994) Economie Urbaine et Régionale

Figure n°04 : Les lieux centraux de l'Allemagne du sud d'après W. Christaller (1933).



Source : Bailly (1982) Encyclopédie de la Géographie, Economica p 651

En observant la figure n° 03, on remarque que l'espace est organisé sous forme de réseaux de villes ayant des distances plus au moins équivalentes. Autours de chaque centre, on distingue l'existence d'une périphérie. La portée de chaque centre est égale en moyenne, au double de sa portée. A cet égard, les centres s'échelonnent sur un itinéraire comme des étapes et couvrent l'espace selon un maillage. A la différence des forces régissant le centre et la périphérie¹⁰ ; les forces qui régissent la portée des centres ont trait au nombre d'habitants et aux activités qui sont en mesure d'être desservies.

¹⁰ Les interactions entre le centre et la périphérie obéissent au modèle gravitaire, c'est-à-dire que c'est la distance-coût ou la distance temps qui régulent les relations entre le centre et sa périphérie. En d'autres termes, les centres ayant une grande capacité à augmenter la vitesse de déplacement sont ceux qui exercent et garde une influence importante sur leur périphérie.

01-05 : La Nouvelle Economie Géographique :

La Nouvelle Economie Géographique a été construite sur les traces des Sciences Régionales et de l'Economie Urbaine initiées respectivement par W Isard et Alonso, ayant contribué à la compréhension des conséquences économiques de l'espace. En effet, et durant les années Deux-Milles (2000) Krugman et Fujita ont tenté de fusionner dans un cadre unique les modèles de ces deux disciplines sous l'impulsion des postulats de l'Economie Internationale. La nouvelle Economie Géographique a formulé des explications plus convaincantes de la stratégie de localisation des entreprises, de la polarisation et de la concentration des activités économiques. Ayant pris en main une ancienne interrogation de l'Economie spatiale sur les raisons de l'essor des régions et du déclin des autres, les penseurs de la Nouvelle Economie Géographique ont réfuté la thèse des avantages comparatifs développée par Ricardo et avancent que se sont « les économies d'échelles (internes et externes), les coûts de transport et les mouvements migratoires inter-régionaux »¹¹ qui agissent sur les forces de concentration ou de dispersion des activités économiques gouvernant la formation des centres urbains et leurs périphéries.

¹¹ Maurice CANTIN : « régions centrales et périphériques : externalités et Economie Géographique » Revue Région et Développement n° 11-200. Page 06. In <http://region-developpement.univ-tln.fr>

Section 02

Place de la terre dans l'analyse économique

Nous allons évoquer dans la présente section la rente foncière, car nous pensons qu'elle est l'expression du lien existant entre l'homme et la terre. En outre, la rente foncière a fait l'objet de plusieurs réflexions dans chaque étape de l'évolution de la pensée économique. Nous pouvons justifier notre démarche par des arguments économiques tels que : La terre est affectée aux différentes activités en fonction de son prix et que le prix de l'occupation du sol agit sur l'existence ou non des lieux de concentration, de polarisation ou la dispersion des activités économiques. Ces mêmes phénomènes quand ils existent agissent sur les prix de vente ou de loyer de la terre. Nous nous sommes basés dans la rédaction de cette section sur un article ayant bien synthétisé les avis des différentes écoles de pensée au sujet de la rente foncière. Il s'agit de l'article de Damien BAZIN intitulé « la rente foncière comme cas particulier de la relation entre la nature et l'économie ». Nous allons exposer en premier lieu la vision purement naturaliste des Physiocrates puis nous traiterons de l'avis des écoles classiques, puis les idées des Néoclassiques et enfin nous ferons une synthèse des différents développements récents autour de ce sujet.

02-01 Les Physiocrates :

Conduits par Quesnay, leur chef de file, les Physiocrates ont considéré, que seul la terre est en mesure de dégager un surplus, donc de la richesse. A contrario, toutes les autres activités économiques, à l'image de l'industrie, sont stériles. Cela est sans doute dû, d'une part, au fait qu'au 17^{ème} siècle avant même la révolution industrielle, l'agriculture dominé l'activité économique. D'autre part, « la raréfaction des métaux précieux a obligé les Etats Nations à chercher une autre source de richesse à imposer »¹.

W. Petty a suggéré au roi d'Angleterre d'augmenter la fiscalité sur la terre afin de faire face aux dépenses grandissantes de guerre du royaume. Il considérait aussi, qu'il est possible d'établir une équation qui permet d'exprimer la valeur de la terre en fonction du temps consacré au travail et de faire autant dans le sens inverse pour trouver la valeur de la terre. Cette formulation aboutit à l'évaluation du surplus constituant la base d'imputation de la rente

¹ Damien Bazin « la rente foncière comme cas particulier de la relation entre la nature et l'économie », cahier de C3ED N°03-04, juin 2003. Page 19

foncière n'est selon Petty que « la différence entre le produit retiré du sol et les dépenses engagées pour la mise en valeur (grains, salaires)².

Cantillon (1755) a développé, comme Petty, une réflexion autour de l'importance de la terre dans la production de la richesse et dans la détermination de la valeur intrinsèque des marchandises. En parallèle, il a mis en exergue le rôle capital que joue le propriétaire foncier dans la redistribution du surplus produit par la terre entre les différents intervenants dans la vie économique, y compris le souverain ou le prince. Dans la continuité de la pensée Physiocrate, Turgot a soulevé, de sa part, la question de la légitimité de l'appropriation du sol en relation avec la partie produisant réellement la richesse entre la terre et le travail. Il a affirmé que si « la terre est à l'origine de la richesse, la rémunération du propriétaire foncier apparaît légitime. Si au contraire, le surplus (la richesse) est le résultat de l'effort physique (le travail), le droit du propriétaire est remis en cause »³.

02-02 La rente foncière vue par les classiques :

Adam Smith (1776) a consacré un chapitre à la terre dans son célèbre traité sur « la recherche des causes de la richesse des nations ». L'ayant intitulé « de la rente de la terre », il a accordé une place prépondérante à la rente foncière et à l'analyse des mécanismes de détermination de la valeur des marchandises. Sans vouloir rentrer dans des considérations autres que celles qui nous concernent, à savoir la terre, il est à noter que l'auteur prétend que le prix des marchandises est exprimé à travers leur prix naturel⁴. Ce Prix est composé de trois éléments : le profit, la rente et les salaires. Smith rajoute que la rente foncière ne rentre pas de la même manière que le profit et le salaire dans la formation des prix sur le marché. Selon Smith : « le taux élevé ou bas des salaires et des profits est la cause des prix élevés ou bas des marchandises ; le taux élevé ou bas de la rente est l'effet des prix »⁵.

En d'autres termes, la variation des prix des produits agricoles est causée par la variation du niveau des profits et des salaires. Par contre, l'augmentation ou la baisse de niveau de la rente foncière est la conséquence de la variation des prix des produits agricoles sur le marché.

²Damien Bazin Op.cité. Page 20

³Damien Bazin Op.cité. Page 20.

⁴ Damien Bazin définissait selon les termes de Smith, dans l'article que nous avons déjà évoqué, le prix naturel comme étant la somme qu'il faut payer pour le fermage de la terre, les coûts relatifs, aux salaires, profits du capital employé aux frais de transport. Ce prix naturel est un prix fixe, théorique servant d'étalon aux prix du marché. Ce qui s'ajoute à ce prix est issu de la confrontation entre l'offre et la demande ;

⁵ Damien Bazin Op.cité page 21.

L'auteur avance également qu'à long terme, l'agriculture connaîtra des rendements décroissants à cause de la pression qu'exercera une forte démographie sur la demande des produits agricoles. De ce fait, et afin de satisfaire cette demande, des terres de moins en moins fertiles doivent être exploitées ce qui impliquera indirectement la hausse du niveau de la rente foncière.

Malthus soutenait la même hypothèse que celle de Smith quant à l'effet de l'explosion démographique sur les rendements de l'agriculture en général et sur la rente foncière en particulier. Par ailleurs, il a considéré que la rente foncière est le surplus versé au propriétaire foncier résultant de la différence entre le prix de vente et le prix de production. Il a affirmé que la rente foncière provient « premièrement de la qualité du sol, deuxièmement de la demande et troisièmement de la rareté de la terre »⁶. Pour bien étayer sa réflexion, l'auteur a mis en équation les composantes de la rente foncière afin de montrer les éléments qui influent sur sa variation dans le sens de la hausse comme dans le sens de la baisse.

*L'équation de la rente foncière selon Malthus*⁷

$R/ha = p.q - (s+r)$	où	<p>R/ha : la rente par hectare,</p> <p>p : le prix de vente des produits agricoles,</p> <p>q : la quantité produite par hectare (rendement),</p> <p>s : le coût salarial par hectare,</p> <p>r : le profit par hectare.</p>
----------------------	----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Malthus conclut que la rente foncière augmente pour deux raisons principales, à cause de la hausse de la demande sous l'effet du nombre de la population et à cause de la baisse des salaires et des profits.

Influencé par ses prédécesseurs, Ricardo garde le même alarmisme par rapport à l'effet négatif de l'explosion démographique sur l'économie. Il défalque, en développant son raisonnement, une nouvelle notion relative à la rente foncière. L'auteur pense que l'inévitable contrainte d'exploiter des terres de moindre fertilité conduit, à chaque fois que la demande augmente sur les terres moins fertiles, un gain de rente (ou le prix de la terre) pour les propriétaires possédant les terres les plus fertiles. Cette notion est définie par Ricardo comme

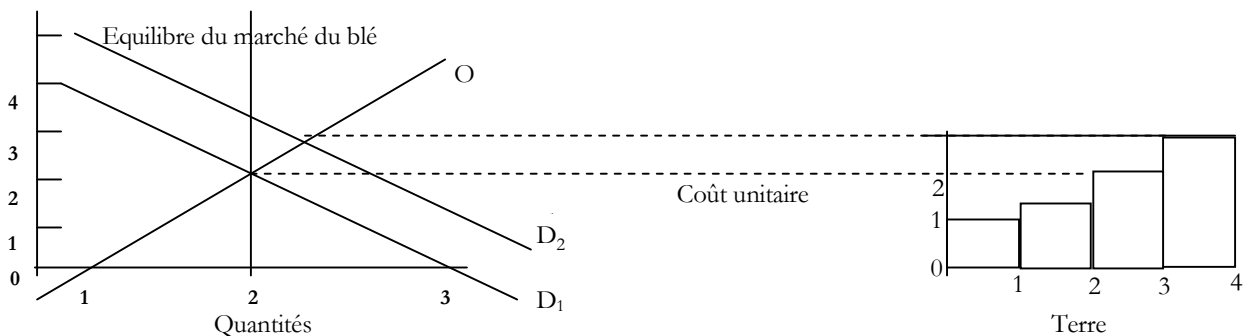
⁶ Idem page 22.

⁷ Idem, page 23.

étant la « *rente différentielle* » que reçoivent les terres à haut rendement par rapport aux terres à rendement inférieur.

En examinant le schéma (n°05) ci-après, Ricardo tente d'expliquer le mécanisme de la rente différentielle en exposant l'équilibre du marché (offre / demande) sur une classification des terres selon leurs fertilité et leurs coût de production unitaire. En effet, la terre (1) sur le graphique de droite possède le coût de production le plus faible qui est égal à (1 unité monétaire). En revanche, la terre la plus faible en termes de fertilité (terre 3 sur le graphique de droite) engendre un coût de production plus important qui est égal à trois (3) unités monétaires. Quand l'obligation est d'exploiter la terre (3) à cause de la hausse de la demande entraînée par le nombre croissant de la population, les prix sur le marché s'établissent aux alentours de deux et demi (2,5) unités monétaires. Dans ce cas, le mécanisme de formation des prix sur le marché agit sur le loyer de la terre (3) en le tirant à la hausse et les terres (1) et (2) reçoivent une rente différentielle par rapport à leurs coûts de production et le prix de loyer de la terre (3). Cette dernière (la terre 3) reçoit également une rente différentielle au même titre que les terres (2 et 3) quand la terre (4) est mise en culture.

Figure n° 05 : Mécanisme de la rente foncière différentielle



Source : Damien Bazin « la rente foncière comme cas particulier de la relation entre la nature et l'économie », cahier de C3ED N°03-04, juin 2003. Page 27.

Ce passage d'une qualité de terre à une autre telle que décrite par Ricardo ne semble pas aisé de nos jours car la mobilité géographique et sociale nécessite la négociation et la fixation d'un prix soit pour le déplacement, soit pour l'acquisition ou bien encore pour la location.

A travers une autre conception de la propriété et de la valeur, Marx prétend que la terre n'est pas le fruit du travail et elle n'a donc pas de valeur, mais possède un prix parce qu'elle est

source de revenu. Marx accuse aussi le mode de production capitaliste de générer des conflits sociaux à cause de la nature de la propriété de la terre. Il a prôné l'appropriation de l'Etat de la terre pour une exploitation socialement équitable. à l'opposé des ses prédécesseurs, Marx considère que le marché foncier n'est pas un marché de marchandises mais un marché de droits⁸. Quant au revenu issu de la location du sol, Marx ne le considère pas comme un facteur de production au même titre que le travail et le capital. Par conséquent, La rente foncière chez l'auteur est égale à la somme des rentes différentielles et des rentes absolues⁹ et la somme des rentes annuelles actualisées détermine le prix du sol¹⁰.

Nous constatons, d'après les idées des classiques préalablement étalées à propos de la rente foncière, que la terre est considérée comme étant un facteur exogène au système économique. Néanmoins, les écoles ayant succédé aux classiques ont proposé une nouvelle vision considérant la terre tel un facteur de production au même titre que le capital et le travail.

02-03 La rente foncière vue par les Néoclassiques

Van Thünen a été parmi les pionniers ayant tenté de faire sortir la rente foncière de son cadre traditionnel d'analyse. Il a orienté son intérêt vers la localisation des cultures, la formation de la rente foncière et la concurrence pour l'occupation du sol sous l'influence d'un centre urbain. A l'opposé de Ricardo, qui a mis en avant la fertilité des terres comme élément déterminant dans la formation de la rente foncière. Thünen a construit sa théorie sur la base de la distance au centre qui détermine la localisation des différentes cultures et le prix de l'utilisation du sol.

Le modèle de Von Thünen s'écrit d'une façon simplifiée comme suit

$$R = -td + (p - c)$$

Où :

- R: revenu unitaire par unité de surface (ha...) ou de poids (tonne, quintal, kilogramme...);
- p : prix unitaire.
- c : coût de production unitaire.
- t : coût de transport unitaire (par unité de poids, de distance...)

⁸ Idem page 29.

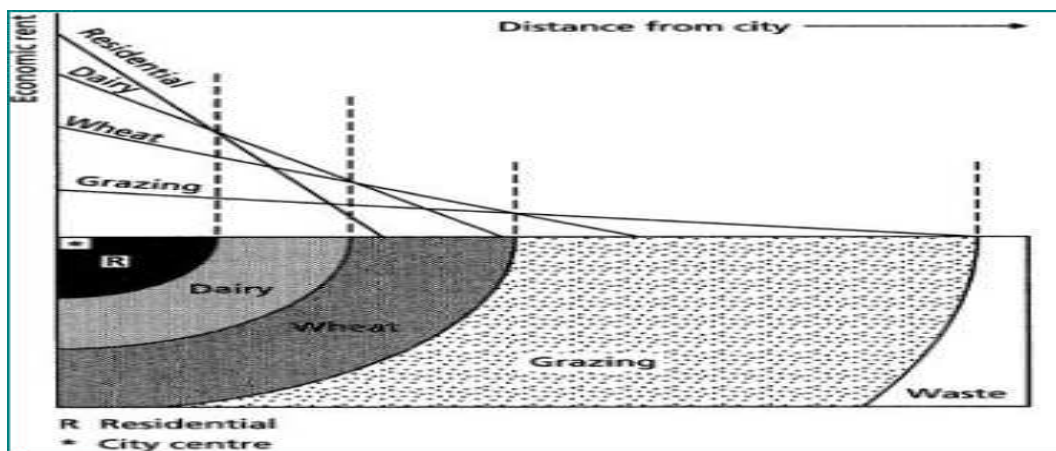
⁹ Idem page 29.

¹⁰ Idem page 29.

- d : distance au marché (en kms, miles, mètres...).

La variable déterminante est la distance au marché (d), les coûts de production et les rendements sont supposés homogènes et constants. La rente agricole décroît ainsi lorsque la distance augmente, puisque la valeur de $(p - c)$ est constante pour un produit donné. Le revenu agricole est donc une fonction inverse de la distance¹¹. La figure (n°06) suivante illustre graphiquement la variation du niveau de la rente proportionnellement à la distance au centre ville.

Figure n° 06 : La courbe de l'enchère foncière de Von Thünen



Source : « Objet et fondement sociaux de la Géographie », Fabien Guillot 2009 in www.géographie-sociale.org

Dans un espace supposé homogène¹², « chaque point...est caractérisé par un certain nombre de facteurs tels que les conditions du sol, le relief, sa position géographique, etc. La rente et l'usage du sol varient selon les lieux et en fonction de ces caractéristiques »¹³. Cela renvoie au fait que l'équilibre spatial de l'affectation du sol ne résulte pas uniquement de l'interaction entre plusieurs offreurs et plusieurs demandeurs mais aussi de la position ou la situation de n'importe quel point de l'espace par rapport au centre urbain.

¹¹ Amor Belhedi « le Modèle d'affectation du sol de Von Thünen », Université de Tunis 2005.

¹² Les différents postulats de Von Thünen ont été exposés dans la première section de ce présent chapitre.

¹³ Fujita et Thisse « Von Thünen et la formation de la rente foncière » chapitre 03, page 01. 2003.

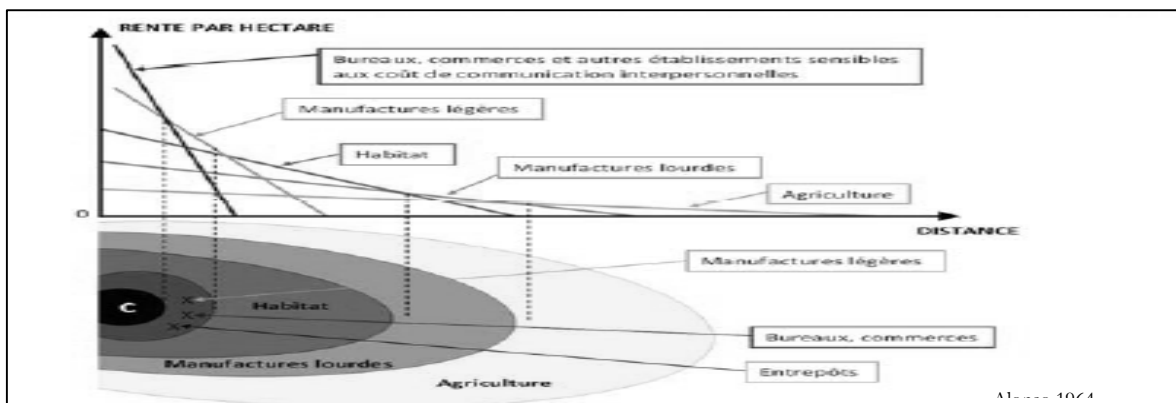
Dunn (1967) a repris le modèle de Van Thünen et a tenté de l'affiner en cherchant d'autres causes pouvant influencer le niveau de la rente foncière. Pour ce faire, il a combiné quatre (04) éléments susceptibles, selon sa conviction, de faire évoluer un espace agricole.

- 1- L'augmentation en nombre et la dispersion de la population urbaine ;
- 2- La modification des consommateurs de leurs habitudes de consommation ;
- 3- L'augmentation de revenu de la population ;
- 4- L'augmentation des rendements agricoles qui peuvent entraîner la hausse du niveau de la rente sans modifier la surface cultivée.

Quant à la concurrence pour l'occupation des espaces par les cultures, le transfert des gains de production de l'agriculture vers d'autres secteurs économiques et la baisse des coûts de transports peuvent influencer sur la localisation des cultures.

Par la suite Alonso qui est considéré comme le continuateur de Von Thünen a élargi son cadre d'étude aux agents urbains non agricoles. Dans son modèle il a tenté de trouver les localisations optimales pour atteindre l'équilibre spatial périurbain¹⁴ (figure n°07 suivante). A cet effet, il a déduit que la concurrence pour l'occupation des espaces entraîne une rente de position correspondant à la dépense qu'un agent économique accepte de faire pour maintenir son utilité¹⁵.

Figure n° 07 : Conception d'Alonso de la différenciation de l'espace urbain en fonction de la distance au centre.



Source : « Objet et fondement sociaux de la Géographie », Fabien Guillot 2009 in www.géographie-sociale.org

¹⁴ Au sens des localisations possibles dans la zone périphérique de la ville.

¹⁵ Bazin, Opcité, page 31.

Ayant subi l'influence de Ricardo et Thünen, Marshall a formulé une nouvelle définition plus élaborée de la rente foncière composée de trois (03) éléments : Premièrement, Marshall pense comme Ricardo que la rente ne fait pas partie des coûts de production du fait que la terre est une ressource naturelle non renouvelable¹⁶. Deuxièmement, les améliorations apportées à la terre au fil du temps pour hisser sa productivité sont considérées comme étant de la quasi-rente. A ce propos, Marshall a avancé que la terre n'est pas le sol, ce dernier étant la base, la terre est le sol modifié par le travail de l'homme. Troisièmement, dans certaines conditions particulières, quelques propriétaires fonciers se voient privilégiés par la position de leurs terres auprès des villes ou de zones dynamiques du point de vue économique. La rente issue de cette situation est qualifiée par Marshall par « la rente de position ».

En consolidant les points de vue de Marshall, on arrive à la composition de la rente qui résulte de la fertilité naturelle de la terre, des améliorations apportées par l'homme au cours du temps (la quasi -rente) et la rente de position.

02-04 Les développements contemporains sur la rente foncière

Les développements contemporains liés à la rente foncière ont été à la fois une continuité actualisée des théories marxistes et libérales et aussi une reformulation en fonction du contexte économique et social des sociétés modernes.

Il est à noter en premier lieu que l'idée faisant de la terre un facteur de production entièrement endogène au circuit économique est totalement acquise. A cet effet, les Néo-ricardiens ont proposé une analyse quelque peu révolutionnaire par rapport aux convictions de Ricardo en mettant en évidence que la détermination de la rente est simultanée aux salaires, profits et les prix de vente des marchandises. Quant aux néo-marxistes, leur intérêt a été porté davantage sur l'explication des mécanismes qui déterminent la rente foncière urbaine qu'agricole en raison de la primauté du cadre bâti dans leur réflexion. En développant des concepts tels que « la division économique et sociale de l'espace »¹⁷ et « spéculation foncière »¹⁸, les penseurs de ce courant ont mis en avant le rôle déterminant et actif des propriétaires fonciers dans la concurrence pour l'occupation des espaces. Cela engendre en permanence des conflits entre propriétaires et capitalistes qui jouent sur les prix de la terre par la

¹⁶ L'offre de la terre est inélastique par rapport à la demande (la terre est irréproductible).

¹⁷ Concept de Lipietz (1974) qui englobe les mécanismes de l'occupation de l'espace urbain suivant les classes sociales.

¹⁸ Concept de Tapalov expliquant le fonctionnement du marché foncier dans le milieu urbain.

spéculation. Au final, les Néo-marxistes soutiennent que la rente foncière est une production sociale naissant de la nature de la propriété et des enjeux de spéculations. Afin de remédier à la redistribution inégale des surprofits et l'atténuation des conflits sociaux liés à l'appropriation de la terre, le courant socialiste¹⁹ a prôné la nationalisation des terres²⁰ pour abolir la rente absolue et permettre à l'Etat de percevoir la rente différentielle. L'étatisation de la terre permet en outre d'affecter rationnellement les espaces selon les besoins de développement.

Les approches récentes relatives à la rente foncière l'ont analysé de point de vue relations des hommes avec la terre. Au-delà de dimension économique de la terre qui confectionne son prix, la valeur que représente la terre dans l'esprit des propriétaires²¹ est en mesure de fausser toute tentative d'évaluation économique.

Au final, nous pouvons avancer que la compréhension de la rente foncière nécessite une connaissance fédératrice de toutes les explications avancées par les différentes écoles de pensée. En se référant aux conclusions de l'article de Bazin sur lequel nous nous sommes principalement basé pour rédiger cette section, nous pouvons lire : « aucune approche n'est universellement valable »²². Si l'on étudie la rente dans sa relation au profit, à la rentabilité, au capital... l'approche économique semble s'affirmer naturellement. Tandis que si on « étudie la rente dans sa relation à l'individu ou groupes sociaux, l'approche anthropologique est la mieux adaptée »²³.

¹⁹ Citant Lénine parmi les penseurs du courant socialiste.

²⁰ Bien que cette notion a des racines plus ancienne, ont la retrouve en particulier chez : Mill (1848), Walras (1896), Pareto (1896)...

²¹ L'approche anthropologique avancée par l'école de Chicago

²² Bazin Op.cité page 50.

²³ Op.cité page 50.

Section 03

Analyse spatiale : méthodes et outils

Nous avons jugé judicieux de consacrer une section à l'exposition de la méthode scientifique permettant de décortiquer les éléments composant l'espace et l'ensemble des processus qui le produise. A cet effet, nous traiterons dans ce qui suit de l'objet de l'analyse spatiale, ses méthodes et ses outils ainsi, quoique brièvement, de l'apport des nouvelles technologies dans le développement de cette discipline.

3-1 : Objet de l'analyse spatiale

L'étude du comportement des entités ou des phénomènes dans l'espace n'est pas réservée exclusivement aux économistes mais intéresse également les chercheurs dans les Sciences du Vivant et des Sciences Exactes ce qui explique en partie les nuances dans la littérature des définitions du concept de « l'analyse spatiale ».

En ce qui nous concerne, et concerne les Sciences Economiques, « l'analyse spatiale met en évidence des structures et des formes d'organisation récurrentes... Elle analyse des processus qui sont à l'origine de ces structures, à travers des concepts comme ceux de la distance, d'interaction spatiale, de portée spatiale, de polarisation, de centralité, de stratégie ou choix spatiale, de territorialité... »¹. Une fois les lois qui régissent les relations entre ces différents concepts ont été découvertes et comprises, « elle sont intégrées dans des théories et des modèles du fonctionnement et de l'évolution des systèmes spatiaux »².

Le concept de l'Analyse spatiale s'articule autour de trois composantes (Morency 2006)³ :

¹ Hypergéométrie : encyclopédie électronique consacrée à l'épistémologie de la géographie, in www.hypergéométrie.org

² Idem in www.hypergéométrie.org

³ Catherine MORENCY : étude de méthodes d'analyse spatiale et illustration à l'aide de microdonnées urbaines de la grande région de Montréal. Les Cahiers Scientifiques du Transport, N°49/2006 page 79.

- La visualisation qui permet de représenter les données spatiales ;
- L'exploration et la synthèse des données afin de révéler des configurations spatiales particulières (les relations spatiales à titre d'exemple) ;
- La modélisation spatiale qui tente d'expliquer les configurations par la spécification d'un modèle statistique et l'estimation des paramètres.

3-2 : Méthodes et outils d'analyse spatiale

A côté des modèles fondateurs d'Economie Spatiale que nous avons évoqué dans la première section de ce présent chapitre, citons le modèle de Von Thünen (répartition d'activités autour de la ville), celui de Lösch (production de biens), ou encore le modèle de Christaller (modèle des lieux centraux). Les méthodes et les outils de l'analyse spatiale ont progressé avec l'avancée de la technologie et des connaissances scientifiques en général ainsi que la multiplicité et la complexité des phénomènes étudiés. Cette progression trouve ses racines dans le besoin de résoudre des problèmes et de trouver des solutions dans les domaines de la gestion territoriale, l'aménagement et la planification du développement...

Force est de constater que le recours aux instruments mathématiques dans la modélisation et de plus en plus croissant visant à simplifier la complexité des phénomènes et à manipuler les relations existantes entre la réalité et sa figure⁴. Cela est dû sans doute au raisonnement cartésien qui est fondé sur les éléments⁵ suivants :

- La complexité par laquelle le monde s'offre à nous n'est qu'une apparence ; le discours scientifique a pour but d'effacer cette complexité en décomposant l'objet en simplexes, et donc en procédant par chaînes causales : tout peut être transcrit en relations de cause à effet;
- La meilleure transcription possible du réel est la transcription en nombres ;
- Le discours doit donc être écrit le plus possible en langage formalisé et représenter chaque relation par un modèle numérique et/ou une formule mathématique.

⁴ Sébastien GRANDJEAN « Etude de classification de modèles de simulation spatiale en géographie », université Franche-Comté, Laboratoire ThéMA, 2004, page 5.

⁵ Idem page 6.

3-2-1 : Les modèles statistiques et économétriques

L'utilisation de techniques mathématiques et statistiques pour mettre en évidence les relations entre des variables dépendantes et/ou indépendantes est usuelle dans l'analyse des phénomènes socioéconomiques. Les techniques statistiques utilisées sont :

- L'analyse par régression multiple comportant : l'analyse par étape et les deux étapes des moindres carrés) ;
- L'analyse factorielle ;
- L'analyse canonique...

Quant aux modèles économétriques, ils sont des applications des techniques de régressions multiples sous forme de système d'équation permettant de mesurer le coefficient de corrélation entre deux ou plusieurs variables dépendantes.

3-2-2 : les modèles d'optimisation

Les modèles d'optimisation utilisent les algorithmes de la recherche opérationnelle telles que : la programmation linéaire, la programmation dynamique, la programmation multi-objectifs et la programmation multicritères.

3-2-3 : les modèles de simulation

D'une façon générale la simulation est une expérimentation numérique menée à l'aide d'un modèle⁶. On comprend dès lors que l'utilisation de l'outil informatique est incontournable pour mener à bien les calculs et notamment quand il s'agit d'élaborer des prévisions sur l'évolution d'un phénomène dans le temps. La simulation « permet notamment de valider ou d'invalider des hypothèses, d'obtenir des informations quantitatives (qui peuvent venir affiner des informations qualitatives si l'on en possède), de valider certaines approximations, d'évaluer la sensibilité d'un modèle à certaines hypothèses ou à certains paramètres, ou tout simplement d'explorer le comportement d'un modèle lorsque celui-ci est mal connu ou mal compris⁷ ».

Afin de clarifier la différence entre les modèles analytiques et les modèles de simulation ou bien dynamiques, Grandjean (2004, page 10) cite la distinction faite par

⁶« Simulation des modèles stochastiques et méthode de Monte-Carlo », page 13.

⁷ Idem, page 1.

Batty (1976)⁸ « les méthodes de modélisation analytiques comportent l'utilisation de l'analyse mathématique afin d'arriver aux équations explicites représentant le comportement du système. Des méthodes de simulation sont employées pour dériver le comportement du système quand le système est trop complexe pour être modélisé en utilisant l'approche analytique plus directe ».

Le dynamisme qui caractérise la simulation est dû à la prise en compte du « temps » dans l'évolution des phénomènes étudiés. Le changement dans le temps induit un processus aléatoire nécessitant ainsi l'utilisation de techniques mathématiques basées sur les probabilités appelé aussi processus « Stochastique ». Un processus stochastique est une collection de variables aléatoires $\{X_t, t \in T\}$ indexées par un paramètre t et définies sur un même espace de probabilités. La théorie des processus stochastiques intègre la dimension temporelle dans l'étude des phénomènes aléatoires. Ces processus sont bien adaptés pour modéliser l'évolution d'un système dynamique lorsque cette évolution ne peut être prévue avec certitude à partir de l'état initial du système et d'une équation d'évolution. Les méthodes les plus connues sont les chaînes de Markov et Monte-Carlo qui sont utilisées pour simuler en particulier les phénomènes de diffusion dans l'espace.

A/ Les chaînes de Markov

Les chaînes de Markov permettent de modéliser de manière élémentaire, mais robuste, de nombreux phénomènes aléatoires où l'évolution future d'une quantité ne dépend du passé qu'au travers de sa valeur présente⁹.

Cela se traduit par : $P(X_{n+1} = y / X_0 = x_0, \dots, X_n = x_n) = P(X_{n+1} = y / X_n = x_n)$.

En d'autres termes, la probabilité qu'à l'instant n+1 le système X soit dans l'état y, sachant qu'à l'instant 0 il se trouvait dans l'état x_0 , ..., à l'instant n dans l'état x_n , est strictement égale à la probabilité pour qu'à l'instant n+1 le système X soit dans l'état y, sachant qu'à l'instant n il se trouvait dans l'état x_n . Si l'instant présent est n la probabilité

⁸Urban Modeling: Algorithms, Calibrations, Predictions. Cambridge University Press, 1976, page 294.

⁹ Jean-Francois Delmas, Benjamin Jourdain : « Modèles aléatoires, Applications aux sciences de l'ingénieur et du vivant ». page 4, 2006, in www.springer.com.

que le système soit dans l'état y à l'instant $n+1$ ne dépend que de l'état du système à l'instant n . A cet effet, dans le système de Markov le passage du système de l'état n à $n+1$ s'effectue à l'aide d'une matrice de transition.

B/ la Méthode Monte-Carlo : simulation des phénomènes de diffusion dans l'espace

La méthode de Monte Carlo est une méthode numérique, qui utilise des tirages aléatoires pour réaliser le calcul d'une quantité déterministe¹⁰. Elle utilise des tables de chiffres aléatoires pour approcher la solution d'un problème mathématique ou physique. Cette méthode a été utilisée par T.Hägerstrand (1965) pour simuler les effets de la diffusion des innovations dans l'espace en considérant « la diffusion comme un des phénomènes essentiels de la Géographie. En effet, pour qu'une innovation puisse se propager dans l'espace, se transmette de personne à personne, il doit exister des mécanismes de contacts, ou canaux de communication, qui sont le reflet de réseaux rationnels de chaque agent, susceptible d'adopter une innovation »¹¹. De nos jours, cette méthode de simulation connaît des applications de plus en plus fréquentes en raison des ses caractéristiques flexibles. Elle est de ce fait propulsée par le développement de l'outil informatique permettant ainsi de réaliser des calculs de plus en plus complexes et des simulations rigoureuses des phénomènes de diffusion dans le temps et dans l'espace.

3-3 : L'intelligence artificielle et l'analyse spatiale

L'ouverture à partir des années cinquante (50), d'un nouveau champs de recherche dans le domaine de l'informatique s'interrogeant sur les différents moyens susceptibles de doter les systèmes informatiques de capacités intellectuelles comparables à celles des êtres humains et leurs applications dans presque tous les domaines de vie a conduit à la création de nouvelles applications et de méthodes pour résoudre des problèmes complexes ou bien l'étude de phénomènes nécessitant des processus mentaux de haut niveau. De l'intelligence artificielle à l'intelligence artificielle distribuée, aux automates cellulaires et les systèmes multi agents, les économistes spatialistes et les géographes ont tiré profit de

¹⁰ Communication de Etienne Pardoux « La Méthode de Monte Carlo », page 3. Université de Provence, Marseille 2006. In <http://www.cmi.univ-mrs.fr/~pardoux/enseignement/MC.pdf>.

¹¹ Eric DAUDE « modélisation de diffusion d'innovations par la simulation multi-agents » thèse de Doctorat, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2002. Page 54

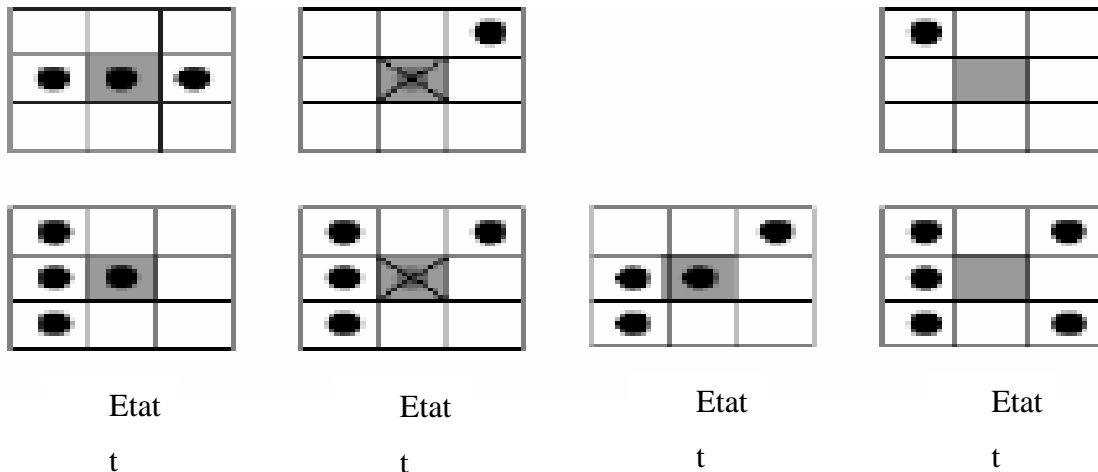
ce progrès en adoptant ces instruments dans leurs différents domaines de recherche. Il s'agit d'une façon non exhaustive de :

- Représentation, traitement et diffusion de l'information géographique au travers des systèmes d'information géographique (SIG) ont utilisant des techniques de détection, de cartographie et de modélisation des acteurs et des objets dans l'espace ;
- Résolution de problèmes à l'aide d'algorithmes ;
- Formalisation et mécanisation des différents types de raisonnement ;
- Evaluation des situations, décision et planification ;
- Raisonnement sur le changement dans le temps et dans l'espace.

En raison du foisonnement des instruments issus du développement de l'intelligence artificielle et la multiplicité des domaines d'application en Economie Spatiale, nous ne pouvons que donner un exemple illustratif ; en l'occurrence les automates cellulaires qui ont connu des applications dans la simulation de l'occupation des espaces, la diffusion, l'évolution du tissu urbain, le réseautage des activités humaines et bien d'autres phénomènes spatiaux.

« Les automates cellulaires se présentent comme des systèmes dynamiques discrets qui offrent la possibilité d'observer les différents états que peut prendre un système pouvant être représenté par des équations non résolubles par des méthodes analytiques »¹². Un modèle d'automate cellulaire est un ensemble (une matrice, une grille) de cellules, chaque cellule étant un automate à nombre d'états fini. Pour chaque cellule (voir les figures n° 08 de la page suivante), le passage d'un état à un autre n'est fonction que du propre état de la cellule et de celui de son voisinage. Le modèle le plus célèbre est celui du « jeu de la vie et de la mort » pouvant être appliqué à titre d'exemple à la simulation de l'évolution de l'occupation de l'espace par les différentes activités économiques.

¹² Eric DAUDE, Opcité page 143

Figure 08 : exemple d'automate cellulaire « le jeu de la vie »

Source : Thierry JOLIVEAU, communication « des concepts aux applications géographiques. Université Jean MONNET, Saint-Etienne 2006.

Le principe du jeu de la vie et de la mort se déroule sur une grille à deux dimensions où chaque cellule peut prendre deux valeurs « 0 » ou « 1 ». L'état futur de la cellule est déterminé par son état actuel et par le nombre de cellules vivantes parmi les huit qui l'entourent.

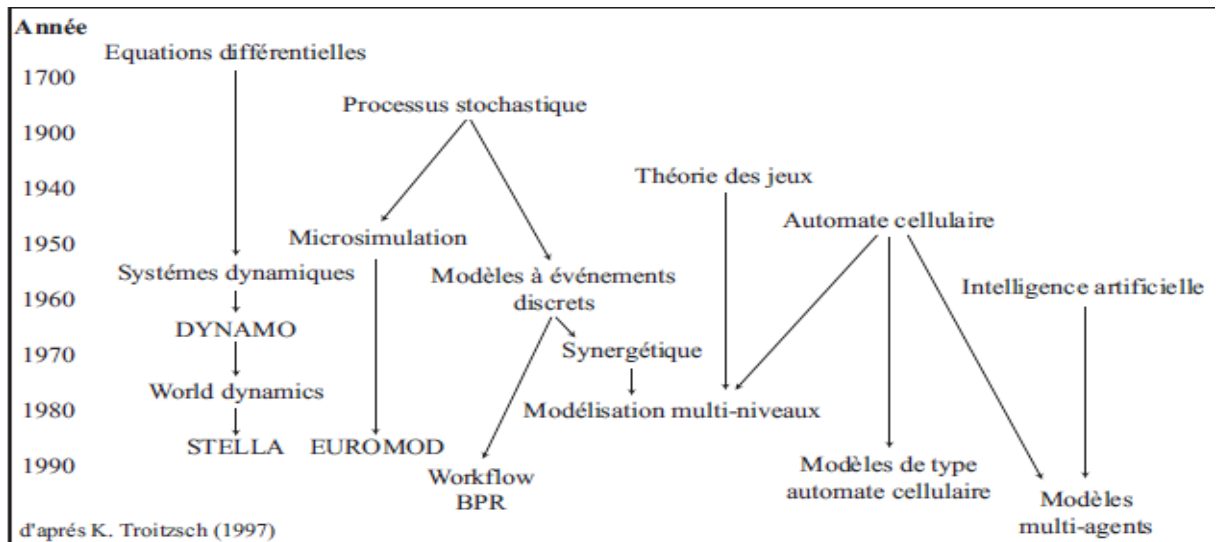
- Si la cellule vivante est entourée par deux ou trois cellules vivantes, elle reste en vie à la génération suivante, sinon elle meurt ;
- Si la cellule est morte et entourée par exactement trois cellules vivantes, elle naît à la génération suivante.

En somme, il faut signaler en premier lieu que l'analyse de l'espace du point de vue de ses différentes dimensions (physique, temporelle et sociale) à considérablement évolué au gré de l'évolution des paradigmes de la discipline, la chute des barrières entre les différents champs de recherche scientifique et le développement d'instruments facilitant la formalisation des raisonnements et l'observation de l'évolution des phénomènes. En deuxième lieu, l'abondance des moyens de modélisation et de simulation n'exclut pas une réflexion préalable sur le choix de l'instrument approprié de modélisation afin de pouvoir obtenir des résultats scientifiques valables. A ce propos, les spécialistes mettent l'accent sur la nécessité de la bonne connaissance du domaine et des systèmes à modéliser¹³. Afin

¹³ Thierry JOLIVEAU, Op cité.

de permettre d'avoir une vision globale sur la panoplie des méthodes de simulation en sciences sociale et leur situation dans le temps, nous avons jugé utile de reprendre l'ensemble dans le schéma ci-dessous (Figure n°09)

Figure n° 09 : Historique des méthodes de simulation en sciences



Source : Eric DAUDE « modélisation de diffusion d'innovations par la simulation multi-agents » thèse de Doctorat, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2002. Page

Chapitre 02

Espace et système de production

Ayant été épuisé, le système fordiste de production n'est peut être pas indiqué dans ce nouveau contexte de globalisation. En effet, les stratégies de développement vertical et les grandes firmes à centre de décision centralisé et hiérarchisé ont montré leurs limites et ont été accusées de ne plus avoir la flexibilité nécessaire pour s'adapter à la géométrie variable de la vitesse et des orientations de l'économie mondialisée.

Dans ce contexte, une attention particulière a été portée sur les raisons expliquant l'essor économique de certains espaces, définis comme étant des territoires ou des régions, alors que d'autres semblaient avec le modèle classique de croissance. La réponse à cette nuance a été trouvée dans le potentiel intrinsèque du territoire se distinguant par les liens étroits qui unissent les acteurs qui le pratiquent et qui l'occupent.

La Sciences Economique a produit une littérature abondante sur l'organisation des systèmes productifs dans l'espace. Ces différentes formes d'organisation se situent dans les notions de district industriel, milieu innovateur, clusters, système productif local, district technologique, technopole...

Pour ne citer que Krugman "le territoire, c'est à la fois l'existence d'un socle social support des relations économiques, qui va faciliter communication et coopération, et le potentiel relationnel généré par la proximité géographique pure et la condition permissive que sont les proximités institutionnelles, sociales, culturelles issues de l'histoire"¹.

Le territoire est aussi fondé sur les externalités, les économies d'agglomération, les ressources et la proximité. Cela se traduit par :

- des externalités technologiques² et pécuniaires³, non transférables lui conférant une

¹ Ivan SAMSON "territoire et systèmes économiques" communication aux 4èmes journées "proximité, réseaux et coordination" page 08. Marseille 2004.

² Les externalités technologiques se traduisent par la disponibilité d'inputs spécialisés, main-d'œuvre qualifiée, la diffusion de l'information...

³ Les externalités pécuniaires se traduisent par l'effet de la structure du marché sur le système des prix comme la sous-traitance et les réseaux de firmes.

- capacité particulière,
- des économies d'agglomération relative à la localisation⁴ et à l'urbanisation
- des ressources et du patrimoine qui constitue le lien direct entre l'économie et l'espace qui sont de trois types (Baillaud 2004)⁵ : ressources naturelles, externalités-ressources et les ressources produits,
- la proximité: elle se décline en proximité géographique (distance et voie de communication), économique (relation) et institutionnelle (normes, références, comportements).

Il nous apparaît donc que le territoire "est à la fois un espace-lieu (géographique) doté de ressources...et un espace vécu dans le temps"⁶. La combinaison des ressources et de l'action de l'être humain procure à un espace donné une particularité qui ne peut être transférée ou adossée à un autre territoire. Dans le but de mettre en lumière les échanges et les interactions entre les hommes et le territoire, les plus importantes, à travers la production, la mobilité, le peuplement et enfin l'urbanisation et l'infrastructure.

⁴ Les économies relatives à la localisation sont exprimées ici au sens de Marshall.

⁵ Cité par Ivan Samson, Op.cité page 08

⁶ Ivan Samson, Op.cité page 06.

Section 01

Territoire et système productif

Nous allons évoquer durant cette présente section quelques formes d'organisation du système productif dans l'espace tels que les districts industriels, les districts italiens et les systèmes productifs locaux. Cette démarche est justifiée, comme nous l'avons souligné en haut, par l'intérêt dans la mise en évidence des relations étroites existantes entre le territoire et ses occupants par le biais de l'activité de production.

1-1 les districts industriels

L'origine des travaux sur les nouvelles formes d'organisation industrielle a été celle proposée par l'économiste Anglais Alfred Marshall dans son livre "principal of economy" publiée en 1890. Il suggérait une alternative au système de production sous un commandement unique et une division technique du travail caractérisant les grandes entreprises. Marshall pensait que le processus de production peut être divisé en plusieurs segments, chacun pouvant être réalisé avec le maximum d'économie dans un petit établissement. Ainsi, l'agglomération géographique et la spécialisation dans un segment de production d'un grand nombre de petites entreprises conduit à la création d'un district industriel intégré. Cette organisation est qualifiée par Marshall de coordination par le marché et par le face-à-face (réciprocité et proximité)⁷ pouvant créer dans certaines régions des avantages économiques de production à grande échelle.

A cet égard, le district industriel désigne "le groupement d'entreprises interdépendantes avec un marché de travail spécialisé"⁸ une entité socio-territoriale rassemblant un certain nombre de caractéristiques⁹ :

- l'existence d'une large gamme de PME spécialisées et organisées autour d'une industrie dominante,
- une osmose parfaite entre la communauté locale et les entreprises, propre au partage de valeurs et une culture commune,

⁷ George Benko " les théories de développement local", revue problèmes économiques n°2.440, page 23. 1995.

⁸ Clusters and benchmarks on nanotechnologies dynamics in www.researches-nanoclusters.eu. 2011.

⁹ George Benko, opcité.

- une organisation industrielle fondée sur un mélange de concurrence-émulation-coopération,
- une atmosphère industrielle résultant de la formation et de l'accumulation des compétences.

En addition, l'auteur analyse cette forme de déploiement spatial du système productif sous l'angle des économies externes qui expliquent à la fois la co-localisation des entreprises et l'efficacité productive du district impulsé par l'effet de proximité, la professionnalisation de la main-d'œuvre et l'innovation décentralisée (George Benko 1995). Les externalités de Marshall sont dues à la mise en commun des infrastructures, des services et du savoir-faire.

1-2 Les districts industriels italiens

La conception d'Alfred Marshall avait trouvé une application concrète avec les travaux de Becatini, Bagnasco, Trigilia et Brusco qui ont réalisé des recherches sur l'organisation spatiale des systèmes productifs au centre et au nord de l'Italie durant les années soixante-dix (70) et quatre-vingt (80). En insistant sur le caractère socialement endogène du développement (la construction sociale du marché), Bucatini définit cette forme d'agglomération spatiale comme "une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée d'entreprises. À partir du moment où, communauté d'individus et population d'entreprises occupent le même territoire, il est inévitable qu'il y ait interaction entre les deux. Il y a donc symbiose entre activités productives et vie communautaire. La communauté est ouverte car la nature industrielle du district ainsi que les problèmes liés aux profits croissants qui en résultent génère des flux permanents de biens et de personnes. La population des entreprises est segmentée dans la mesure où les différentes phases du processus productif sont réparties entre ces entreprises, chacune d'entre elles se spécialisant dans l'accomplissement d'une ou plusieurs phases"¹⁰.

Quant au dynamisme du district ainsi que sa capacité à générer des profits, ils reposent essentiellement sur le système de valeurs. Elles peuvent être une éthique de travail et de

¹⁰Clusters and benchmarks on nanotechnologies dynamics in <http://www.researches-nanoclusters.eu> , 2011.

l'activité, de la famille et de la réciprocité de changement¹¹. A cet effet, et selon les auteurs de l'école Florentine, l'origine du développement des districts industriels en Italie n'est pas uniquement le résultat d'une agglomération géographique ni même les caractéristiques historiques et naturelle d'un espace donné et des spécificités techniques du système productif mais aussi grâce à l'interaction entre la division du travail et la création de l'emploi au sein du district, la recherche permanente de nouveaux marchés et l'adoption de la culture d'innovation comme étant une nécessité et un moteur de la croissance continue.

Par ailleurs, plusieurs formes de districts ont été développées confirmant ainsi l'avis de Michael Piore et Charles Sabel (1984) interprétant le succès du district industriel comme un cas particulier dans un mouvement global annonçant le déclin du système de production fordiste. Il s'agit notamment de "technopoles" qui sont des espaces créés par des politiques volontaristes de l'Etat et le "milieu innovateur" naissant du croisement entre la réflexion sur les districts industriels et l'approche évolutionniste de changement technique¹².

1-3: Système productif local

Les travaux de recherche sur les systèmes productifs locaux ont été impulsés par l'Ecole française de Grenoble. Les réflexions lancées dans ce domaine revêtaient un caractère particulier en raison de la prise en compte de la dimension rurale¹³. Par contre le raisonnement Marshallien ne prend en considération que la dimension urbaine des formes productives. Cette caractéristique a conduit les chercheurs à explorer les racines historiques et le mode de fonctionnement des systèmes productifs locaux à travers les éléments suivants :

- les structures familiales,
- la nature de la propriété et de l'exploitation agricole,
- la culture industrielle et entrepreneuriale,
- le déclin de certaines industries,
- ...

¹¹ Idem.

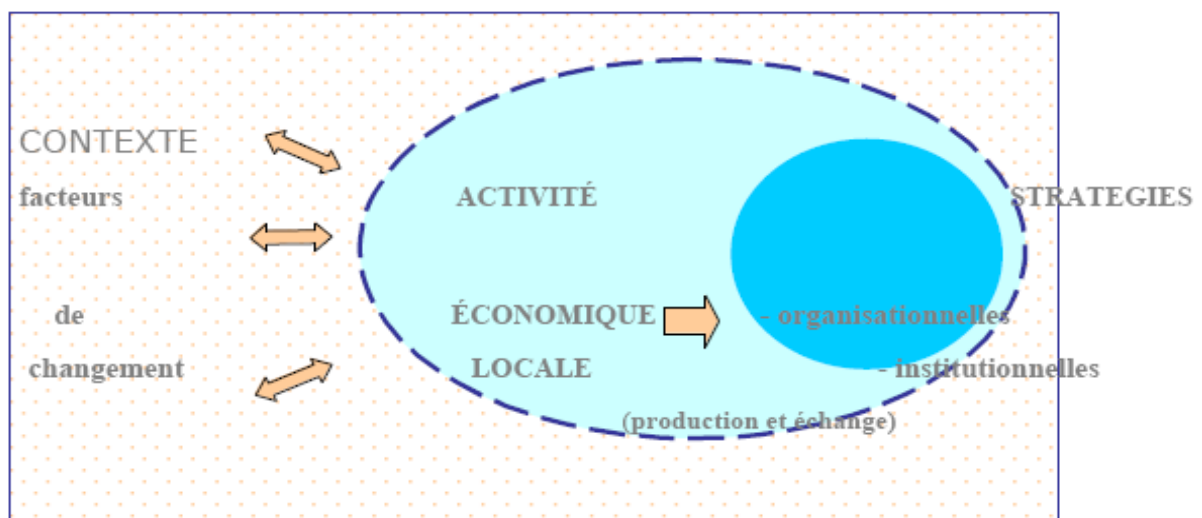
¹² Georges BENKO, Mick DUNFORD et Alain LIPIETZ "Les districts industriels revisités" édition l'Harmattan 1996.

¹³ Michel LESCURE "le territoire comme organisation et comme institution" in www.Lesure_intro.fm

A ce propos, l'école de régulation définit les SPL "comme des systèmes construits, résultats de la mise en place de formes organisationnelles et de mécanismes institutionnels qui garantissent la cohérence entre le système et son contexte"¹⁴.

En d'autres termes, un SPL est vu en tant que système où ses éléments (les agents économiques) cherchent cohésion, stabilité et efficacité en élaborant des stratégies institutionnelles organisationnelles pour s'adapter au changement (Filippa 2003). L'interprétation de la formation et de l'évolution de systèmes productifs locaux, selon Filippa, s'appuie sur la réponse du niveau local au changement du contexte subi par un contexte de référence et ses conséquences sur le mode de production et d'échange. La figure (n°10) ci-dessous illustre la formation et l'évolution d'un système productif local par des stratégies d'adaptation continues comme réponse aux changements de contexte.

Figure n°10: Système productif local



Source : M-Andrea FILIPPA "Systèmes productifs, gouvernance locale et trajectoire des territoires" Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), Forum de la régulation 2003 page 04.

La stratégie des entreprises locales peuvent s'appuyer sur plusieurs facteurs (de type organisationnel et institutionnel) susceptibles de consolider leur capacité à produire des réponses efficaces face au changement.

A- Stratégie de type organisationnel se matérialisant dans :

¹⁴ M-Andrea FILIPPA "Systèmes productifs, gouvernance locale et trajectoire des territoires" Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), Forum de la régulation 2003 page 03.

- Intensification de l'autonomie décisionnelle à l'intérieur de l'entreprise et entre les entreprises,
- Intensification de l'apprentissage et de la connaissance,
- Augmentation du nombre d'entreprises qui entretiennent des liens marchants et non marchants,
- Intensification du degré de flexibilité,
- Intensification de l'information interentreprises et intra entreprise,

B- Stratégie de type institutionnel se matérialisant dans :

- Renforcement du fonctionnement du système et l'accroissement de la densité institutionnelle,
- Renforcement des relations entre le système productif et l'extérieur.

Bien que les études menées sur les formes d'organisation du système productif soient issues de cas existant dans les pays industrialisés, d'autres études faites sur les pays du sud ont montré l'existence des formes semblables possédant des caractéristiques propres aux structures économiques et sociales de ces pays. Elles prospèrent même dans les entrailles de l'économie informelle. La Vallée de Dos Sinos au Brésil et la ville de Trujillo au Pérou contiennent des districts spécialisés dans la fabrication des chaussures féminines. La région du Punjab en Inde, et celle de la maroquinerie d'El-Jem en Tunisie ressemblent à des clusters. Par contre la région de Fès au Maroc témoigne d'un passage réussi de l'artisanat vers l'industrialisation.

Par ailleurs, la réflexion de G.Garofoli (1993)¹⁵ concernant les modèles de développement local affirme qu'il existe une multiplicité de modèles de développement local, chacun correspondant à une combinaison particulière des composantes d'un territoire, à savoir : la structure économique et l'organisation de la production, l'évolution du système technologique, le marché de travail et les relations industrielles, les acteurs sociaux et la structure sociale, la structure de marché et les formes de compétition, le système d'information et les institutions régulatrices.

¹⁵ Cité par Andréa Filippa, Op.cité page 02.

Section 02

Territoire et démographie

Le territoire contexte du développement, et l'individu le pratique, le façonne et se l'approprie selon sa vision créant ainsi un lien étroit entre la structure et dynamique démographique et le dynamisme de l'espace qui la contient. C'est de cela dont il s'agira dans cette section où nous tenterons d'évoquer les liens transversaux entre la démographie et le territoire.

2-1 Dynamisme démographique et de territoire

Fécondité, vieillissement, natalité, structure (par âge et par sexe) de la population, transition démographique, espérance de vie sont des données précieuses pour les instances de gouvernance locale et territoriale dans leur action de planification, d'organisation et d'aménagement de l'espace et de même degré d'utilité pour les entreprises dans leurs stratégie de localisation et d'investissement.

Sans se permettre de rentrer dans la vieille polémique entre les malthusiens et anti-malthusiens sur les bienfaits d'une population jeune et dynamique sur la croissance, il ressort de ce débat que la nature ainsi que le volume des besoins sont nettement différents entre une structure démographique jeune et une autre vieillissante.

Les besoins de la première sont :

- biens de consommation et d'équipement : nourriture, vêtements, logement, équipements ménagers et collectifs, automobile ;
- et également aux services en matière d'éducation.

Quant aux besoins des seconds, ils sont relatifs à la santé, aux loisirs, à l'assurance, aux voyages, aux transports et aux produits culturels.

La dynamique démographique nous renseigne aussi sur la marche à suivre pour trouver un compromis entre le couple (emploi, chômage). Souvent délicat pour les décideurs, de surcroît, ce couple influence la fécondité et l'investissement des entreprises qui tendent naturellement à se localiser dans des bassins d'emploi favorables en termes de prix et de qualification.

Au sujet de l'occupation des espaces, la croissance du nombre d'habitants d'un territoire implique une pression sur le foncier pour la construction de logements, pour l'industrie et même pour l'extension des terres agricoles. Au contrario, la tendance inverse atténue la pression et fait baisser les prix du foncier entraînant dans certains cas un ralentissement généralisé de l'activité économique d'un territoire et une migration vers d'autres espaces prospères.

2-2 Migration et Mobilité

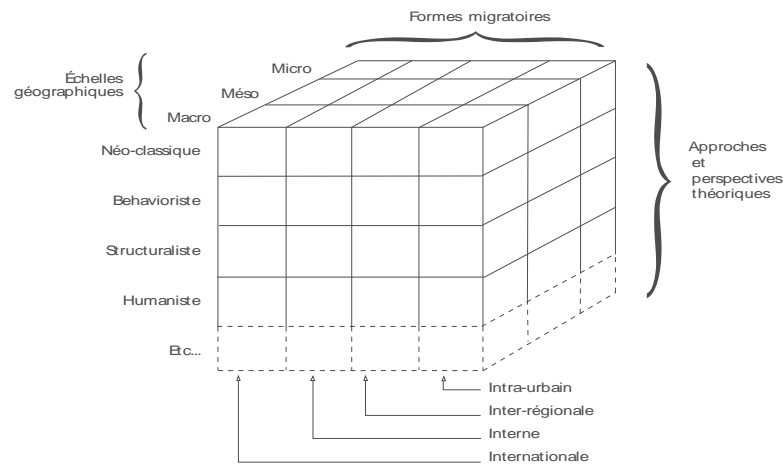
Les phénomènes de migration et de mobilité impliquent automatiquement un déplacement dans l'espace. Quelle que soit sa nature, intérieure ou extérieure, elle est la cause et la conséquence d'un changement économique et social où les lieux et les espaces jouent un rôle important en relation avec les notions d'attractivité et de répulsion propres aux territoires.

Hornby et Jones (1986)¹⁶ définissent la migration comme étant un concept décrivant un déplacement d'une zone administrative ou politique à une autre et qui implique un changement de lieu de résidence ou bien elle est l'action de franchir une frontière administrative ou politique. En plus des explications traditionnelles des facteurs déterminants la décision de migration dont les gains différentiels espérés de changement de lieu de travail et de résidence¹⁷, les facteurs d'attraction et de répulsion des lieux et des territoires et la distance comme postulat expliquant le volume de la migration¹⁸. Les apports modernes en la matière ont mis l'accent sur le binôme "dynamique territoriale, phénomènes démographiques", la prise en compte des lieux autres que urbains dans l'analyse des conséquences des mobilités sur le peuplement ou les compositions territoriales. La figure (n°11) de la page suivante illustre les différentes approches de la migration en relation avec les échelles géographiques.

¹⁶ Cité par Claude Marios "théories de la migration" 2010.

¹⁷ Les déplacements de travail sont fonction des différences de salaires entre régions : en principe, le volume migratoire augmente au fur et à mesure que les disparités de salaire augmentent.

¹⁸ Plus la distance entre deux régions est grande, plus la résistance à la migration est grande.

Figure n° 11 Rapports entre les approches, les formes de migration et les échelles géographiques

Source: Claude Marios. "Théories de la migration, 2010.

Quant à la mobilité, elle désigne un déplacement sans référence à une échelle spatiale ou temporelle quelconque¹⁹. De surcroît, la mobilité se décline en deux formes:

- A. **Forme aléatoire**²⁰ : elle décrit la sédentarité dans un espace délimité : un quartier, un terroir, une unité administrative, correspondant à une certaine homogénéité de l'espace partagé.
- B. **Forme réticulaire**²¹ : elle est structurée par les flux, les échanges, une organisation qui s'opère à distance sans prise sur les lieux traversés.

La mobilité, en particulier résidentielle, façonne la composition et la décomposition urbaine et les déplacements quotidiens tissent des réseaux désormais étendus à l'origine de nouvelles dynamiques de peuplement. Les études de l'Economie Urbaine ont accordé un grand intérêt à la mobilité notamment en ce qui concerne le choix des travailleurs de leurs places de résidence par rapport au prix du loyer et aux lieux de travail, ainsi que les entreprises en ce qui concerne le rapprochement aux marchés d'écoulement de leurs biens et services. En parallèle, la Nouvelle Economie Géographique postule que la formation

¹⁹ Distinction formulée par Daniel Delaunay dans "Migration population et peuplement", formulation d'une nouvelle unité de recherche, Paris 2008. Page 04.

²⁰ Daniel Delaunay, opcité page 03,

²¹ Idem, Opcité page 03.

d'espace hautement structuré est due au comportement résidentiel des agents économiques qui accordent une importance capitale à leur voisinage. A cet effet, quand un mouvement dans l'échiquier résidentiel d'un espace est opéré vers un nouvel espace, il peut provoquer un effet boule de neige pouvant entraîner la formation d'une nouvelle agglomération (Dimou, 2002)²².

L'exode rural est une autre forme de migration ayant une connotation négative au regard de la panoplie de difficultés qu'il a entraîné durant la transition démographique survenue dans certains pays sous-développés. En Algérie, à titre d'exemple, l'explosion démographique de la fin des années soixante-dix (70) et durant les années quatre-vingt (80) conjuguée au déséquilibre régional hérité du colonialisme et n'ayant pas pu être rattrapé par les stratégies de développement, a provoqué un exode rural massif vers les grandes villes. L'ampleur du mouvement a accentué la demande sur le logement, l'emploi, les infrastructures sociales et la consommation de l'espace. Cela a conduit vers un étalement urbain non contrôlé, l'atteinte à l'esthétique des paysages, prédation de l'espace notamment au détriment de l'agriculture...

Notons enfin que la démographie et le territoire sont des concepts inséparables car en fait, un territoire sans population ne peut être défini qu'en tant qu'espace naturel ou sauvage. Les tendances démographiques influent continuellement sur la cohésion économique et sociale du territoire, elles le façonnent, le transforment et le hissent d'une part au rang d'espace dynamique et compétitif et peuvent abaisser son importance en raison de l'exode et de la migration d'autre part. Néanmoins, la migration n'est pas toujours perçue comme signe de déclin. Au contraire, bon nombre d'études ont montré que les fonds transférés à partir d'autres territoires, même d'outre mer, par les émigrés contribuent sensiblement dans le développement local notamment dans les pays d'Afrique de Nord.

²²"De l'économie géographique à la croissance endogène localisée, historique d'une évolution", Université de la Réunion, 2002. Page 04.

Section 03

Territoire et infrastructures

Il a été établi dans la majorité des cas étudiés, que les infrastructures impactent positivement sur le développement, l'attractivité et la compétitivité de l'espace national et par conséquent de l'espace régional et local. "Le concept d'infrastructure renvoie au capital physique qui permet à l'économie de fonctionner et aux services essentiels, urbains et ruraux, d'être produits et distribués : traitement, distribution de l'eau potable assainissement des eaux usées, irrigation, production et distribution d'énergie, systèmes de transports et de communication, traitement des déchets. On peut aussi ajouter à cette liste de services la contribution des infrastructures nécessaires à l'éducation et à la santé publique comme les écoles et les hôpitaux, dont l'utilité dépend aussi des infrastructures précitées"²³. Barro (1990)²⁴ considère que les infrastructures d'Etat sont une source de la croissance endogène. Les dépenses d'infrastructures publiques correspondent à la formation de biens publics non-rivaux et non-exclusifs, générateurs d'externalités d'échelle, qui conduisent à une augmentation de la productivité marginale privée.

Il s'agira dans cette section des infrastructures de transport eu égard à leur effet sur l'organisation de l'espace à travers les notions d'accessibilité et de maillage du territoire.

3-1 Transport et espace

"Transport et espace entretiennent des relations riches mais complexes et interactives. Les déplacements, les mobilités traduisent la capacité des sociétés à utiliser, à exploiter et à valoriser leur territoire"²⁵. Le besoin d'ériger des infrastructures de transport obéit à trois impératifs selon Plassard (1977) :

- résorber des points « durs » du réseau liés à l'insuffisance (vétusté ou manque de capacité) des équipements en place ;
- anticiper sur les difficultés à venir en proposant des solutions techniques adaptées ;

²³Benabedella: "le développement des infrastructures en Algérie", CREAD 2010, page 02.

²⁴ Cité par Michel Dimou : de l'économie géographique à la croissance endogène localisée. Université de la Réunion 2002. Page 06.

²⁵ Armend Colin : l'évaluation socioéconomiques des infrastructures de transport, revue d'économie régionale & urbaine. 2007. Page 653.

- équiper le territoire pour stimuler l'action d'une politique d'aménagement.

3-1-1 La portée des infrastructures

Les grandes infrastructures quelles qu'elles soient, routières, ferroviaires, aériennes ou maritimes ne sont pas dénuées d'impacts socioéconomiques sur le territoire de leur implantation. Ces impacts se présentent comme suit :

- la proximité à l'infrastructure favorise l'agglomération des activités et l'apparition de nouvelles formes de centralité;
- minimisation des coûts de transaction;
- désenclavement et gain du temps;
- transport et mobilité participe à la mise en ordre de l'espace géographique;
- les infrastructures permettent l'amélioration du fonctionnement du marché du travail;
- ils permettent aussi l'augmentation de la concurrence;
- l'amélioration des échanges;
- l'attractivité de l'investissement.

3-2 L'accessibilité

L'un des arguments avancés pour contredire le fait structurant indiscutable des infrastructures est l'impossibilité pour une infrastructure prise isolément ou prise dans sa dimension physique de garantir le maillage d'un territoire et affecter la localisation des entreprises et la croissance de l'activité économique. A cet égard, l'analyse de l'efficacité de ces infrastructures est rendu possible grâce à l'introduction de la notion d'accessibilité.

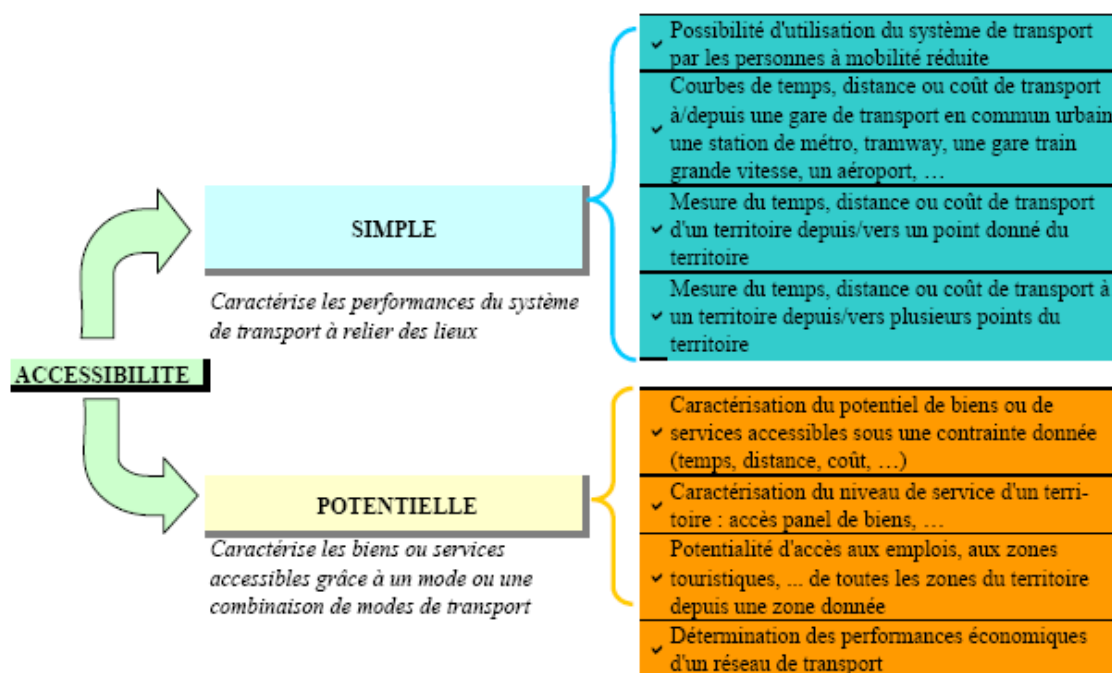
L'accessibilité peut ainsi être définie comme étant la quantité de biens, d'emplois ou encore le volume de population qu'un individu peut joindre à partir d'un point donné, compte tenu du niveau d'offre d'infrastructures routières, de son comportement de déplacement et de l'attractivité des destinations possibles. Les opportunités qu'offre le territoire ne prennent de sens qu'à travers les conditions de transport qui permettent d'y accéder, et inversement les conditions de transport offertes par le réseau n'ont d'intérêt qu'en fonction des destinations desservies"²⁶.

²⁶ Rapport d'étude du Service d'étude technique des routes et des autoroutes "accessibilité des territoires et des services", France 2008. page 07.

Suivant cette définition, deux types de concepts sont alors mis en exergue : d'un côté, une quantité de biens ou de services (par exemple, un nombre d'emplois, d'habitants, de commerces, de sites touristiques, ...) ; de l'autre, un indice traduisant la plus ou moins grande facilité pour les atteindre (un temps de transport, un coût généralisé, une combinaison associant temps, coût, confort, ...). "Une déclinaison simple de cet indicateur de potentiel consiste en la détermination du nombre de biens ou services accessibles sous une contrainte donnée (temps, distance, coûts, ...)"²⁷.

La figure (n°11) ci-après, illustre en détail les différentes formes d'accessibilité et les biens et services auxquels elles permettent d'accéder.

Figure n°(12) : les différentes formes d'accessibilité



Source : Rapport d'étude du Service d'étude technique des routes et des autoroutes "accessibilité des territoires et des services", France 2008. Page 08

²⁷ Idem, op cité page 08, distinction présentée par Veckerman in " Wachs and Kumagai".

Il nous apparaît clairement qu'armer un territoire avec des infrastructures est susceptible de le viabiliser, de le transformer, de modifier les distances et automatiquement les coûts de transaction... Toutefois, certains affirment, à l'image de Cornilly, Danzanvilliers et Furgaut et (1988) que « les analyses effectuées mettent clairement en évidence les retombées positives des grandes infrastructures routières sur le développement économique régional et local (...) » mais tempèrent cette affirmation en expliquant « qu'il n'y a pas de véritable automatisme entre la mise en service de la route et l'essor économique des zones desservies : l'impact est fortement conditionné par les potentialités locales préexistantes, le dynamisme des acteurs locaux et les initiatives prises par les collectivités territoriales en tenant compte de la spécificité du contexte et des atouts à valoriser ».

En somme, et après avoir effectué un survol des aspects constructeurs de l'espace dont la démographie dans son mouvement, l'activité productive de l'homme dans sa dynamique et la dotation du territoire de moyens facilitant son occupation et son parcours; nous ne manquons pas de mettre l'accent sur les liens qui unissent les différents acteurs qui sont impulsés par l'effet de proximité et la façon avec laquelle les ressources sont mises à contribution pour le développement du territoire. Cela se traduit par des configurations spatiales particulières non reproductibles sur d'autres lieux.

Chapitre 03

Construction de l'espace en Algérie

L'Algérie compte 2 381 740 km² d'espace différencié et façonné par des facteurs géographiques, climatiques et historiques. Il est le reflet de l'ensemble des sociétés qui l'ont pratiqué que se soit des occupants ou des autochtones. Du point de vue topographique, il se caractérise par trois (03) divisions horizontales (la bande côtière, les Hauts Plateaux et le Grand Sud) et trois (03) divisions verticales (Est, Centre et Ouest).

Pour ne citer que les périodes du colonialisme français et celle d'après l'indépendance, l'organisation du territoire en Algérie est qualifiée par Rahma (2001) de la façon suivante: "Avant l'indépendance, les différentes réorganisations territoriales, que l'Algérie avait connu, ont obéi à des exigences diverses; qu'elles soient d'ordre colonial ou répondant à des impératifs expansionnistes, elles ont eu souvent pour but l'exploitation démesurée du pays dans tous les domaines. Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics ont multiplié les efforts dans le souci de mettre fin aux disparités multiples émanant des systèmes politiques et économiques antérieurs"¹. Il devient dès lors important de présenter dans ce chapitre les différents éléments ayant contribué à la production de la configuration actuelle de l'espace algérien.

Nous allons nous intéresser particulièrement dans ce qui va suivre, à trois périodes coïncidant en premier lieu, avec l'occupation française puis en second lieu, à la période de l'économie dirigée postérieure à l'indépendance et en dernier lieu, à la période des mutations économiques et sociales qu'a connu l'Algérie depuis 1990.

¹ Djamel Rahma "La structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers", thèse de Doctorat, Université Mantouri de Constantine, avril 2001. Page 10.

Section 01

Période de l'occupation française

01-01 L'Algérie à l'aube de l'occupation française

Malgré les nombrables tentatives d'organiser l'espace algérien par les différents occupants ayant régné tout au long de l'histoire, la société algérienne demeurait traditionnelle. "Dans une sorte d'équilibre basé sur l'unité et la solidarité du groupe social qu'est la tribu"². Cette dernière était le nombril politique, économique et territorial autour duquel s'articule et s'organise la société. Elle est généralement divisée en fractions et Douars regroupant plusieurs villages ou plusieurs tribus nomades³. Le territoire représente pour la tribu sa principale ressource économique et "chaque tribu se reconnaît par rapport à un territoire donné, bien délimité dans l'espace. Les frontières entre les tribus n'étaient pas matérialisées dans l'espace mais admises par reconnaissance tacite et mutuelle"⁴. Les populations organisent et mettent en valeur leur espace en fonction des conditions naturelles et humaines en leur possession. D'un point de vue économique, l'agriculture et l'élevage secondés par l'artisanat et le commerce étaient les principales activités de la société traditionnelle algérienne.

Selon Marc Cote (1981)⁵ l'organisation de l'espace était basée sur la complémentarité des milieux biogéographiques correspondant à trois types d'échelles selon l'importance de la distance parcourue : les déplacements de courtes distances qui utilisent la complémentarité des unités géographiques (collines, glacis, plaines d'épandage...). Les déplacements des hommes et des troupeaux sont quotidiens. Les déplacements de moyenne distance qui utilisent la complémentarité des différents milieux physiques plaine-montagne. Les mouvements des troupeaux et des hommes, qui s'effectuent sur quelques dizaines de kilomètres, sont saisonniers. Les déplacements de longues distances qui

² Djamel Rahma ; "La structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers", thèse de Doctorat, Université Mantouri de Constantine, avril 2001. Page 38.

³ Idem, page 39.

⁴ Idem.

⁵ Mutations rurales en Algérie. Le cas des Hautes plaines de l'Est. 2ème édition. OPU; Alger, 1981, cité par Rahma, Opcité. Page 40.

utilisent la complémentarité entre les différents ensembles géographiques (Sahara, Hautes Plaines). Les mouvements suivent le rythme des saisons; un mouvement sud nord pendant la période estivale et l'inverse pendant la saison froide.

Quant aux statuts fonciers existant durant cette période, ils ont été qualifiés par Hamani (1985)⁶ de particuliers et originaux liés chacun à un mode d'appropriation et d'exploitation du sol spécifique. Il distingue, à ce propos, cinq (05) types de statut :

1. Les biens du Beylik : ils se composent des terres du Bey correspondant souvent aux meilleures terres et se situent près des grandes villes ou des terres qui proviennent de confiscation ou de séquestres et qui sont automatiquement incorporées dans le domaine de l'État. Ce type est souvent loué ou cédé aux tribus dites *Makhzens*.

2. Les terres Melk : il s'agit de la propriété privée au sens propre du terme mais qui est régie par certaines règles qui proviennent des lois islamiques ou d'habitudes ancestrales :

- c'est une appropriation individuelle mais suivant le droit coutumier;
- ce droit est reconnu par la collectivité (tribu) comme telle;
- absence de titre ou de plan;
- aliénabilité de la propriété de par la loi musulmane.

Ces terres se situent souvent dans les zones montagneuses du nord tellien et du sud atlasique de l'Est Algérien, comme les montagnes de la Petite Kabylie, les Bibans, les Monts du Belezma, les monts des Aurès et la partie occidentale des Nememcha.

3. Les terres Arch : elles correspondent généralement aux vastes étendues des Hauts plateaux. Chaque membre de la communauté exploite la parcelle qu'il avait défrichée à l'intérieur du territoire de la tribu sans pour cela être le propriétaire. Si celle-ci est délaissée, elle revient à la communauté. Les terres Arch ont les caractéristiques suivantes :

- Appropriation collective de la tribu;
- Exploitation directe, individuelle avec obligation de continuer à cultiver le sol pour en conserver la jouissance;
- Inaliénabilité, interdiction de location.

⁶ "De la tribu à la révolution agraire. Les statuts fonciers dans l'Est Algérien". Approche cartographique. Thèse de 3ème cycle. Montpellier, 1985. Cité par Rahma, Opcité page 41.

4. Les terres Habous : ce sont des terres qui appartiennent à des communautés religieuses et dont les revenus sont souvent destinés à des œuvres pieuses ou sociales. Ce sont des terres inaliénables et imprescriptibles qui se situent souvent autour des villes et sur des territoires hors tribus.

5. Les terres makhzens : ce sont des terrains appartenant aux autorités turques et qui sont concédés à des personnalités ou à certaines tribus autochtones. Ces territoires se caractérisent par une distribution spatiale irrégulière.

01-02 L'occupation française

Durant les trente (30) premières années de l'occupation, les autorités françaises ont gardé la même organisation territoriale turque⁷ moyennant quelques modifications. Le comportement de l'occupant du point de vue territorial et spatial se caractérisait par :

- l'acharnement sur les autochtones pour les déposséder de leurs terres;
- Renforcement du pouvoir central au détriment du pouvoir tribal par l'installation de cantonnements dans chaque espace colonisé;
- expropriation, massacre de la population pour les forcer à quitter leurs meilleures terres;
- création de zones aménagées pour les nouveaux colons dans les régions les plus riches et les plus fertiles

1-2-1 Période de la législation en vue de l'expropriation et la réorganisation territoriale de l'Algérie

Une fois que l'autorité française a parachevé l'occupation du territoire algérien au terme des trente (30) premières années de la colonisation, elle s'est lancée dans une nouvelle organisation spatiale dans le but de mieux contrôler et de mieux gérer les territoires. Pour ce faire, un arsenal juridique a été mis en place pour encourager la colonisation et il a été accompagné par la création de villages et de périmètres de colonisation. La plus importante des lois instituée dans cet objectif été le Sénatus Consulte⁸ du 22.04.1863 qui visait l'éclatement des tribus en douars aux limites et attributions

⁷ Les Turcs ont divisé l'Algérie en trois grandes régions : beylik de l'est, beylik de l'ouest, beylik du Tittri au centre et Alger comme étant le siège du gouvernement central.

⁸ Rahma, Opcité page 45.

désormais fixes et mieux contrôlables. Cela a provoqué de grands bouleversements dans la société et dans l'espace⁹, à savoir :

- éclatement des tribus en douars avec une logique autre que celle qui a été connue dans la société algérienne. De 1863 à 1881, les 2/5 des tribus algériennes furent touchées, ce qui représenta 372 tribus et 1 037 066 habitants¹⁰,
- expropriation des terres fertiles se situant dans les plaines ce qui a obligé les autochtones d'arpenter les montagnes à la recherche de terres cultivables et des pâturages pour le bétail;
- suppression ou détournement des voies de déplacement quotidien et saisonnier;
- naissance de conflits entre douars et tribus sur les terres en raison de perte des repères limitant les espaces ainsi que la réduction de l'espace nécessaire aux pratiques agro-pastorales.

En totalité, les différentes lois légiférées pour accomplir la colonisation de l'Algérie ont abouti en 1930 à l'occupation de 2 350 000 hectares de terres de bonne qualité par les colons¹¹.

1-2-2 le régime administratif du territoire algérien

L'organisation de l'espace algérien s'est poursuivie en instaurant une division du territoire basée sur trois niveaux, bien hiérarchisés et centralisés : le département, l'arrondissement et la commune. "L'Algérie, naturellement divisée en trois zones parallèles à la mer, s'est trouvée partagée en trois régions perpendiculaires à la côte"¹². Il s'agit des départements d'Oran, d'Alger et de Constantine. Le tableau (n°01) de la page suivante, retrace la superficie de chacun des trois départements coloniaux de l'Algérie.

⁹ Idem page 47

¹⁰ Idem, page 47.

¹¹ Idem page 48.

¹² Idem page 49.

Tableau n° (01): superficie des trois grands départements algériens issus du Découpage administratif et territorial colonial

Département	Oran	Alger	Constantine
Superficie	55 675 km ² ,	54 087 km ²	87 547 km ²

Source : Tableau reconstruit par nous-même à partir des donnée de Rahma. "La structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers", thèse de Doctorat, Université Mantouri de Constantine, avril 2001. Page 50

Les trois départements sont subdivisés en trois (03) territoires: territoire civil à majorité européenne, le territoire mixte ne contenant que quelques éléments européens et le territoire arabe sans aucune présence européenne.

Concernant les arrondissements, l'espace algérien a été structuré en 20 arrondissements qui gouvernent 330 communes en plein exercice et 78 communes mixtes. La différence entre les deux formes d'organisation réside dans les caractéristiques des communes en plein exercice comptant une majorité européenne et qui sont créées sur les territoires civils et riches. Elles sont dotées de tous les services et les équipements vitaux de base pour le bien-être des colons et le fonctionnement de leur activité économique. Les communes mixtes de leur part, se situent généralement sur le territoire de la commune en plein exercice ayant une population européenne minoritaire. Elles sont créées dans le but de préparer le territoire de la commune au passage au niveau de la commune en plein exercice quand les conditions économiques et sécuritaires le permettent. En 1956, les communes mixtes disparaissaient en faveur d'une nouvelle organisation administrative de territoire algérien qui compte désormais, 15 départements, 29 arrondissements et 1525 communes¹³.

¹³ Hamada, Opcité page 56.

Section 02

Occupation de l'espace dans l'Algérie socialiste

L'Algérie a hérité de la période coloniale d'énormes disparités territoriales. Cela s'est traduit par la formation d'espaces bien lotis en raison de leurs richesses et d'autres délaissés et déshérités à cause de leur improductivité selon les convictions coloniales. Les décalages ne s'observaient pas seulement entre les régions mais aussi à l'intérieur même de celles-ci. Cela témoigne des privilèges accordés aux communes de plein exercice au détriment des communes mixtes sur un même territoire. L'urgence après l'indépendance était de construire un système économique et social pouvant faire sortir l'Algérie de son sous-développement aigu. Le choix avait été porté sur "la propriété collective des moyens de production, et la gestion centralisée, administrée de l'économie servant l'édification d'une industrie de base"¹⁴. Bien évidemment, ce choix aura des répercussions sur l'occupation de l'espace sous l'effet des stratégies économiques de développement et l'organisation administrative du territoire.

02-01 : Effet du développement économique sur l'espace

La planification centralisée de l'économie implique aussi la planification des sols et leur fonctionnement. La stratégie des industries industrialisantes ainsi que la révolution agraire ont eut des impacts sur l'affectation et l'occupation des espaces que se soit dans l'urbain ou dans le rural.

La politique industrielle visait la création d'un tissu industriel autour de la pétrochimie, de la métallurgie, de la sidérurgie et de la mécanique localisée dans les grandes villes littorales ou à proximité d'Oran, Arzew, Alger, Skikda, Annaba et Constantine¹⁵. Ces localisations ont été justifiées par les caractéristiques des espaces

¹⁴ Benissad "Algérie: de la planification socialiste à l'économie de marché" Edition ENAG, Alger 2004.

Page 05

¹⁵ Hayette Nemouchi " Pratiques sociales et problèmes fonciers en Algérie" Université de Caen, France 2010. Page 129.

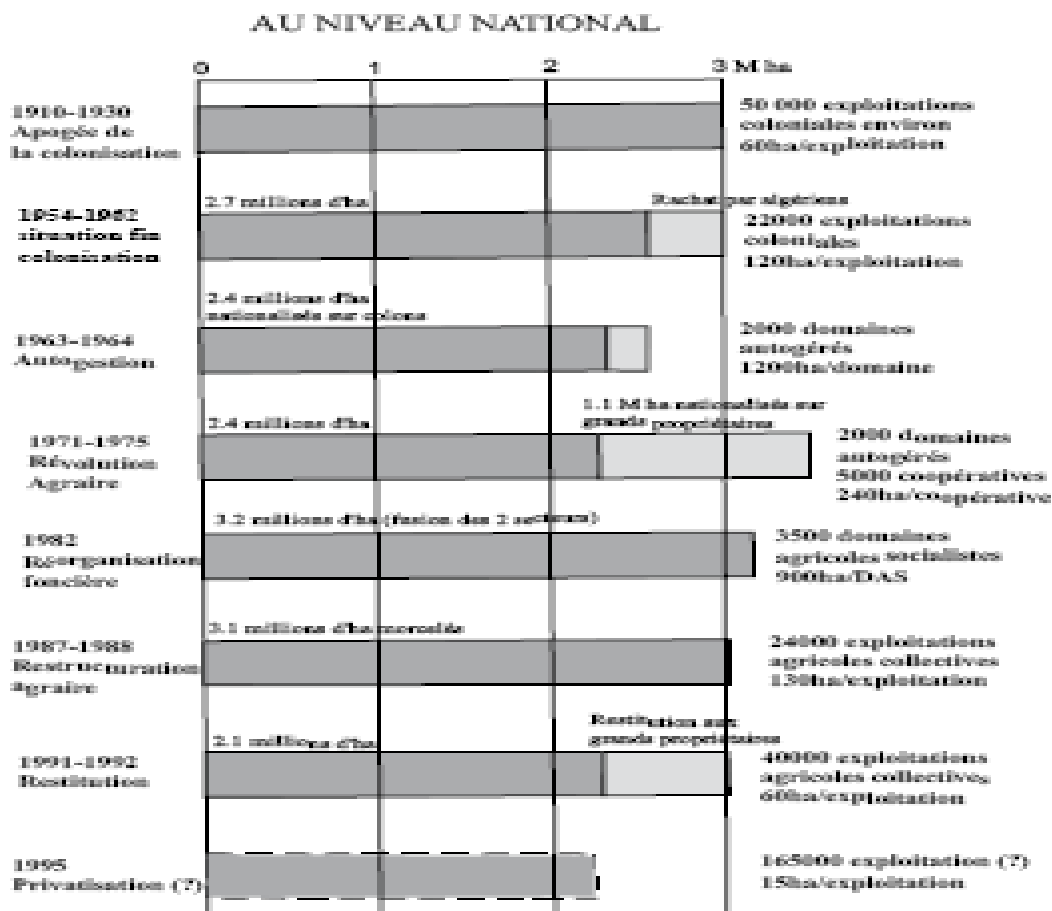
géographiques notamment la qualité différenciée du peuplement et d'équipement des régions.

A cet effet, la polarisation industrielle a attiré des masses de population très importantes constituées d'ouvriers et de personnel d'encadrement technique et administratif. Par voie de conséquence, ce mouvement de masse a induit une demande accrue sur les infrastructures économiques et sociales. Pour combler la saturation des capacités existantes de construction et de réalisation, des projets ont été lancés à la hâte provoquant une consommation non contrôlée de l'espace et un étalement urbain au détriment des espaces qui ont été jadis destinés à l'agriculture.

La législation mise en place en 1974, visant à mettre sous contrôle des municipalités l'ensemble des espaces situés à l'intérieur des agglomérations afin de dégager un portefeuille foncier en vue d'implanter des équipements, a encouragé les collectivités à surconsommer de l'espace augmentant ainsi les enchères et la spéculation (Namouchi 2010). Vers la fin des années quatre-vingt (80) le désengagement de l'Etat dans le domaine de la production du logement conjugué à la libéralisation du marché foncier et la reconnaissance du droit à la propriété; une panoplie des difficultés ont fait surface telles que l'occupation illicite des terres, la superposition des titres de propriété...

Dans le monde rural, la nationalisation et la socialisation des terres dans le cadre de la révolution agraire a donné une nouvelle organisation spatiale. Les terres nationalisées ou héritées des fermes coloniales ont été structurées en Coopératives Agricoles ou encore en domaine autogéré. Durant les années quatre-vingt (80) la forme de la propriété agraire avait évolué vers la privatisation et le démembrement des domaines agricoles socialistes en exploitations collectives. La figure (n°13) de la page suivante présente les différents statuts fonciers en Algérie et l'évolution de la surface de l'espace agricole entre 1910 à 1995.

Figure n° (13) : Différent statuts fonciers qu'a connu l'Algérie et l'évolution de la superficie agricole entre 1910 à 1995.



Source: COTE, M (1996, p. 58)

Source : Namouchi " Pratiques sociales et problèmes fonciers en Algérie" 2010, page 94.

02-02: Organisation administrative du territoire

Le système économique, politique et social que l'Algérie avait choisi après son indépendance suppose une réorganisation bien hiérarchisée du territoire afin de combler les vides constatés dans tous les domaines. La stratégie du développement nationale a été initiée et conduite par l'Etat. A cet égard, un maillage progressif du territoire a été mis en place suivant les conditions socioéconomiques du moment en relation avec la progression des capacités financières et humaines de l'Algérie.

La première tentative d'organisation¹⁶ fut celle de 1963. Elle a permis d'abaisser le nombre des communes de 1525 à 676, alors que les départements ont été gardés avec leur forme préconisée par la réforme coloniale de 1956. Cette nouvelle organisation consacre à la commune une importance capitale. La législation stipule que "la commune est la collectivité territoriale politique, administrative, économique et sociale de base"¹⁷

La réforme de 1974 a prévu une organisation plus fine visant à permettre une ventilation efficace des moyens et des outils de développement, notamment vers les régions les plus défavorisées du territoire national. Le principe de décentralisation promu par la réforme confère aux wilayas et aux communes la pleine compétence de recenser les difficultés au niveau local et de préconiser des solutions sous forme de projets ayant des intérêts socioéconomiques.

Le nouveau découpage a divisé l'espace national en 31 Wilayas, 160 Daira et 704 Communes. Il intervient au moment où l'Algérie connaît une industrialisation et urbanisation massives. Cette démarche de réorganisation vise à mettre en place des structures, au niveau local, capables de gérer les grandes transformations spatiales du point de vue économique et social, encadrer les mouvements de populations dans l'exode rural et avantager les petites villes par rapport aux grandes.

Une fois encore, plusieurs impératifs ont contraint les décideurs à revoir l'organisation du territoire dont :

- formation de nouvelles polarisations sous l'effet du découpage de 1974 et les grands projets d'investissement réalisés pendant la deuxième moitié des années soixante-dix (70) et la première moitié des années quatre-vingt (80);
- accentuation du mouvement de la population vers les espaces urbano-industriels;
- la forte croissance démographique;
- volonté des centres de décisions d'octroyer d'ample importance à la dimension locale du développement en augmentant le nombre de centres de décisions;
- Souci d'équilibre régional et maillage équilibré du territoire en infrastructures de base.

¹⁶l'Ordonnance du 18 janvier 1963

¹⁷ Rahma, Opcité page 58.

La loi relative à la réorganisation territoriale (loi n° 84-09) fut promulguée le 04.02.1984 impliquant l'élévation du nombre de Wilayas à 48 et le nombre de communes à 1540.

Nous constatons durant cette période que la démarche des instances dirigeantes a été de réparer dans un premier temps, les fortes disparités existantes entre les régions et de parfaire, dans un deuxième temps, l'organisation de l'espace en fonction des plans de développement ainsi que l'évolution des paramètres démographique et économique résultant de cette dynamique. L'étude menée par Djamel Rahma dans le cadre de sa thèse de Doctorat au sujet des structures spatiales de l'Est algérien fait ressortir, que l'organisation spatiale de 1984 est le meilleur maillage qu'a connu l'Algérie eu égard à la corrélation trouvée entre les caractéristiques spatiales, le nombre d'habitants et le nombre d'unités issues de ce découpage.

Section 03

Pratique de l'espace à l'ère de l'économie de marché

La première remarque à retenir dès l'amorce de cette période est la crise à multiples facettes que l'Algérie avait subi tout au long des années quatre-vingt-dix (90). Cette situation a mis tous les projets de développement en péril en raison de la réduction drastique des budgets de l'Etat et l'instabilité politique et sécuritaire ayant eu un impact négatif sur l'investissement privé. Sur le plan démographique, la fécondité et la natalité ont connus une baisse sensible alors que l'exode rural a repris à cause de l'insécurité qui a régné dans plusieurs régions du pays. Par voie de conséquence, l'occupation de l'espace a connu une nouvelle distorsion notamment dans les régions montagneuses, les moyennes et grandes agglomérations.

Le début des années deux mille (2000) marque une amélioration sensible dans la situation économique de l'Algérie. L'aisance financière a permis de mettre en œuvre deux plans de relance économique 2005-2009, et récemment celui allant de 2010 à 2014. Les deux plans ont été accompagnés d'un schéma national d'aménagement du territoire marquant à la fois un retour à l'aménagement du territoire comme outil d'organisation et de développement de l'espace et une redéfinition du rôle de l'Etat dans le double contexte, d'économie de marché et de globalisation qui caractérise les relations internationales.

03-01: Le Schéma National de l'Aménagement du Territoire

L'aménagement du territoire en Algérie est passé par quatre (04) phases distinctes¹⁸ :

- La première, s'étale entre 1967 à 1978 : elle se caractérise par une politique d'équilibre régional plus qu'une politique d'aménagement du territoire à travers une approche volontariste sous tendue par une justice sociale.
- La seconde s'est officiellement engagée à partir de 1979 par une politique d'aménagement du territoire dotée d'attributions mais sans moyens conséquents.

¹⁸ Document officiel de la Conférence nationale sur le Schéma National de l'Aménagement du Territoire SNAT, Alger Palais des Nation le 04 avril 2011. MATE.

- La troisième phase amorcée dès 1988, correspond au déclin de la politique territoriale suite à la crise économique qu'a connu le pays du fait de la chute du prix du baril de pétrole, et la réduction drastique de ses revenus. Cette situation s'est traduite par l'affaiblissement des stratégies socio-économiques de l'Etat et des actions territoriales;
- La dernière ou phase actuelle et ce depuis 2000, correspond au retour de l'aménagement du territoire dans l'organigramme du Gouvernement et au souci de relance d'une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire.

Selon le même document que nous avons cité en référence, cette nouvelle politique d'aménagement du territoire s'est dotée d'instruments législatifs, réglementaires, organisationnels, financiers et fiscaux adéquats pour impulser une réorganisation du territoire, qui non seulement devra corriger les distorsions constatées, mais aussi d'assurer l'équilibre, l'équité, l'attractivité et valoriser les atouts et les potentialités nationales tout en veillant à la durabilité du développement de toutes les régions et villes du pays.

Comme tout plan d'aménagement, le SNAT (2025 puis 2030)¹⁹, qui est une action volontariste de l'Etat, s'étale sur une période plus au moins longue eu égard au volume et l'importance des projets programmés. Il se distingue par le partenariat durant sa deuxième phase de réalisation. De ce fait, "l'Etat ayant mis en place les investissements structurants de sa politique d'aménagement du territoire, jouera de plus en plus un rôle de régulateur et d'arbitre laissant les opportunités d'actions importantes à une gamme plus large d'acteurs"²⁰. Aussi, le SNAT a pris en considération les dimensions suivantes :

- Le territoire et ses dynamiques;
- Les formes modernes de développement local "pôle de compétence, pôle d'excellence";
- La création de nouvelles villes;
- Le lancement de grands projets d'infrastructure qui auront un effet structurant sur le territoire.

¹⁹ Les autorités ont programmé le SNAT à l'horizon 2025 puis la date a été revue à l'occasion de la Conférence nationale sur Schéma National de l'Aménagement du Territoire SNAT, Alger Palais des Nation le 04 avril 2011.

²⁰ Idem.

03-02 SNAT, objectif, ossature et actions

3-2-1 objectifs du SNAT

Le SNAT 2030 est composé de 04 lignes directrices sous forme d'objectifs:

- La durabilité des ressources ;
- Le rééquilibrage du territoire ;
- L'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- L'équité sociale et territoriale

3-2-2 L'architecture du SNAT

Le SNAT est charpenté autour de :

- 20 Programmes d'Action Territoriale (PAT);
- 19 Schémas Directeurs Sectoriels;
- 09 Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT);
- 04 Schémas Directeurs d'Aménagement d'Aires Métropolitaines (SDAAM);
- 48 Plans d'Aménagement de Wilaya (PAW).

3-2-3 Les actions du SNAT

A chaque objectif lui est assigné un certains nombre d'actions

1- Durabilité des ressources

- a- La durabilité de la ressource en eau;
- b- La conservation des sols et la lutte contre la désertification;
- c- La protection et la valorisation des écosystèmes;
- d- La prévention des risques majeurs.

2- Rééquilibrage du territoire à travers :

- Le freinage de la littoralisation et l'équilibrage du littoral;
- Développement par l'option Hauts Plateaux;
- Développement par l'option Grand Sud;
- Délocalisation des activités et déconcentration de l'administration;

- Renouveau et intégration du système urbain et équilibre de la relation urbain/rural.
- 3- **Equité territoriale:** il s'agit d'intervenir dans les régions qui risquent de subir les jeux de la concurrence et de la compétitivité à travers :
- la politique de la ville et de renouvellement urbain,
 - le renouvellement du cadre de vie et l'esthétique de l'espace habité,
 - le développement par la promotion des systèmes productifs, des activités économiques urbaines et la création d'emploi.
- 4- - **Attractivité et compétitivité des territoires par :**
- la modernisation et le maillage des infrastructures des travaux publics, de transport par autoroute et par rail, de plateformes logistiques et de communication,
 - la métropolisation : faire des 4 grandes villes du pays Alger, Oran, Annaba et Constantine des vecteurs de compétitivité, un environnement d'affaires et des générateurs de croissance.
 - Les villes nouvelles et les pôles de compétitivité

Tableau n° (02) : Villes nouvelles projetées dans le cadre du SNAT 2030

Nouvelle ville	Superficie	Population	Activités	Montant estimé
BOUGHEZOUL	13 724 ha	400 000 personnes	Centre d'excellence •Haute technologie •Biotechnologie •Energies renouvelables	--
BOUINAN	1 000 ha à 2 270 ha	150 000 personnes à 250 000 personnes 10 000 logements	Complexe sportif	3,2 milliards de \$
SIDI ABDELLAH	2 000 ha	350 000 personnes 30 000 logements 20 000 emplois	- Technologies de l'information et de la communication. - Centre de médecine - Ecole nationale des sourds	--
HASSI MESSAOUD	4 483 ha	80 000 personnes	-Îlot énergie -Activités culturelles, sportives et de loisirs	6 milliards de \$

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (Algérie)

- Le SNAT prévoit la création de six (06) pôles d'excellence à travers le territoire national. Le tableau (n°03) suivant reprend l'implantation de l'ensemble des pôles d'excellence prévus dans le SNAT 2030.

Tableau n°(03): pôles d'excellence prévus dans le SNAT 2025.

Les villes et régions	Thématiques
Alger- Sidi Abdellah – Bouinan	Technologies avancées et TIC (Sidi Abdellah) et biotechnologies alimentaires et médecine du sport (Bouinan)
Oran – Mostaganem – Sidi Bel Abbès – Tlemcen	Chimie organique, énergie et technologies spatiales et télécommunications
Constantine – Annaba – Skikda	Biotechnologies métallurgie-mécanique et pétrochimie
Sétif – Bejaia – Bordj Bou Arréridj – M'sila	Plasturgie, biotechnologie alimentaire et productique;
Ouargla – Hassi Messaoud – Ghardaïa	pétrochimie- énergies additionnelles, énergies renouvelables et agronomie saharienne – biotechnologies zones arides eau
Médéa – Boughezoul – Laghouat :	énergies renouvelables, biotechnologies, environnement, santé agriculture et alimentation, ressources hydriques et l'industrie pharmaceutique

Source : Tableau reconstruit par nous même à partir des données du document de synthèse SNAT 2025 .2008.

Après quelques années de mise en œuvre du SNAT, le projet "autoroute Est-Ouest", arrivé à la phase finale de sa construction, apparaît comme la réalisation majeure pour le moment, à côté de l'amélioration de l'état du réseau routier et son extension, l'augmentation des capacités d'adduction en eau potable par dessalement de l'eau de mer ou encore, la construction de nouveaux logements. A cet effet, l'évaluation quantitative et qualitative du SNAT attendra d'abord son arrivée à mi-parcours et puis l'apparition des effets structurants des projets finalisés.

La disposition actuelle de l'espace algérien résulte d'un héritage enraciné dans l'histoire où chaque forme d'organisation obéit à un contexte bien déterminé. Pour cette raison, il n'apparaît pas comme un processus uniforme et continu dans le temps, mais une succession de visions irrégulières et contradictoires ayant conduit à des déséquilibres régionaux profonds et dans certains cas à de l'inertie de territoire.

A ce propos, les riches analyses développées dans le travail de thèse de Rahma, qui ont été notre appui pour rédiger ce chapitre, ont abouti à un partage de responsabilité. D'une part, les vagues colonialistes ayant déferlé sur l'Algérie ont fragilisé et déstabilisé l'espace. D'autre part, l'action inachevée du volontarisme de l'Etat n'a pas pu effectuer le rééquilibrage nécessaire entre les régions.

En somme l'espace en Algérie se caractérise par une cohabitation entre deux modes d'organisation, l'un hérité et un autre non accompli. Actuellement, tous les espoirs ont été placés dans le nouveau schéma d'aménagement du territoire qui table sur une planification de moyen et long terme et qui accorde au territoire et à la dimension locale du développement une place prépondérante.

La reconnaissance du fait spatial en sciences économique s'est produite graduellement. Malgré cela, il a été reconnu l'existence de liens très forts entre l'homme et la terre à travers la rente foncière. A partir de cette dernière, on trouvait des explications aux relations de production, à la valeur du travail et de marchandise. Van Thünen a eu l'audace d'utiliser cette relation pour expliquer l'organisation et la localisation des cultures en fonction de la distance autour d'un centre urbain qui gouverne la nature des cultures et leurs prix de vente. Dans le sillage du développement des activités économiques et sociales de l'homme et la complication des liens, de maillage des territoires et l'enchevêtrement des réseaux ; l'économie spatiale s'est affinée grâce à la contribution de l'intelligence artificielle. Elle s'est appuyée sur des outils d'analyses élaborés permettant ainsi de mettre en évidence des phénomènes spatiaux de plus en plus compliqués.

La construction de l'espace n'est pas uniquement l'œuvre des paramètres physiques et géométriques, elle est aussi le résultat de la dynamique de l'activité humaine qui s'incarne en la démographie dans sa croissance, son mouvement et sa structure. Il est de même pour les activités de production des biens et services qui s'érigent en systèmes adaptés à la nature de l'espace et aux valeurs socioculturelles des sociétés.

A juste titre, nous nous permettons de dire que l'icône de l'espace en Chine ou en Europe Scandinave est différent de celui de l'Algérie qui a connu un processus de construction caractérisé par plusieurs ruptures. Nous supposons que nous allons trouver des traces de ces évolutions dans l'espace de la Vallée de la Soummam que nous allons analyser dans la deuxième partie de notre travail.

Deuxième Partie

Cette deuxième partie de notre travail se situe au cœur de l'analyse de la dynamique d'occupation des espaces au sein de la Vallée de la Soummam. Nous définissons celle-ci, comme étant la plaine qui s'étire sur une distance de quatre-vingt dix (90) kilomètres, des limites de la commune de Tazmalt (Béjaïa) au Sud Ouest, aux limites de la ville de Béjaïa au Nord Est. Nous avons aussi rattaché à cet ensemble, les agglomérations principales qui se situent sur le relief, mais de part leur statut administratif et leur autorité territoriale s'occupent de l'organisation des sous-espaces de la Vallée. Dans la réalité, l'appellation « Oued de la Soummam » et par extension « Vallée de la Soummam » s'applique à l'espace limité par la confluence de l'Oued Boussellam et l'Oued Sahel, située à deux (02) km au sud-ouest de la ville d'Akbou. En ce qui nous concerne, nous étalons cet espace pour atteindre les frontières de la commune de Tazmalt. Cela nous permet de garder l'unité territoriale de la Wilaya de Béjaïa et de comprendre l'étendue des décisions prises par les différents acteurs dans leurs actions d'occupation et d'organisation de l'espace.

Pour atteindre notre objectif, nous avons réalisé un travail sur le terrain par le biais d'une enquête et nous avons analysé et exploité tous les documents qui ont une relation directe avec notre thème. A cet effet, nous avons élaboré des questionnaires¹ que nous avons destinés aux différents acteurs intervenant dans l'organisation de l'espace de la Vallée de la Soummam. Le choix des acteurs est justifié par la logique relative aux cinq (05) fonctionnalités universelles de l'organisation spatiale², à savoir :

- Appropriation (cadastre ou droit d'usage),
- Utilisation du sol ou exploitation (production),
- Habitat (construction pour résidence et activités),
- Communication (échanges, commerce, réseaux),
- Administration ou gestion (maillages, territoires politiques et administratifs).

¹ Voir l'annexe qui comprend l'intégralité des questionnaires.

² D'après Philippe et Geneviève Pinchemel, 1988 : La face de la Terre. Paris, A. Colin. Repris par Roger Brunet dans Mondes nouveaux en 1990.

Les destinataires étaient les suivants :

- Direction des Domaines de l'Etat,
- Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme,
- Direction de l'Agriculture et du Développement Rural,
- Direction de l'Environnement,
- Direction de la Planification et de l'Aménagement du territoire,
- Direction des PME PMI,
- Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Dix (10) entreprises des différents secteurs exerçant leur activités dans les différentes communes de la Vallée de la Soummam.

A la lumière de ce que nous avons obtenu, nous avons structuré cette partie en trois chapitres. Le premier, est consacré à la présentation de l'espace de la Vallée de la Soummam sous différents aspects. Le deuxième chapitre traite de l'analyse des formes de pratique de l'espace de la Vallée. Dans le dernier chapitre, il est question de synthétiser et de conclure notre étude.

Chapitre 01

Présentation de l'espace d'étude

Avant d'aborder l'analyse de l'occupation de l'espace de la Vallée de la Soummam, nous procéderons, tout au long de ce chapitre, à la présentation de ses aspects géographique, démographique et économique. L'espace de la Vallée de la Soummam est certes caractérisé par l'unicité en raison de sa continuité géographique, mais se retrouve décomposé en unités plus au moins homogènes. Nous pouvons prendre en considération une décomposition suivant la topographie et le climat conduisant à considérer la haute Vallée qui s'étend jusqu'à Sidi-Aich et la basse Vallée qui se termine à l'embouchure de l'Oued Soummam. Par contre, notre choix s'est porté sur le découpage territorial et administratif qui est susceptible primo, de nous fournir des limites claires, secundo, de nous permettre d'apprécier la portée des politiques publiques d'organisation de l'espace puisque le champs de leur application reste la Commune et la Daïra.

Section 01

Vue d'ensemble

Notre démarche de présentation de l'espace de la Vallée de la Soummam est d'aller du général au particulier. Cela nous amène à tenter de donner, dans le contenu de cette section, une vue d'ensemble de la géographie physique de la Vallée.

01-01 Localisation géographique

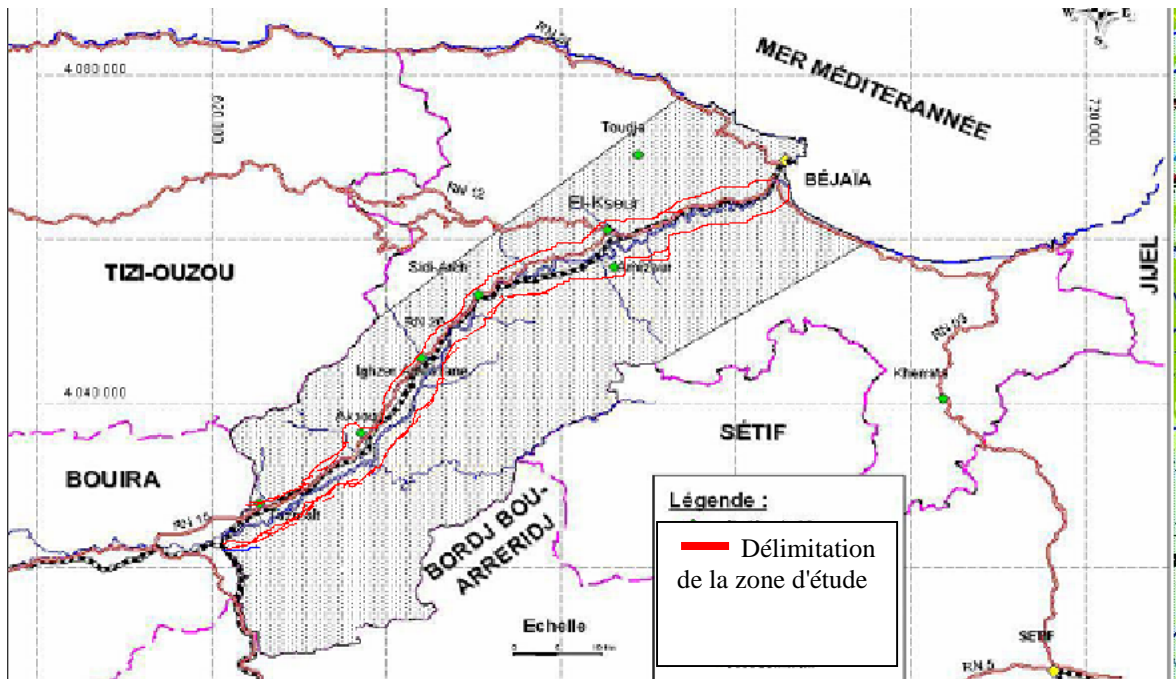
La Vallée de l'Oued Soummam est localisée au centre nord-est de l'Algérie, en Kabylie, à mi-chemin entre Alger et Constantine. Elle dessine un étroit sillon d'orientation SW-NE, qui s'interpose entre les massifs montagneux du Djurdjura à l'ouest et son prolongement vers le Nord-Est par le chaînon d'Aghbalou-Gouraya, et des Bibans au Sud et leur prolongement vers l'Est par les Babors.

Du fait de l'allongement de la vallée du Sud-Ouest au Nord-Est, il devient plus convenable de fournir les coordonnées géographiques des deux extrémités du territoire, notamment l'amont et l'aval de l'Oued Soummam.

- A l'amont (Tazmalt) : Longitude : 4° 32' 45'' Est ; Latitude : 36° 47' 17'' Nord.
- A l'aval (embouchure) : Longitude : 05° 04' 41'' Est ; Latitude : 36° 43' 36'' Nord.
- Au centre : Longitude : 5° 00' 00'' Est ; Latitude : 36° 42' 16'' Nord

Les reliefs intermédiaires occupés par les principales agglomérations surplombant la plaine atteignent par endroits 400 à 500 m d'altitude. La carte (n°01) suivante illustre la délimitation de l'espace de la Vallée de la Soummam objet de notre étude.

Carte n° 01 : Délimitation de la zone d'étude "la Vallée de la Soummam"



Source : Carte extraite du document " Fiche Descriptive RAMSAR de la Vallée de l'oued Soummam version 2006-2008) réalisé par Professeur Aïssa MOALI, Université A.Mira de Béjaia. La carte a été adaptée à notre thème grâce aux outils de Microsoft office.

01-02 Climat de la Vallée de la Soummam :

Le territoire de la vallée de la Soummam est caractérisé par un climat de type méditerranéen. Du littoral vers les zones d'intérieur, trois étages bioclimatiques ont été distingués (Benhamiche, 1997)¹ :

- Etage Humide, sur le bassin versant nord avec des précipitations supérieures à 900 mm par an,
- Etage sub-humide entre El Kseur et Sidi Aich, avec une pluviométrie moyenne de 600 à 900 mm par an,
- Etage semi-aride, le long de la vallée de Sidi Aich à Tazmalt, avec une pluviométrie relativement faible allant de 400 à 600 mm par an et des températures légèrement plus élevées allant de 26 à 30°C.

Tableau n° (04) : Moyennes mensuelles des températures et des précipitations dans la région de la basse vallée de la Soummam (période de 1970 – 2005). **M:** maximas / **m:** minimas / **P:** Précipitations

Mois	Janv.	Fev.	Mars	Av.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
M (°C)	16,7	17,0	18,7	20,4	23,1	26,6	29,8	30,3	28,7	25,5	20,9	17,7
m (°C)	7,4	7,9	9,0	10,6	13,8	18,5	20,3	21,4	19,4	15,8	11,6	8,7
(M+m)/2	12,0	12,4	13,8	15,5	18,4	22,5	25,0	25,8	24,0	20,6	16,2	13,2
P (mm)	116	114	86	72	43	14	8	11	48	88	96	135

Source : Professeur Aïssa MOALI, Université A.Mira de Béjaia in " Fiche Descriptive RAMSAR de la Vallée de l'oued Soummam version 2006-2008), 2009. Page 05.

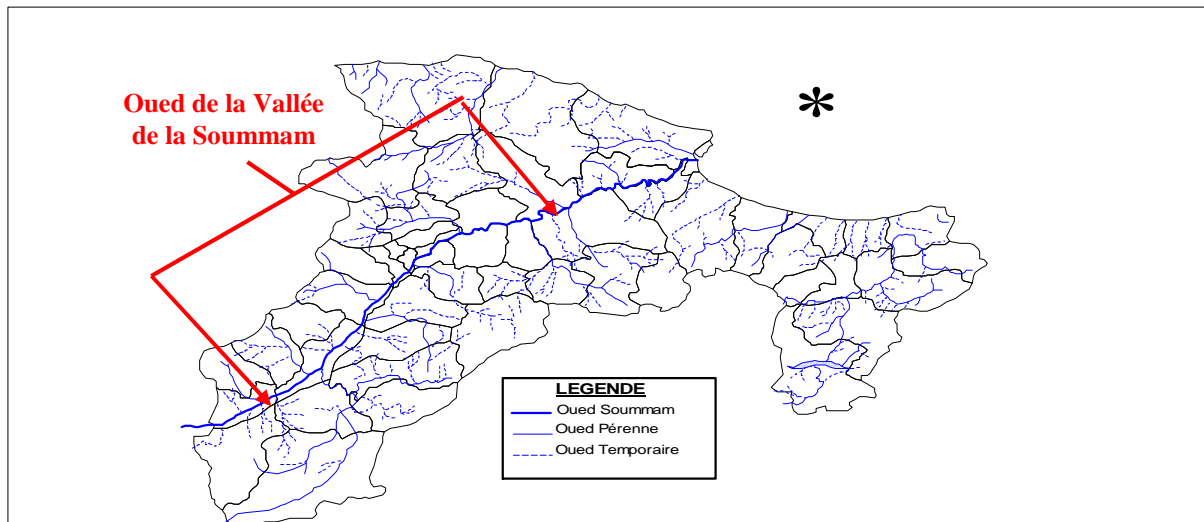
01-03 Hydrographie

La Vallée de la Soummam est traversée de bout en bout par une rivière longue de plus de 80km. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense, composé de nombreux cours d'eau permanents et intermittents. Voir carte (n°02 de la page suivante).

¹ Cité par Professeur Aïssa MOALI, Université A.Mira de Béjaia in " Fiche Descriptive RAMSAR de la Vallée de l'oued Soummam version 2006-2008), 2009. Page 02.

Suivant les données hydrologiques recueillies par (Viziterv, 1987) et rapportées par Moali (2009), quoique sur une période relativement ancienne allant 1961 à 1971, le débit moyen de l'oued Soummam est saisonnier. Il est de $25 \text{ m}^3/\text{s}$ durant la période des pluies et descend à $0,6 \text{ m}^3/\text{s}$ durant les mois de juillet et août. A son embouchure, l'oued Soummam présente un apport de $700.106 \text{ m}^3/\text{an}$ d'eau qu'il verse en mer Méditerranée. Il s'alimente des affluents provenant de la rive gauche et de la rive droite tel que le montre le tableau (n°05) ci-après.

Carte n° (02): Réseau hydrographique de la wilaya de Béjaia



Source : DPAT Béjaia.

Tableau n° (05): Les principaux affluents de l'oued Soummam

Affluents de la rive gauche	Affluents de la rive droite
Oued Sahel Oued Illoula Oued Ighzer Amokrane Oued Remila Oued El Kseur Oued Ghir	Oued Boussellam Oued seddouk Oued Amassine Oued Amizour

Source: Tableau reconstruit par nous même.

Par ailleurs, une étude menée par la Direction des Moyens et des Ressources Alluviales (D.M.R.A. 1999)², révèle l'existence d'une nappe phréatique sous la Vallée de la Soummam. Elle s'étend de Chorfa (Bouira) jusqu'à Oued Ghir (Béjaia) contenant un volume statique estimé à $1600 \text{ milliards de m}^3$.

² Pr MOALI, Opcité page 04.

Section 02

Les sous-espaces de la Vallée de la Soummam

Afin de bien circonscrire l'espace de la Vallée de la Soummam, nous allons nous appuyer sur le découpage administratif en vigueur en raison des avantages qu'il procure à l'analyse que nous allons réaliser dans le deuxième chapitre de cette partie. En effet, le découpage administratif délimite les lieux en leur accordant des noms et des positions géographiques précises. Il nous donne la possibilité de les considérer comme des points et d'apprécier l'ensemble des relations et des interactions ayant eu lieu avec le voisinage en termes de flux, d'échanges... Subsidiairement, la division administrative de l'espace en Algérie a joué un grand rôle dans la polarisation et l'occupation des espaces sous l'effet des investissements publics en infrastructures.

02-01 : L'espace de la commune de Tazmalt

Historiquement le développement de la commune de Tazmalt est dû à son élévation au rang de commune mixte en 1905³ par le colonialisme français. Elle constituait un point stratégique pour les colons qui se sont installés pour l'exploitation de terrains agricoles fertiles, le contrôle de la route nationale n°26 et le chemin de fer. Après l'indépendance et la réorganisation territoriale de 1984, la commune de Tazmalt a été élevée au rang de Daira.

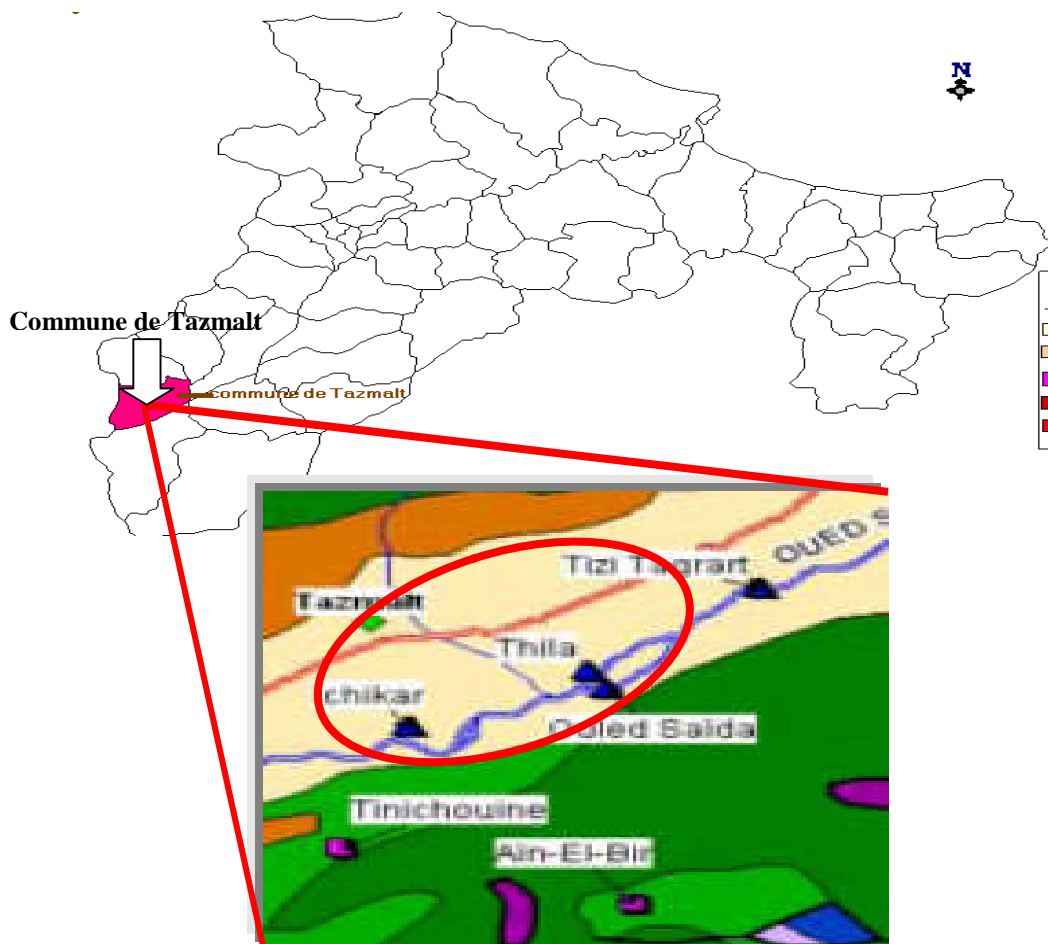
La Commune de Tazmalt se situe à l'extrême sud de la wilaya de Béjaia. Elle est une commune importante de la wilaya de part sa topographie rattachée à la Vallée de la Soummam lui offrant une richesse et une vocation agricole. La commune se compose de deux ensembles. La partie basse située sur la Vallée de la Soummam, faisant partie de l'espace à étudier, et la partie haute occupant une grande partie, qui se situe dans la montagne correspond au prolongement de la chaîne du Djurdjura. Elle est délimitée comme suit :

³Plan Directeur d'aménagement et d'urbanisme de Tazmalt, 2006 page 04.

- Au Nord par la commune de Beni-Mellikeche (wilaya de Béjaïa);
- Au Sud par : la commune de Boudjellil (wilaya de Béjaïa);
- A l'Est par : les communes d'Ighram, Akbou et Ait-Rezine (wilaya de Béjaïa);
- A l'ouest par : les communes d'Aghbalou et de Chorfa appartenant à la Wilaya de Bouira.

L'espace de la commune qui est au centre de notre intérêt est la partie se situant sur la Vallée . Cette zone est composé donc de : Tazmalt (Chef lieu de la Commune), Allghane (une agglomération secondaire) et la zone éparses d'Ichikar.

Carte n°03: Espace de la commune de Tazmalt situé au sein de la Vallée de la Soummam



Espace de la commune de Tazmat se situant sur la Vallée de la Soummam

Source : figure assemblée par nous même grâce aux outils fournis par Microsoft office.

2-1-1 Population et urbanisation

La population de la commune de Tazmalt occupant la Vallée de la Soummam est de 15350 habitants, distribués selon suivant le tableau (n°06) ci-dessous.

Tableau n° (06) : Population actuelle de la commune de Tazmalt occupant la Vallée de Soummam

Distribution	Nombre d'habitant	Taille des ménages ⁴	Nombre de ménages
Tazmalt	12500	7.22	1731.302
Allaghane	2000	4.73	422.833
Zone éparses	850	6.37	133.438
Total	15350	--	2287.573

Source : Tableau reconstruit par nous même.

On constate d'après le tableau n° (06) que la population de la commune de Tazmalt occupant la Vallée de la Soummam est fortement agglomérée du fait du caractère urbain des deux agglomérations de Tazmalt et d'Allaghane.

2-1-2 Situation économique

La commune de Tazmalt possède deux vocations principales. La vocation la plus prononcée est agricole favorisée par la position géographique de Tazmalt possédant des espaces importants au sein de la Vallée de la Soummam. Sur une surface totale de la commune avoisinant 3364 ha⁵, 2736 ha⁶ sont occupés par l'agriculture. Le tableau (n°07) suivant montre l'importance de l'espace occupé par l'activité agricole ainsi que ses différents produits.

⁴Les tailles des ménages, fournis par l'APC de Tazmalt pour les Services de la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme dans le cadre de la réalisation du PDAU de la commune de Tazmalt.

⁵ Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaia

⁶ Idem.

Tableau n° (07) : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune de Tazmalt se situant dans la Vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.

Occupation du sol par les différentes cultures / Unité = Ha								
Céréales	Fourrage	Agrumes	Culture maraîchères	Vigne de table	Oliviers	Figuiers	Terres au repos	Total
76	193	8	70	1	1611	5	772	2736
Production agricole / Unité = Qtx								
Céréales	Fourrage	Agrumes	Culture maraîchères	Vigne de table	Oliviers	Figuiers		
1678	5360	903	23285	32	18524	50		
Effectif du cheptel								
Ovins / tête		Bovins / tête		Volaille / 1000 sujets		Apiculture Ruches pleines		
2440		338		199 500		580		
Production animale								
Viandes Rouges (Qx)	Viandes Blanches (Qx)	Miel (Qx)	Lait (1000 litres)	Œufs (1000 unités)	Laine (Qx)	Peaux (Qx)		
270	959	17	436	35 844	7	50		

Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa.

La seconde vocation de la commune est commerciale en raison du:

- marché hebdomadaire se déroulant sur deux (02) jours et ayant une dimension nationale;
- la route nationale n°26 qui est un axe vital et une voie d'accès aux profondeurs de la Vallée de la Soummam et à la ville de Béjaïa.

Tazmalt n'a pas la prétention d'être une région industrielle, mais contient quelques activités telles qu'une unité de l'agroalimentaire, la fabrication des matériaux de construction, la fabrication des aliments de bétail et de volaille et la production de l'huile d'olive. Par contre la commune dispose d'une gamme importante de services de base et de niveau intermédiaire de type urbain, tels que les banques, sécurité sociale, agences de voyage et d'assurance.

2-1-3 Infrastructures de base

En plus de la route nationale n°26 et le tronçon ferroviaire permettant à la commune de Tazmalt de s'ouvrir à l'extérieur ; la commune compte dans son actif un réseau de chemins communaux d'une qualité intermédiaire à coté d'un ensemble d'équipements nécessaires à la vie économique et sociale de la population. Ils se déclinent en des infrastructures administratives, d'éducation, de formation... Néanmoins, le chef lieu de la commune accapare la plus grande partie des infrastructures créant un déséquilibre ayant causé, comme nous allons le voir dans le deuxième chapitre, la polarisation et la concentration de la population au chef lieu de la commune.

02-02 L'espace de la commune d'Akbou :

La commune d'Akbou se situe dans la Vallée de la Soummam et sur les flans de la chaîne de montagne du Djurdjura à soixante-dix (70) kilomètres de la ville de Béjaïa. Elle est limitée comme suit :

- Au Nord : par la commune de Chellata,
- Au Sud : par la Commune d'Ait Rzine et Amalou,
- A l'Est : par la commune d'Ouzellaguen,
- A l'Ouest : par la commune d'Ighrem et Tazmalt.

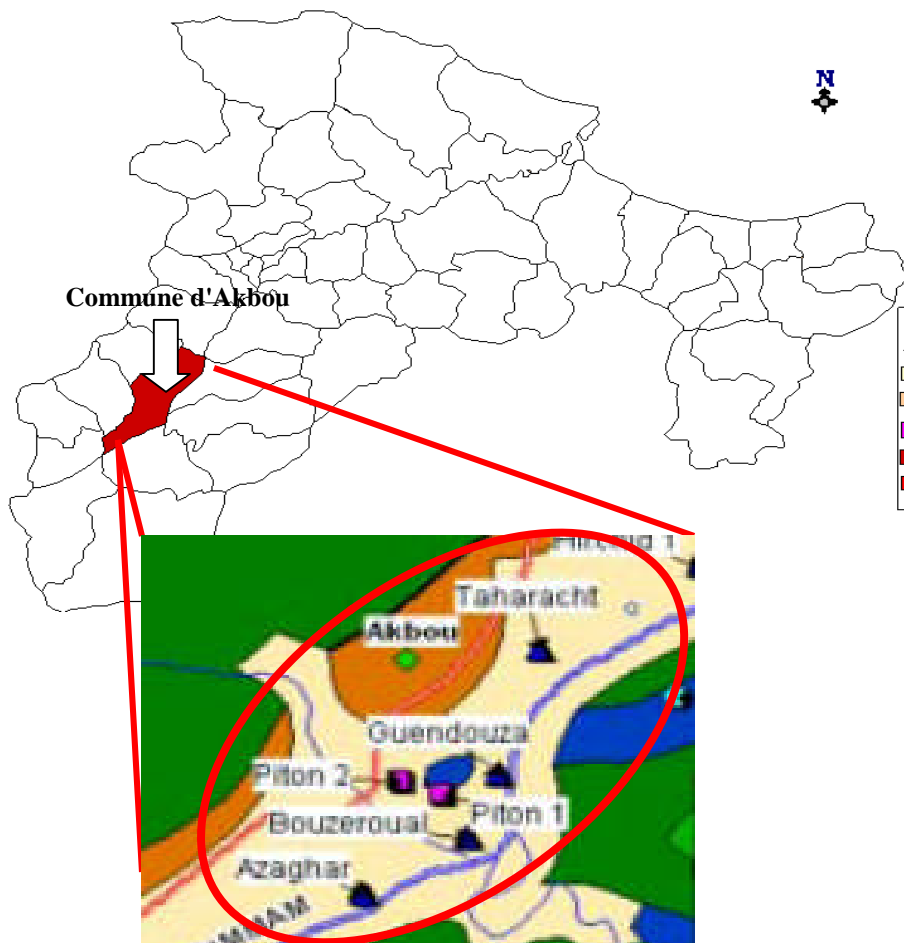
La commune s'étend sur une superficie de 52,18 km² et se caractérise par trois (03) types de relief :

- 1- la plaine : elle représente le sud de la commune et occupe 48 % de la surface totale avec une pente ne dépassant pas les 05% et une altitude inférieure à 200m;
- 2- Piémont : zone intermédiaire entre montagne et plaine, situé le long de la partie centrale de la commune. Le bas piémont a une pente comprise entre 05 et 25% au moment où le haut piémont se hisse entre 25 et 45%. Cette partie occupe une surface avoisinant les 44% de la surface totale de la commune et une altitude comprise entre 200 et 300 m.
- 3- La montagne : elle occupe une surface d'environ 08% de la superficie totale de la commune et elle culmine à plus de 45%.

En somme, ce qui nous intéresse et faisant partie de l'espace à étudier sont la plaine et le piémont sur lequel s'étale l'agglomération d'Akbou chef lieu de la commune (voir la

carte n°04 ci-après). Du point de vue historique, la commune d'Akbou a été créée en 1872 par l'autorité coloniale comme étant une commune de plein exercice sur 3255 ha. Les terres du périmètre d'Akbou ont été prélevées sur le patrimoine des tribus des Ait Abbas et des Illoulen⁷.

Carte n°04: Espace de la commune d'Akbou situé au sein la Vallée de la Soummam



**Espace de la commune d'Akbou
se situant sur la Vallée de la Soummam**

Source : figure assemblée par nous même grâce aux outils fournis par Microsoft office.

⁷ PDAU Akbou, rapport "Etat de fait" page 03.

2-2-1 Population et urbanisation

La commune d'Akbou compte 55 260 habitants, obtenus par la prise en compte des résultats de recensement de 1998 et les projections rapportées par le rapport du PDAU de la commune d'Akbou pour l'année 2004. Avec un taux d'accroissement moyen projeté de 1,88%, la population de notre zone d'étude devrait atteindre en 2010, 47 732 habitants tel qu'illustré dans le tableau (n°08.) suivant :

Tableau n°08 : Dispersion spatiale de la population dans notre zone d'étude dans la commune d'Akbou en 2010.

Dispersion	Taux de dispersion⁸	Population
- Akbou	69,74	35 817
- Azaghar	05,10	2619
- Amirouche	09,52	4889
- Azib et zone éparse	08,58	4407
Total		47 732

Source : Tableau reconstruit par nous même.

Le rapport de PDAU de la commune d'Akbou de l'année 2006 fait ressortir un parc logement estimé à 10 061 logements obtenu en se basant sur un taux d'occupation moyen de 4,96 personnes par logement. Néanmoins, le même rapport indique que ce taux d'occupation ne reflète pas la réalité en raison de l'existence de logements inoccupés de façon temporaire ou permanente. En appliquant ce même taux à notre espace d'étude, le parc logements atteindra les 10 357 unités.

2-2-2 Situation économique

La classification des terres de la commune effectuée en 1985 par le Bureau National d'Etude pour le Développement Rural (B.N.D.E.R) pour identifier les potentialités agricoles de la commune d'Akbou, fait ressortir quatre (04) classes de qualité du sol.

⁸ Taux de dispersion calculé par les concepteurs du rapport PDAU Akbou 2006.

Tableau n° (09) : Classification de la qualité du sol de la commune d'Akbou

Classement des terres		Caractéristiques du sols	Position dans l'espace d'étude
Classe 1	Potentialités agricoles très élevées	<ul style="list-style-type: none"> - Une disponibilité d'eau toute l'année, - Bonne profondeur d'enracinement, - Possibilité de mécanisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupe 06,70% de SAU, - Vallée de la Soummam.
Classe 2	Potentialités agricole bonnes	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité d'eau intéressante, - possibilité de mécanisation, - bonne profondeur d'enracinement, - absence de contrainte topographique, - pluviométrie variable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupe 23,55 % de SAU, - Guendouza, Taharacht, Arafou.
Classe 3	Potentialités agricoles moyennes	<ul style="list-style-type: none"> - contrainte moyenne de profondeur et de pente, - non irriguées, - pluviométrie variable 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupe 60,60 % de SAU, - zone urbanisée d'Akbou, rive droite de l'Oued Illoula, terres situées entre oued Tifrit et RN26
Classe 4	Potentialités agricoles faibles	<ul style="list-style-type: none"> - forte contrainte de pente, - Profondeur, Salinité, - Erosion, non irriguée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupe 09,15% de SAU, - Zone montagneuse limitrophe de Chellata

Source : Tableau reconstruit par nous même d'après des données du PDAU Akbou 2006.

Le potentiel du foncier agricole de la commune, notamment les terres des classe un (1) jusqu'à trois (3), faisant partie de notre zone d'étude, se caractérisent par une production agricole plus ou moins variée. Le tableau (n°10) de la page suivante, retrace les surfaces occupées par les différentes cultures, les variétés et les quantités des produits agricoles de la commune d'Akbou.

Tableau n° (10) : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune d'Akbou se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.

Occupation du sol par les différentes cultures / Unité = Ha									
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier	Terre au repos	Total
250	25	253	104	142	0	1410	80		2736
Production agricole / Unité = Qtx									
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier		
5492	15	13 590	11 120	13 005	0	20 926	1 600		
Effectif du cheptel									
Ovins / tête		Bovins / tête		Volaille / 1000 sujets		Apiculture Ruches pleines			
2 770		765		244 000		550			
Production animale									
Viandes Rouge (Qx)	Viande Blanche (Qx)	Miel (Qx)	Lait (1000 litres)	Œufs (1000 unités)	Laine (Qx)	Peaux (Qx)			
1 020	3 200	17	1 105	14 560	22	60			

Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa.

La commune d'Akbou est connue pour son dynamisme industriel grâce à l'existence un tissu de PME PMI. Elle est considérée comme le deuxième pôle industriel après celui du chef lieu de la Wilaya Béjaïa. Ces entreprises se localisent en majorité dans la zone industrielle de Taharacht occupant 44 lots d'une superficie de 38.075 Ha. La Commune compte une cinquantaine (50) de PME dont quelques unités du secteur public telles que Alcovel, Sonaric, Ecotrab... le tableau qui va suivre indiquera la population de PME PMI de la commune d'Akbou suivant leur secteur d'activité.

Tableau n°(11) : Population des PME PMI de la commune d'Akbou suivant leur secteur d'activité.

Secteur	Population de PME PMI
Agroalimentaire	12
Bâtiment	10
Informatique et services aux entreprises	10

Fabrication et installation du matériel spécialisé	08
Textile et fabrication de chaussure	07
Importation exportation	04
Tourisme	02 hôtel et 13 restaurants

Source : DPAT Béjaïa.

Le dynamisme de l'activité commerciale au sein de la commune d'Akbou est impulsé par le tronçon de la route nationale n°26 traversant la commune sur une distance supérieure à cinq (05) kilomètres. Sur les deux rives de la route, les points de vente foisonnants offrent une gamme variée de produits et services. A cela, est rajouté les centaines de commerces ouverts à l'intérieur des quartiers périphériques et au centre de la ville. De même, deux marchés hebdomadaires de bétails et de véhicules ainsi qu'un marché quotidien des fruits et légumes comptent dans l'actif des espaces commerciaux de la commune. Quant aux services de base, la commune d'Akbou possède une gamme égale ou sensiblement supérieure à celle de la commune de Tazmalt.

2-2-3 Infrastructures de base

L'espace d'Akbou en sa qualité de Daïra et de chef lieu de Commune, concentre toute une gamme d'équipements nécessaires pour prendre en charge la demande notamment celle de caractère social. Toutefois, les équipements sont concentrés dans les secteurs anciennement urbanisés contrairement au nouveau quartier et aux espaces ayant connu une extension récente. Notre espace d'étude contient les infrastructures suivantes:

- chemin de fer reliant Alger et Béjaïa avec gare,
- 21 établissements de 1^{er} et 2^{ème} cycle, 07 établissements de cycle moyen, 05 lycées.
- 02 centres de formation professionnelle et 07 écoles privées,
- Hôpital de 240 lits, 01 centre de santé, 01 centre de transfusion sanguine, 01 centre médical multidisciplinaire, 03 salles de soins, 02 cliniques privées de taille importante, 11 cabinets de médecins généralistes, 45 cabinets de spécialistes,
- Nombre d'infrastructures de sport, de culture et de loisirs.

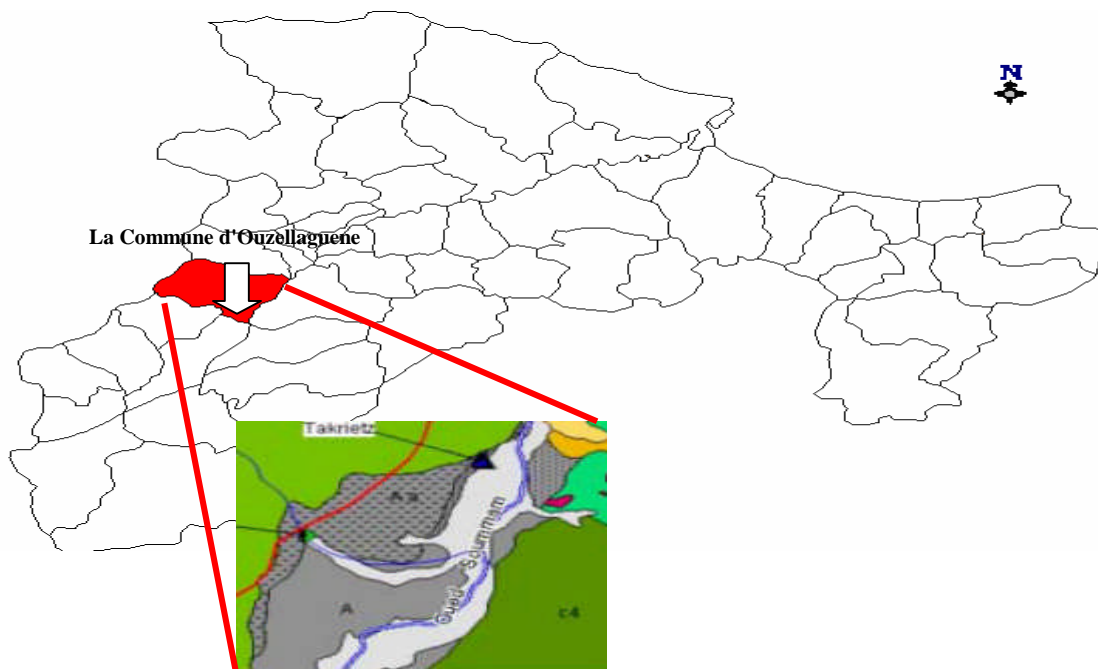
02-03 L'espace de la Commune d'Ouzellaguene

La commune d'Ouzellaguene est située au centre de la vallée de la Soummam à une altitude qui varie entre 120 m au niveau de l'Oued de la Soummam à 1720 m en haute montagne. Traversée par la RN 26 et la voie ferrée, le chef lieu de la commune est distant de soixante kilomètres (60) de la ville de Béjaïa. Elle occupe une superficie de 61,40 Km² et limitée du point de vue administratif comme suit :

- Au Nord par la commune de Chemini,
- Au sud par la commune d'Akbou et Chellata,
- A l'Ouest par la wilaya de Tizi-Ouzou,
- A l'Est par l'Oued Soummam.

Notre zone d'étude s'étend à partir de l'Ouest, de Chikhoune, la partie basse de Tiouririne et Hellouane vers Ighzer Amokrane, Maghnoue et Aghaladh au centre. Elle est bornée à l'Est par Sellouana et Boutagout sur une superficie avoisinant 1 035 ha. La carte géographique (n°05) suivante montre la position notre zone d'étude sur le territoire de la Vallée de la Soummam

Carte n°05 : Espace de la commune d'Ouzellaguene situé au sein la Vallée de la Soummam



Espace de la commune d'Ouzellaguene se situant sur la Vallée de la Soummam

Source : figure assemblée par nous même grâce aux outils fournis par Microsoft office.

2-3-1 : Population et urbanisation :

Les données sur la population reprises dans le tableau (n°12) ci-après ont été obtenues suite à un travail de synthèse sur des documents du PDAU de la commune ainsi que les données de l'annuaire statistique de la DPAT Béjaïa.

Tableau n° (12) : Répartition spatiale de la population et les logements dans la l'espace d'étude de la commune d'Ouzellaguene

Dispersion	Population	Taux d'occupation des logements	Nombre de logements
Ighzar Amokrane, Maghnoue et Aghaladh	8 137	3.02 p/l	2 694
Chikhoun, Tiouririne et bas de Hallouane	4 667	5.66 p/l	845.5
Sellouna et Bouthagout	1 034	6.33 p/l	163.3
Khanfour	913	6.71 p/l	136
Totaux	14 751	--	3 839

Source : Tableau reconstruit par nous même à partir des données du PDAU Ouzelaguene et DPAT Béjaïa.

La population de la commune d'Ouzellaguene est estimée à 27 292 avec une forte concentration au niveau du chef lieu de la Commune Daïra. Sur une superficie de 1035 ha, les espaces urbanisés représentent 156 ha dans le périmètre Ighzar Amokrane, Maghnoue et Aghaladh, 24 ha sur le périmètre Chikhoun, Tiouririne et bas de Hallouane, 13 à Khenfour et 70 dans le périmètre Chikhoun, Tiouririne et bas de Hallouane.

2-3-2 Situation économique :

La commune d'Ouzellaguene est moins dynamique que ces voisines d'Akbou et de Tazmalt malgré qu'elle se situe sur des terres agricoles fertiles. L'activité industrielle n'est pas florissante en dépit de l'existence de quelques PME relevant du secteur agroalimentaire et la fabrication des matériaux de construction. Les tableaux (n°13 et n°14) de la page suivante illustrent respectivement l'espace occupé par l'agriculture et les différents produits agricoles de la commune.

Tableau n° (13) : Surfaces occupées par l'agriculture dans notre zone d'étude.

Dispersion	Surface totale	Surface occupée par l'agriculture
Ighzar Amokrane, Maghnoue et Aghaladh	89 ha	87 %
Chikhoun, Tiouririne et bas de Hallouane	500 ha	70 %
Sellouna et Bouthagout	340 ha	83 %
Khanfour	106 ha	85%

Source : PDAU Ouzellaguene.

Tableau n° (14) : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune d'Ouzellaguene se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.

Occupation du sol par les différentes cultures / Unité = Ha									
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraîchères	Vigne de table	Olivier	Figuier	Terre au repos	Total
230	35	2380	48	90	0	1 429	392		2736
Production agricole / Unité = Qtx									
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraîchères	Vigne de table	Olivier	Figuier		
5430	560	8 640	4 860	23 367	0	11 905	7 300		
Effectif du cheptel									
Ovins / tête		Bovins / tête		Volaille / 1000 sujets		Apiculture Ruches pleines			
1 550		823		236 000		450			
Production animale									
Viandes Rouge (Qx)	Viande Blanche (Qx)	Miel (Qx)	Lait (1000 litres)	Œufs (1000 unités)	Laine (Qx)	Peaux (Qx)			
820	2 540	14	1 010	23 088	9	30			

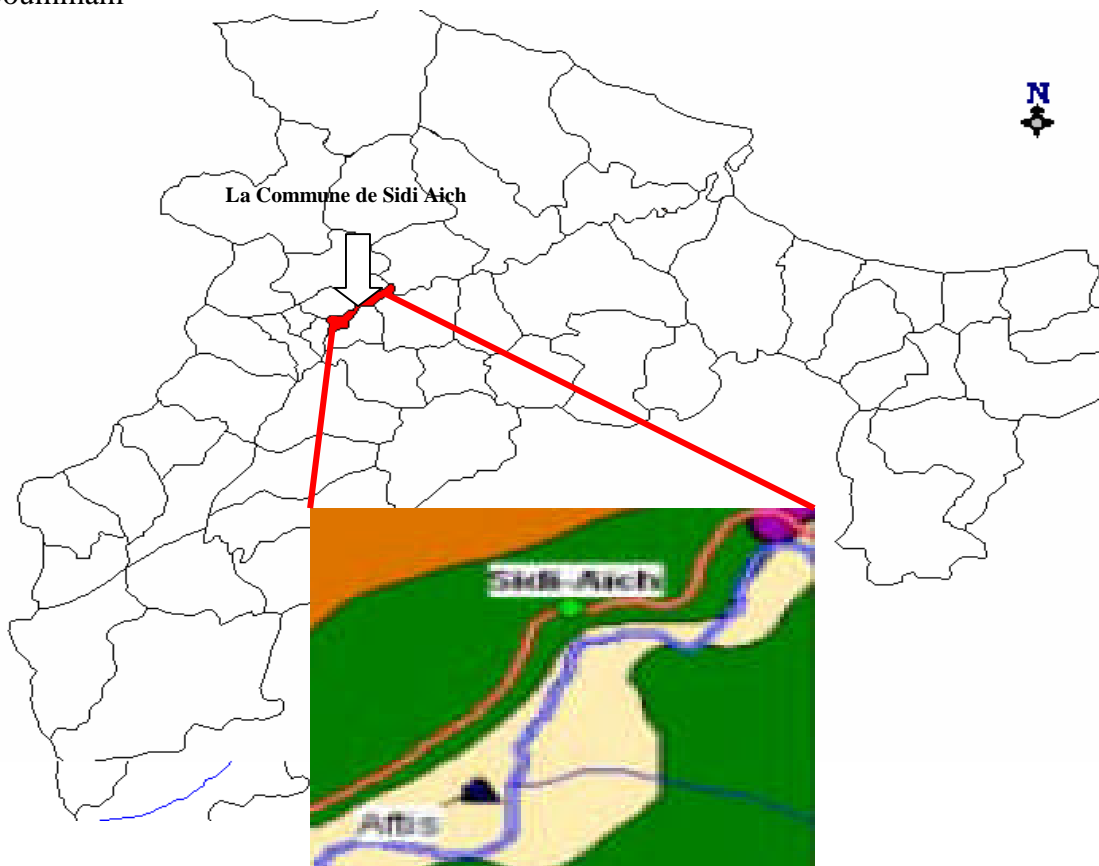
Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa.

02-04 : L'espace de la commune de Sidi Aich

La Commune de Sidi Aich se situe sur la partie la plus étroite de la Vallée de la Soummam sur une superficie avoisinant les 770 Ha. Elle est distante de cinquante (50) kilomètres du chef lieu de la wilaya (Béjaïa). La commune est formée de deux zones, l'une est le chef lieu de commune et de la daïra, l'autre est la zone éparsée de Remila. De point de vue relief, la commune possède deux milieux naturels: la partie basse de la Vallée de la Soummam (80 à 100 m d'altitude) et la partie versant qui est formée de relief s'élevant jusqu'à 600 m d'altitude.

L'existence de l'agglomération de Sidi-Aich remonte à l'occupation française, mais les premiers occupants ont laissé des traces de villages Kabyles sur les lieux élevés et protégés des crues et des inondations de l'Oued Soummam. L'occupation coloniale suivie par l'implantation de quelques équipements de bases a donné un certain caractère urbain à l'agglomération de Sidi Aich. Le découpage administratif de 1984 l'a hissé au rang de daïra et lui a assigné un rôle régional important. La zone éparse de Remila était une ferme coloniale. L'installation en son sein des paysans qui y travaillent et l'immigration d'autres après l'indépendance ont contribué à la formation d'un nouvel espace plus au moins aggloméré.

Carte n°06 : Espace de la commune de Sidi-Aich situé au sein de la Vallée de la Soummam



Source : Carte assemblée par nous même grâce aux outils fournis par Microsoft office.

5-4-1 Population et urbanisation

Vue l'étroitesse de l'espace de la Commune de Sidi-Aich conjugué à la nature du relief et la disponibilité des commodités de vie, la population s'est concentrée en majorité au chef lieude la commune avec un nombre de 13 377 habitants et 2 880 logements. La zone éparsée concentre 1 323 habitants et compte 430 logements. Le tableau (n°15) suivant représente la dispersion spatiale de la population de la zone de notre étude.

Tableau n° (15) : Dispersion spatiale de la population de la Commune de Sidi Aich

Dispersion	Population	Nombre de logement
Sidi Aich (chef lieu)	13377	2880
Remila (Zone éparsée)	1323	430
Totaux	14700	3310

Source : Tableau reconstruit à partir des données statistiques de la DPAT Béjaïa.

5-4-2 Situation économique

Pour des raisons naturelles, la commune de Sidi-Aich n'est pas une commune à vocation agricole. Elle n'est pas aussi à vocation industrielle puisque son tissu industriel est composé de deux unités publiques et quelques PME privées dont la majorité d'entre elles se rapprochent de l'artisanat que de l'industrie. Par contre, l'activité commerciale de la commune est florissante et exerce de l'influence sur tout son périmètre régional. Le tableau (n°16) ci-après retrace les données de la répartition spatiale des cultures et les différents produits agricoles de la commune de Sidi Aich.

Tableau n° (16) : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie de la commune Sidi Aich se situant dans la vallée de la Soummam / Compagne 2009-2010.

Occupation du sol par les différentes cultures / Unité = Ha								
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier	Total
5	8	1 211	5	16	0	151	8	1404
Production agricole / Unité = Qtx								
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier	
50	00	260	362	5 100	0	1 200	95	

Effectif du cheptel						
Ovins / tête		Bovins / tête		Volaille / 1000 sujets		Apiculture Ruches pleines
590		278		12 500		75
Production animale						
Viandes Rouge (Qx)	Viande Blanche (Qx)	Miel (Qx)	Lait (1000 litres)	Œufs (1000 unités)	Laine (Qx)	Peaux (Qx)
100	35	2	200	728	4	10

Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa.

Le secteur industriel est timide au sein la commune de Sidi Aich. Cela ce traduit par l'existence l'unités de trituration du blé, minoterie et semoulerie (ERIAD) et le complexe textile de Remila relevant du secteur public. Notons aussi l'existence de quelques unités appartenant au secteur privé qui sont beaucoup plus proches de l'artisanat que de la véritable industrie telles que la menuiserie, fabrication des matériaux de construction, fabrication de chaussures, transformation plastique et maroquinerie...).

A l'opposé, la commune de Sidi Aich est une vieille zone commerciale exerçant une attractivité sur l'ensemble des communes voisines grâce à son marché hebdomadaire et les différentes activités commerciales longeant la route nationale n°26. Les services de base qu'offre la commune de Sidi-Aich sont de classe égale à ceux des communes d'Akbou et de Tazmalt.

2-5 : L'espace de la Commune d'El kseur

La commune d'El Kseur, notamment sa partie basse qui rentre dans la zone de notre étude, se situe à une quarantaines (40) de kilomètres de la ville de Béjaïa sur une superficie de 94.06 km². En termes de dynamisme, elle se classe en deuxième position après la commune Akbou au sein de la Vallée de la Soummam La partie qui nous concerne concentre 72 % de la population sur une surface se rapprochant de 36 km² ce qui implique une densité de 574 h/km². Le tableau (n°17), de page qui va suivre, retrace l'évolution de la population de la partie basse de la commune d'El Kseur de 1977 à 2008.

Tableau n° (17) : Evolution de la population de la partie basse de la commune d'El Kseur de 1977 à 2008.

Année RGPH	Population totale de la commune	Population de notre espace d'étude
1977	15345	11027.51
1987	21169	15212.87
1998	26886	19321.32
2008	28765	20671.65

Source : Tableau construit par nous même sur la base des données de notre enquête.

Vue sa position géographique, la commune d'El Kseur possède de vastes surfaces fertiles sur la plaine de la Soummam. Cela permet de produire une large variété de produits agricoles tel qu'il est montré dans le tableau (n°18) ci-après.

Tableau n° (18) : Occupation des sols par les différentes cultures, production agricole, cheptel et production animale de la partie basse de la commune d'El Kseur / Compagne 2009-2010.

Occupation du sol par les différentes cultures / Unité = Ha								
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier	Total
270	8	1 211	349	150	22	806	120	2 936
Production agricole / Unité = Qtx								
Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraichères	Vigne de table	Olivier	Figuier	
4 157	85	24 800	23 904	36 227	1 717	4 770	2 160	
Effectif du cheptel								
Ovins / tête		Bovins / tête		Volaille / 1000 sujets		Apiculture Ruches pleines		
1 960		1 270		70 000		950		
Production animale								
Viandes Rouge (Qx)	Viande Blanche (Qx)	Miel (Qx)	Lait (1000 litres)	Œufs (1000 unités)	Laine (Qx)	Peaux (Qx)		
1 250	1 580	29	1 010	9 984	12	50		

Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa

En ce qui concerne l'activité économique de la commune, elle est considérée comme le deuxième pôle industriel de la Vallée de la Soummam après celui d'Akbou. Le tissu industriel est dominé par le secteur agroalimentaire en particulier la semoulerie et la minoterie.

2-6 L'espace de la Commune d'Amizour

Amizour, qui s'étend sur 109km², totalise plus de 37775 âmes suivant le recensement de l'année 2008. la population de la commune est répartie entre 75 villages, dont les plus peuplés sont ceux de Boukhalfa et Ighil Ialouanene en plus de la ville d'Amizour. En terme démographique, la commune d'Amizour arrive en troisième position après Béjaïa et Akbou.

Amizour est limitée des côtés:

- Nord-ouest par la commune d'El Kseur et l'oued de la Soummam ;
- Nord-est par la commune de Oued-Ghir et Tala Hamza ;
- Sud par la commune de Barbacha ;
- Est par la commune de Boukhelifa ;
- Ouest par la commune de Semaoun.

Erigée en commune par les français 1872, elle devient Daïra en 1975 et subit un remaniement de son territoire en 1984 en cédant des espaces en faveur de la commune de Tala Hamza. Le territoire de la commune d'Amizour est caractérisé par deux chaînes de montagnes bien distinctes au-dessous desquelles est accroché un grand nombre de villages. La première chaîne se situe dans l'est d'Amizour. Elle suit la route nationale desservant Amizour à Bejaia. La deuxième chaîne forme la partie Ouest, constituée de **valleuse** sommets aplatis. Au-dessous de ces montagnes, une vaste plaine très fertile, s'étale au côté de l'Oued Soummam. L'espace dans la zone de notre étude inclut justement la zone située sur cette plaine fertile.

L'espace objet de notre étude se caractérise par une activité économique dynamique animée par un tissu naissant de PME PMI telles que des briqueteries et des semouleries. L'activité agricole est également présente notamment sur les terres fertiles de la plaine qui borde l'Oued de la Soummam. Le tableau (n°19) de la page suivante illustre l'occupation des espaces de la commune par les différents produits agricoles.

Chapitre 02

Analyse de l'occupation de l'espace De la Vallée de la Soummam

Il s'agira dans ce chapitre d'analyser la dynamique d'occupation des espaces au sein de la Vallée de la Soummam à travers ces différentes formes, dont la démographie, l'urbanisation, l'occupation pour des objectifs économiques ainsi que la servitude par les infrastructures socioéconomiques.

Section 01

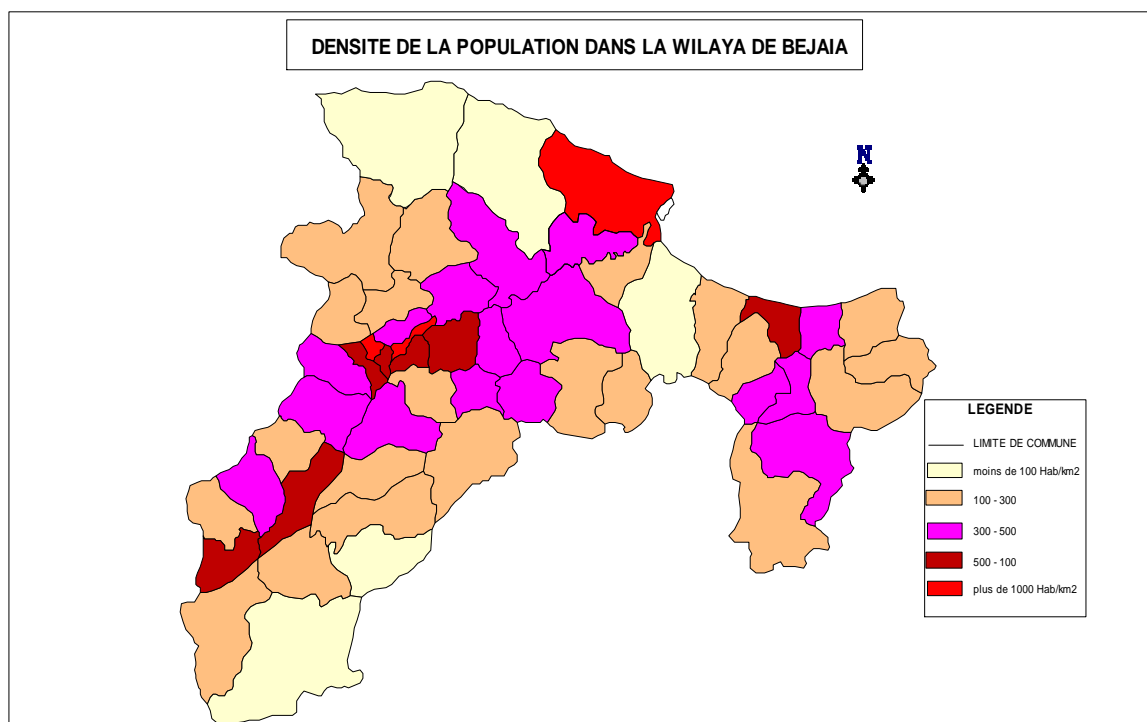
Population et urbanisation

L'objectif de cette section est de tenter de mettre en évidence l'impact du mouvement de la population sur la formation et la transformation de l'espace de la Vallée de la Soummam. En effet, l'augmentation du volume démographique par croissance des naissances ou par migration accentue le besoin en espace pour satisfaire les impératifs économiques et sociaux des occupants. Pour ce faire, nous examinerons dans ce qui va suivre la tendance démographique dans notre espace d'étude à travers la croissance de la population, puis nous nous pencherons dans la mesure du possible sur la migration. En fin de section, nous examinerons le cadre bâti de la Vallée de la Soummam.

1-1 : Démographie de la Vallée de la Soummam

Il est utile en premier lieu de rappeler que la surface totale de l'espace de notre étude est de 951 km²¹. Cela implique une densité de 169 h /km² en référence au nombre d'habitants pour l'année 2008 (voir le tableau n°20 ci-après). Cette densité n'est qu'une grandeur qui nous donne une image globale sur la répartition spatiale des habitants. On constatera que la densité de la population de la Vallée est proche de la densité moyenne de la Wilaya de Béjaïa qui est de 276 habitants / km². La carte (n°08 de la page suivante) de la densité de la population fournie par la DPAT Béjaïa montre effectivement que la densité de notre espace d'étude varie entre 100 à 500 hab/km².

¹ La superficie de notre zone d'étude a été obtenue par des estimations faites par nous même.

Carte n°08 : Densité de la population dans la Wilaya Béjaïa.

Source : DPAT Béjaïa, 2011.

La présence humaine dans la Vallée de la Soummam est très ancienne, mais l'implantation était surtout sur le versant plutôt que sur la plaine. D'ailleurs Dumas et Fabar² s'étonnaient de constater que les plaines fertiles de Kabylie étaient vides alors que les maisons sont perchées sur les collines. A défaut de données statistiques sur la population de Vallée de la Soummam avant et durant l'occupation française³, nous avons pris en considération les chiffres des différents recensements effectués en Algérie depuis 1966 à 2008 (voir le tableau n°20 en dessous).

Tableau n°20 : Evolution de la population de la Vallée de la Soummam de 1966 à 2008.

Années	1966	1977	1987	1998	2008
Population	75 754	104 499	116 384	140 768	161 186

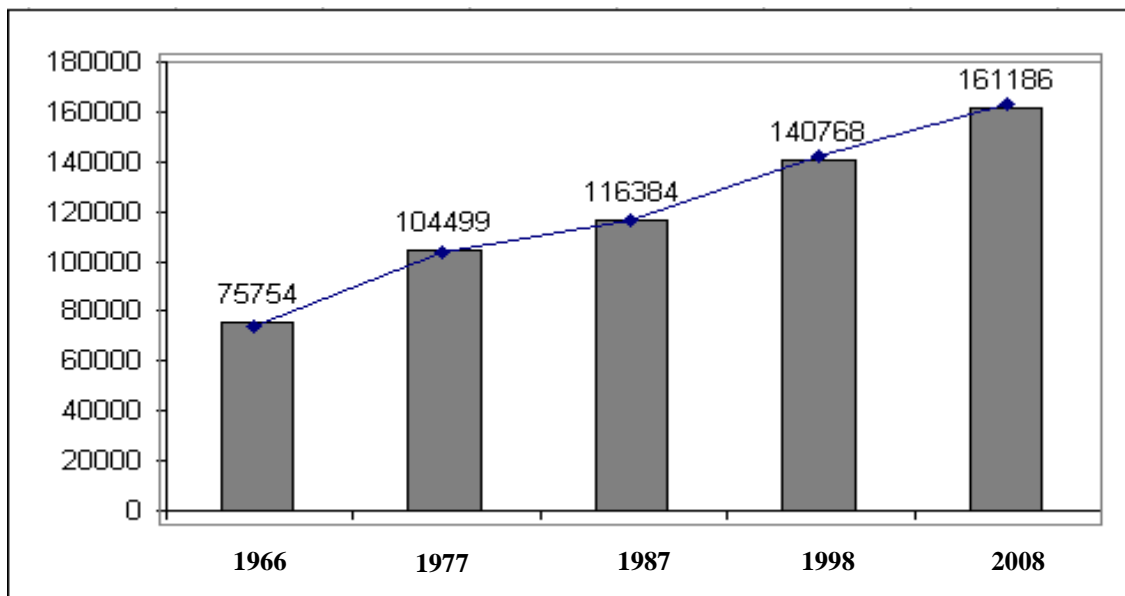
Source : Synthèse de données de notre enquête.

² La grande Kabylie, étude historique. L.hachette et C^{ie}, Paris 1847.

³ Les seuls chiffres que nous avons pu avoir est ceux d'Akbou en 1936 qui comptait 3498 habitants dont 2973 autochtones et 464 français.

L'observation du tableau n°20 nous permet de constater que la population de la Vallée de la Soummam a connu une croissance continue (voir graphique n°01). En l'espace de quarante (40) années, la population de 1966 a été multipliée par 2,13 pour donner un total estimé à 161 186 habitants en 2008. Cette augmentation n'a pas résulté uniquement des naissances mais aussi de la migration des populations des montagnes vers, notamment, les chefs lieux des communes situées sur la plaine de la Soummam, à la recherche des conditions de vie meilleures. Par voie de conséquence, la croissance démographique engendre une demande supplémentaire sur l'espace pour satisfaire des besoins variables dans l'affectation et dans le volume.

Graphique n° (01) : Evolution de la population de la Vallée de la Soummam entre 1966 et 2008.



Source : Graphique réalisé par nous même.

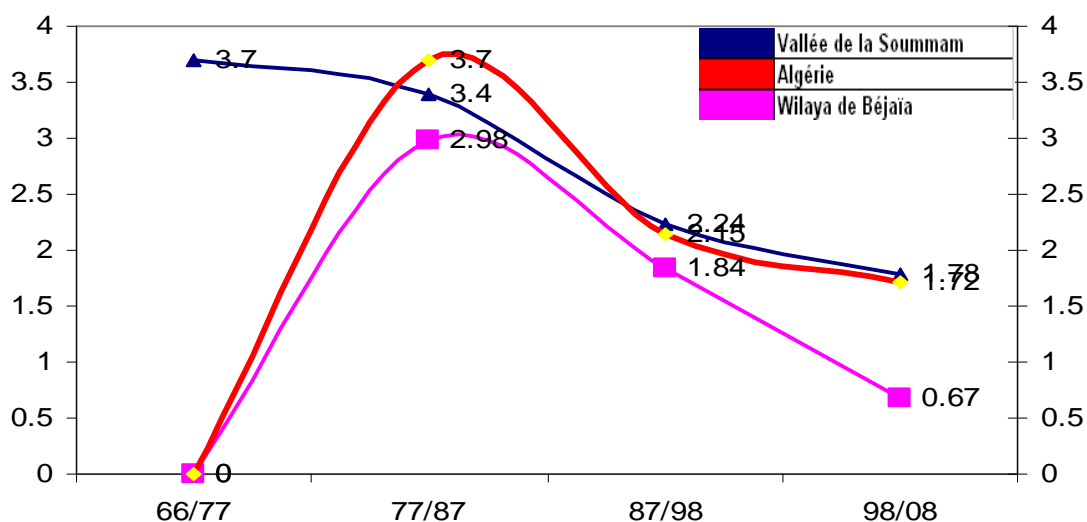
En terme relatifs, les croissances moyennes annuelles des quatre (04) périodes, 66/77, 77/87, 87/98 et 98/2008 sont caractérisées par une tendance baissière (tableau n°21 et graphique n°01 de la page suivante). Le taux moyen de croissance de la population, partant de la moitié des années soixante (60) jusqu'à la moitié des années quatre-vingt (80), oscillaient entre 3.7 % pour la première et 3.4 % pour la deuxième. La baisse de la croissance de la population est évidente vers la fin des années quatre-vingt (80) et tout au long des années quatre-vingt dix (90) indiquant une valeur relative de 2.24 puis 1.78% durant ces dix (10) dernières années.

Tableau n°21 : Evolution du taux de la croissance moyenne de la population de la Vallée de la Soummam de la période allant de 1966 à 2008 comparée à celle de la Wilaya de Béjaïa et d'Algérie.

Années	66/77	77/87	87/98	98/08	Taux global moyen
Taux d'accroissement moyen	3.7	3.4	2.24	1.78	2.78
Wilaya de Béjaïa	--	2.98	1.84	0.67	--
Algérie	--	3.7	2.15	1.72	--

Source : Synthèse de données de notre enquête.

Graphique n°02: Courbes d'évolution des taux de croissance moyens annuels de la population de la Vallée de la Soummam, la Wilaya de Béjaïa et d'Algérie entre 1966 et 2008



Source : Graphique réalisé par nous même.

Cette tendance à la baisse n'est pas propre à l'espace de la Vallée de la Soummam. Elle est certes légèrement supérieure aux taux enregistrés pour l'ensemble de la Wilaya de Béjaïa, mais demeure tout à fait proche des taux nationaux.

1-2 Occupation de l'espace par l'urbanisation

L'urbanisation est une forme d'implantation humaine dans l'espace. L'habitat est le point de repère de chaque personne dans son espace. A l'époque où nous sommes, tout se

structure et se calcule par rapport à un centre urbain d'où l'importance du cadre bâti dans la formation de l'espace. Concernant la Vallée de la Soummam, l'urbanisation en son sein a accompagné l'accroissement de sa population conjuguée à l'existence d'éléments structurants tels que la route nationale n°26 et le statut administratif de ses principales agglomérations. Le tableau (n°21) suivant montre la croissance du parc logement de l'espace de notre étude entre 1998 et 2008. En l'espace de dix (10) ans, une augmentation de la population de 20 418 habitants a été accompagnée par la réalisation sur l'espace de la Vallée de la Soummam de 9785 logements.

Tableau n°22 : Parc logement de la Vallée de la Soummam en 1998 et en 2008 comparé à la démographie de la même période.

Années	Parc logement	Population	N ^{bre} de personnes par logement
1998	30 215	140 768	4,65
2008	40 000	161 186	4,02

Source : Tableau construit à partir des données de notre enquête.

Sans exclure les racines éloignées de la présence humaine au sein de la zone de notre étude, Le développement des principales agglomérations de la Vallée de la Soummam remonte au début du colonialisme français, à l'image d'Akbou, Amizour créées et élevées au rang de communes en 1872; de même pour Tazmalt qui est devenue commune mixte en 1905. Construites et dotées de quelques infrastructures pour remplir des fonctions bien précises, ces espaces ont acquis une certaine emprise et attractivité sur les zones environnantes les ayant privilégiés à garder leur statut territorial de l'indépendance jusqu'à nos jours.

L'investissement massif en infrastructures de base a guidé les préférences des populations à s'installer dans le milieu urbain ce qui a engendré l'agglomération de la population de la Vallée à hauteur de 85%. La part restante de la population, estimée à 15% s'est éparpillée dans les zones éparses principalement sur la plaine. Le style du bâti est hybride, allant du style colonial dans les centres des agglomérations, au style contemporain individuel et collectif dans la périphérie des centres et dans les zones éparses.

Néanmoins, les instances chargées de l'aménagement et de l'urbanisation⁴ au niveau de la wilaya de Béjaïa ont précisé que la croissance rapide des agglomérations a engendré un cadre urbain dégradé, des constructions sans alignement, sans agencement, ravageuses d'espace, en particulier au long de la RN26 et sur les terres fertiles. En parallèle, la même structure évoque l'existence d'au moins deux Plans Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme "PDAU" pour chaque commune ou groupe de communes de la wilaya de Béjaïa. Les PDAU sont des instruments de planification spatiale et de gestion urbaine dont les objectifs⁵ consistent à:

- déterminer la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'une ou d'un ensemble de communes par secteur;
- définir l'extension des établissements humains;
- localiser les services et les activités, ainsi que la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures;
- déterminer les zones d'intervention sur les tissus urbains et les zones à protéger.

Pendant que les zones éparses des communes de la Vallée de la Soummam ont été urbanisées d'une manière anarchique, les anciens PDAU ont été jugés caduques et de nouveaux plans viennent d'être approuvés et seront mis en application incessamment.

1-3 : Migration

Comme nous l'avons souligné en haut, la Vallée de la Soummam a absorbé la population venant des zones montagneuses de la région et pour certaines communes, les migrants venant des wilayas de l'intérieur et des wilayas limitrophes. En l'absence de statistiques pouvant décrire cette migration, nous pouvons citer les rapports du PDAU des communes de la Vallée de la Soummam qui confirment la formation par migration des agglomérations d'Allaghane (2000 habitants) dans la commune de Tazmalt, la partie Sud-Est de la ville d'Akbou (4047 habitants) et la zone éparse de Remila (1321 habitants) rattachée à la Commune de Sidi-Aich.

La migration dans le sens des départs existe aussi au sein de l'espace de la Vallée de Soummam. Mais nous souhaitons mettre l'accent sur les départs à l'étranger non pas

⁴ Il s'agit de la Direction de l'Urbanisation et de l'Habitat de la wilaya de Béjaïa.

⁵ PDAU révisé de la Commune d'Akbou 2005, introduction.

pour leurs impacts sur la démographie mais et surtout en raison de l'impact des transferts d'argent des migrants sur l'amélioration du bien être des ménages et donc l'amélioration de leur niveau de vie et leur capacité d'investissement⁶. L'étude faite par BENALLAOUA⁷ sur l'impact des transferts des migrants à partir de la France sur le bien-être des ménages en basse Kabylie révèle qu'en 2005 le montant des transferts ont été estimés à 6.7 milliards de Dinars soit 78.6 millions d'Euros. A cet égard, chaque ménage a reçu un montant moyen équivalant à 259 980 DA par an ce qui a permis d'augmenter leurs dépenses de 29%.

Nous pensons, sans pouvoir pour autant le confirmer ou l'infirmier que, d'une part ces transferts sont susceptibles de permettre aux ménages installés dans la Vallée d'augmenter leur patrimoine foncier. D'autre part, l'excédent de revenus capitalisés par des ménages installés dans les zones montagneuses pourra les encourager à acquérir des terrains ou des constructions dans la plaine induisant ainsi leur installation définitive dans la Vallée de la Soummam.

En somme, l'examen de l'aspect démographique de l'occupation de l'espace dans la Vallée de la Soummam nous a révélé que depuis l'indépendance la population de la Vallée n'a pas cessé de croître, malgré une baisse sensible de son taux d'accroissement annuel durant les dix (10) dernières années. Attirés par une position géographique favorable, une voie de communication principale, la dotation en infrastructures et services de base; la Plaine de la Soummam a exercé un pouvoir attractif sur toute la partie Est de la wilaya de Béjaïa. Les vagues de populations arrivées par le biais de la migration ont occupé des espaces autour des chefs lieux des communes où elles ont formé de nouveaux espaces ayant évolué plus tard au rang d'agglomérations secondaires. Par voie de conséquence, le tissu urbain ayant résulté de ce développement rapide se caractérise par l'anarchie et la consommation accrue de l'espace.

⁶ La notion d'investissement englobe ici l'acquisition des biens immobiliers dont des terrains ou des constructions.

⁷ Article publié dans la revue "Région et Développement" n°30 2009. De la page 195 à 219.

Section 02

Occupation économique de l'espace

La première raison ayant conduit la société humaine à s'établir et à se sédentariser sur un lieu est la découverte d'une activité productive qui est l'agriculture. Celle-ci a pu lui assurer un approvisionnement plus au moins stable durant toute l'année sans être obligée de pratiquer indéfiniment la cueillette par nomadisme. L'industrie est venue plus tard comme une consécration des efforts de maîtrise de la technique et comme une nouvelle façon d'exploiter les ressources et de produire des richesses. Effectivement, l'industrialisation a permis à la société humaine de maximiser la rentabilité des ressources tout en minimisant les efforts et les coûts. Durant cette section, nous allons nous intéresser aux activités économiques existantes dans la Vallée de la Soummam de part leur localisation, leur volume et l'ensemble des éléments qui constituent leurs raisons d'être au sein de l'espace de notre étude.

2-1 : L'activité industrielle:

L'essor de l'activité industrielle dans la Vallée de la Soummam date des années quatre-vingt dix (90) coïncidant avec la libéralisation de l'économie en Algérie. Toutefois, quelques entreprises publiques ont été implantées sur le territoire de la Vallée dans le cadre de la politique nationale des industries industrialisantes. Le tableau (n°23) suivant reprend les unités publiques implantées au sein de la Vallée de la Soummam, leur gamme de production ainsi que la production annuelle.

Tableau n°23: Entreprises publiques de la Vallée de la Soummam

ALCOVEL ALGERIENNE DES COTONNADES ET VELOURS EX. COTITEX VELOURS Z.I AKBOU	FILES CONTON + ACRYLIQUE / 1.800 T/ AN Tissus habillement : 1.500.000 ML Tissus ameublement : 200.000 ML
MAC SOUM MANUFACTURE DE CHAUSSURES SOUMMAM EX. EMAC Z.I RN 26 AKBOU	CHAUSSURES DE SECURITE : 1.296 P/AN CHAUSSURES H/F ENFANT : 871 P/ AN CHAUSSURES TEXTILE : 339 P/AN
ALFADITEX ALGERIE FABRICATION DIVERS TEXTILES EX. INDITEX REMILA	TISSUS CARDES : 1.500.000 ML ARTICLES NON TISSES : 3.200.000 ML
SOCERCA SOCIETE DES CERAMIQUES ET CARREAUX SOL AMIZOUR EX. ECE	CARREAUX SOLS (30 X30) : 800.000 M ² / AN
SPA MOULINS DE LA SOUMMAM SIDI-AICH	FARINES : 2 X 150 T/J SIDI-AICH ISSUES SSSF ET SONS : 2X 220 T/J SIDI-AICH
LAITERIE AMIZOUR AMIZOUR	LAIT PASTEURISE CONDITIONNE : 50.000 L/J LAIT FERMENTE : 5.000 L/J
EPE / SONARIC UNITE EQUIPEMENT DE CUISINES COLLECTIVES Z.I AKBOU	CUISINES COLLECTIVES : 800.000 ART / AN

Source : DPAT, Béjaïa

Quant au secteur privé, la Vallée de la Soummam est réputée pour son tissu de PMI PME dynamique propulsé par deux pôles industriels qui sont Akbou et El Kseur. Pour en savoir davantage sur l'activité industrielle dans la Vallée de la Soummam nous avons adressé un questionnaire à la Direction de la PME PMI de la Wilaya de Béjaïa qui nous a fournis un total de trois milles quatre cent soixante-trois (3 463) PME PMI privées recensées au 31/12/2010. Ces entreprises activent dans divers secteurs tels que:

- l'agroalimentaire,
- le bâtiment et travaux publics,
- l'industrie des matériaux de construction,
- l'industrie sidérurgique, métallique, mécanique et électrique,
- l'industrie manufacturière,
- les services aux entreprises et aux ménages,
- diverses activités commerciales.

Les PME PMI sont agglomérées dans des zones industrielles et d'une façon dispersée notamment sur la ligne bordant l'axe de la route nationale n°26. Les deux zones industrielles les plus importantes de la Vallée de la Soummam sont celles d'Akou avec une superficie de 38.075 hectares et la zone industrielle et d'activité d'El Kseur qui s'étend sur une superficie de 42.84 hectares.

Dans le but de mettre en évidence les relations existantes entre les entreprises de la Vallée de la Soummam et leur territoire, nous avons interrogé dix (10) entreprises pour tenter d'obtenir des réponses pouvant nous permettre de dépasser la simple désignation de points géométriques de localisation dans l'espace. Le choix des entreprises à été effectué de la façon suivante :

- Nous avons pris en considération les limites administratives des communes faisant partie de notre espace d'étude;
- Le nombre d'entreprises dans chaque commune,
- Les activités prépondérantes parmi les différents secteurs industriels de la Vallée,
- La représentativité privée/publique.

Le tableau (n°24) de la page suivante présente les entreprises choisies, leur localisation ainsi que leur secteur d'activité.

Tableau n°24: les dix (10) entreprises interrogées dans le cadre de notre enquête.

Commune	Nombre d'entreprise	Secteur d'activité	Secteur juridique
Tazmalt	01	Agroalimentaire	Privé
Akbou	03	Agroalimentaire Emballage	Privé
Ouzellaguene	01	Agroalimentaire	Privée
Sidi Aich	01	Produits chimiques	Privée
El Keseur	02	Textile Agroalimentaire	Public Privé
Amizour	01	Céramique	Public
Oued Ghir	01	Maintenance Industriel	Privé

Source : Tableau construit par nous même.

L'objectif recherché à travers le questionnement des entreprises est de mettre en évidence:

- les facteurs ayant gouverné leur choix de s'implanter au sein de la Vallée de la Soummam,
- l'origine de leurs intrants et la destination de leurs outputs,
- leurs avis sur la qualité des infrastructures, la desserte de la Vallée et les services de base,
- offre du foncier et sa répercussion sur leurs décisions d'investissement.

Au décompte, une entreprise sur dix n'a pas répondu à notre questionnaire, pendant que les neuf (09) restantes ont formulé des réponses plus au moins claires à nos questions.

Au sujet des facteurs de localisation, les neuf (09) entreprises ayant accepté de nous répondre ont avancé trois raisons les ayant guidées dans leurs décisions d'investir dans l'espace de la Vallée de la Sommam. 100% des entreprises ont mis en avant l'avantage de la position géographique de la Vallée de la Soummam et la proximité à la route nationale n°26. Les entreprises du secteur agroalimentaire ont énuméré l'existence de l'infrastructure portuaire. La moitié des chefs d'entreprises ont déclaré que la Vallée de la Soummam est leur région d'origine. Dans le même contexte de cette dernière idée, la totalité des chefs d'entreprise ne comptent pas se délocaliser mais souhaitent développer leurs entreprises à partir de leur localisation actuelle.

Les entreprises interrogées ont désigné un intervalle allant de 50 à 60% de leurs produits et services qui s'écoulent dans la Wilaya de Béjaïa et plus particulièrement dans la

Vallée de la Soummam. Quant aux intrants, elles ont affirmé qu'elles n'utilisent que 20% des matières premières produites ou extraites de la Vallée de la Soummam, et s'approvisionnent de l'étranger ou d'autres wilayas du territoire national. Toutefois, l'effectif employé dans ces PME PMI est originaire de la Vallée ou des régions limitrophes.

En réponse à la question sur la qualité des infrastructures et la desserte de la Vallée de la Soummam, l'ensemble des entreprises se sont montrées négatives. Elles ont mis l'accent sur la saturation de la RN26 qui est leur unique moyen de transport. En même temps, elles ont jugé que la réalisation de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest vers Béjaïa facilitera leurs activités et permettra d'abaisser leurs coûts de transaction.

A la question sur le foncier industriel, les réponses étaient pessimistes en rapport à l'offre qui se présente insuffisante par rapport à la demande, la spéculation et l'existence de situations juridiques non assainies ayant résulté des diverses politiques menées dans le domaine foncier en Algérie.

En synthèse, les entreprises exerçant leurs activités au sein de la Vallée de la Soummam entretiennent des liens plus que productifs avec leur territoire. Elles sont de nature familiale et d'appartenance à la région. A ce propos, beaucoup de projets de PME de la Vallée sont des affaires familiales construites sur les terrains des grands parents de leurs fondateurs. Toutefois, le constat des entreprises interrogées nous révèle que l'espace de la Vallée de la Soummam est insuffisamment doté en infrastructures et n'offre pas assez de foncier industriel pour les besoins d'investissements futurs.

2-2 L'agriculture

La Vallée de la Soummam est naturellement dotée pour avoir une vocation agricole. A côté de ses richesses en ressources hydriques superficielles et souterraines. Elle compte des terres d'excellente fertilité sur la plaine et d'autres de qualité moyenne sur les reliefs et ce, jusqu'à trois cent (300) mètres d'altitude. Rappelons que les occupants français se sont installés sur la plaine de la Vallée de la Soummam en raison du potentiel productif qu'elle renferme.

La surface agricole utile de l'espace de notre étude est d'environ 11 213 hectares représentant 9.5 % de la surface agricole utile de la Wilaya de Béjaïa. Le tableau (n°25)

suisant illustre la répartition spatiale des surfaces agricoles utiles entre les communes de la Vallée de la Soummam.

Tableau n°25 : Répartition spatiale de la SAU entre les communes de la Vallée de la Soummam

Désignation de la Commune	Surface agricole utile. Unité hectare
Tazmalt	1 736
Akbou	3 326
Sidi-Aich	200
Le kseur	1 494
Amizour	2 621
Oued Ghir	1 827
Ouzellaguene	1 035
Seddouk	300
Themzrith	500
Total	11 213 h

Source : Tableau construit grâce au croisement des données de notre enquête.

Nous avons précisé précédemment que les agglomérations principales de la Vallée de la Soummam ont été installées au pied ou bien au cœur de la plaine à proximité des terres agricoles. Le développement rapide de ces agglomérations par l'urbanisation et la croissance démographique a entraîné des extensions au détriment des terres arables. En effet, la SAU totale⁸ de la Commune de Tazmalt a perdu 778 hectares entre 1996 et 2010, passant de 3114 h à 2736 h. Quant à la commune d'Akbou, elle a cédé 360 hectares entre 1984 et 2004 faisant rétrécir la SAU de 3821 h à 3456 h.

L'agriculture de la Vallée de la Soummam est essentiellement pluviale. Les principales productions, à côté des grands et petits élevages, la production de la viande, du lait et des œufs, concernent l'arboriculture, la céréaliculture, les cultures maraîchères, les cultures fourragères et les légumineuses.

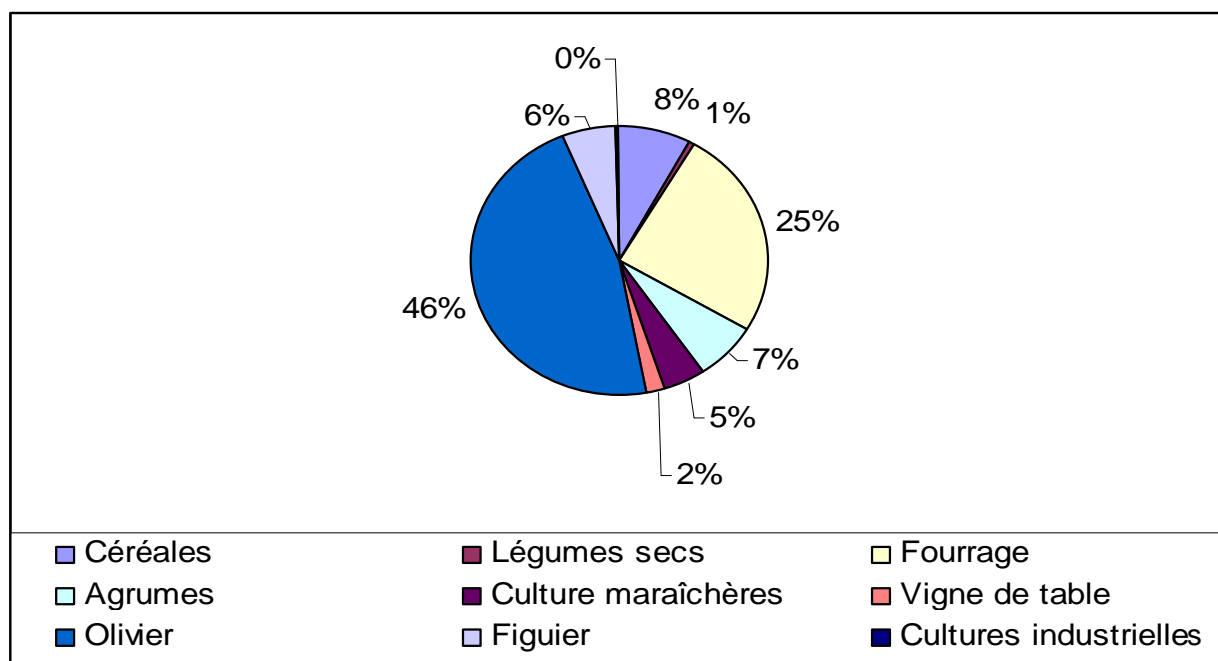
⁸ Il s'agit ici de la surface agricole totale de la commune y compris la partie intégrant l'espace de notre étude.

Tableau n° 26 : Occupation du sol par les différentes cultures dans la Vallée de la Soummam en 2010. **Unité** = Hectare.

Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraîchères	Vigne de table	Olivier	Figuier	Cultures industrielles
1 332	104	4 136	1 102	789	318	7 838	950	48

Source : Direction de l'Agriculture de Wilaya de Béjaïa.

Graphique n°03 : Part des cultures sur le SAU de la Vallée de la Soummam en 2010.



Source : Graphique réalisé par nous même.

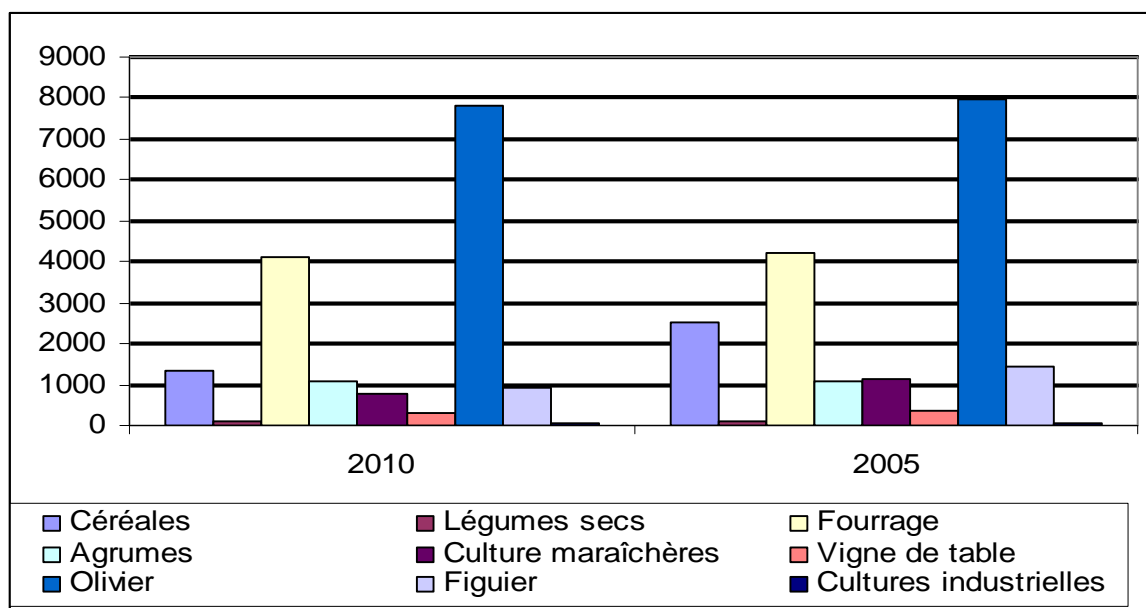
Nous constatons d'après les représentations d'en haut, que l'olivier, qui est une culture permanente, occupe près de la moitié (46%) de la SAU de notre espace d'étude. En deuxième position viennent les cultures fourragères avec 25% de la surface agricole utile. Cela est peut-être dû à l'importance de la population du cheptel qui s'élève à 14 730 têtes d'ovins et 6344 bovins en 2010. D'une façon globale, les cultures permanentes occupent 61% de la surface agricole de la Vallée de la Soummam, alors que les terres labourables occupent 49%.

Dans l'optique spatiotemporelle de l'évolution des mêmes cultures, nous avons comparé la configuration spatiale de la répartition des mêmes cultures avec la répartition de l'année 2005 (Tableau n°27 de la page suivante).

Tableau n°27 : Occupation de l'espace par les différentes cultures au sein de la Vallée de la Soummam pour les années 2005 et 2010.

Cultures permanentes Unité= Hectare					
	Olivier	Agrumes	Figuier	Vigne de table	
2005	7994	1073	1443	365	
2010	7 838	1 102	950	318	
Cultures saisonnières Unité= Hectare.					
	Céréales	Fourrage	Culture maraîchères	Légumes secs	Cultures industrielle
2005	2526	4234	1133	127	57
2010	1 332	4 136	789	104	48

Source : Direction de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa et annuaire statistique de la DPAT Béjaïa, année 2005.

Graphique n°04: Comparaison des espaces occupés par les différentes cultures

Source : Graphique construit par nous même.

Par rapport à 2005, céréales, figuiers et cultures maraichères ont perdu respectivement 5%, 02% et 01% en faveur de l'olivier, des cultures fouragères et des agrumes. Nous ne pouvons pas donner une explication plausible pour la baisse des surfaces

occupées par les différentes cultures en l'espace de cinq (05) ans mais nous pouvons supposer que les 2335 hectares ont été laissés au repos.

En guise de conclusion, nous pouvons avancer que le potentiel agricole de la Vallée de la Soummam est non négligeable eu égard aux disponibilités en matière foncière, aux ressources hydriques ainsi qu'aux conditions climatiques favorables à la production d'une gamme riche de produits agricoles. Mais nous supposons que la problématique de l'agriculture dans l'espace de notre étude est indissociable de la problématique nationale. L'agriculture dans la Vallée de la Soummam est tributaire des aléas climatiques, la faiblesse de la technicité et de la mécanisation en dépit des fonds accordés par l'Etat dans le cadre des programmes de soutien à l'agriculture. D'une part, cette activité n'est plus attractive à cause de la faiblesse des revenus qu'elle draine comparée aux autres activités, notamment le commerce. D'autre part, l'étalement urbain à côté des nouveaux besoins induits par la dynamique économique de la Vallée ont accentué la concurrence pour l'occupation des espaces au détriment de l'agriculture. Par voie de conséquence, il s'avère que les plans d'occupation des sols qui sont des outils législatifs et d'aménagement ayant pour mission d'affecter les espaces et de les protéger contre toute utilisation abusive, n'ont pas été appliqués dans leur intégralité.

Section 03

Autres occupations de l'espace

Les autres occupations de l'espace que nous visons dans cette section sont celles réservées aux infrastructures socioéconomiques, au commerce et aux services de base. Ce n'est évidemment pas pour leur dimension géographique mais pour leur impact sur la configuration de l'espace et sa pratique. Nous ne manquerons pas en fin de section d'évoquer les effets de la présence humaine dans la Vallée de la Soummam sur l'environnement.

3-1 : Infrastructures de transport

De part sa situation géographique, la Vallée de la Soummam constitue l'espace de jonction avec les autres wilayas limitrophes et éloignées telle que la capitale Alger. Elle permet aussi de se mouvoir à l'intérieur même de la Vallée pour atteindre toutes les communes de la Wilaya et la Ville de Béjaïa. L'ensemble de ce mouvement s'articule sur deux voies principales de communication. Il s'agit de la route nationale n°26 puis la route nationale n°12 qui permet d'atteindre la ville de Béjaïa. De même, les routes nationales n° 12, 74 et 26 "A" permettent aussi de communiquer avec d'autres lieux. Le tableau (n°28) ci-après illustre la consistance des principaux axes routiers permettant d'accéder et de partir de l'espace de la Vallée de la Soummam ainsi que le chemin de fer qui traverse toute la longueur de la plaine de la Soummam.

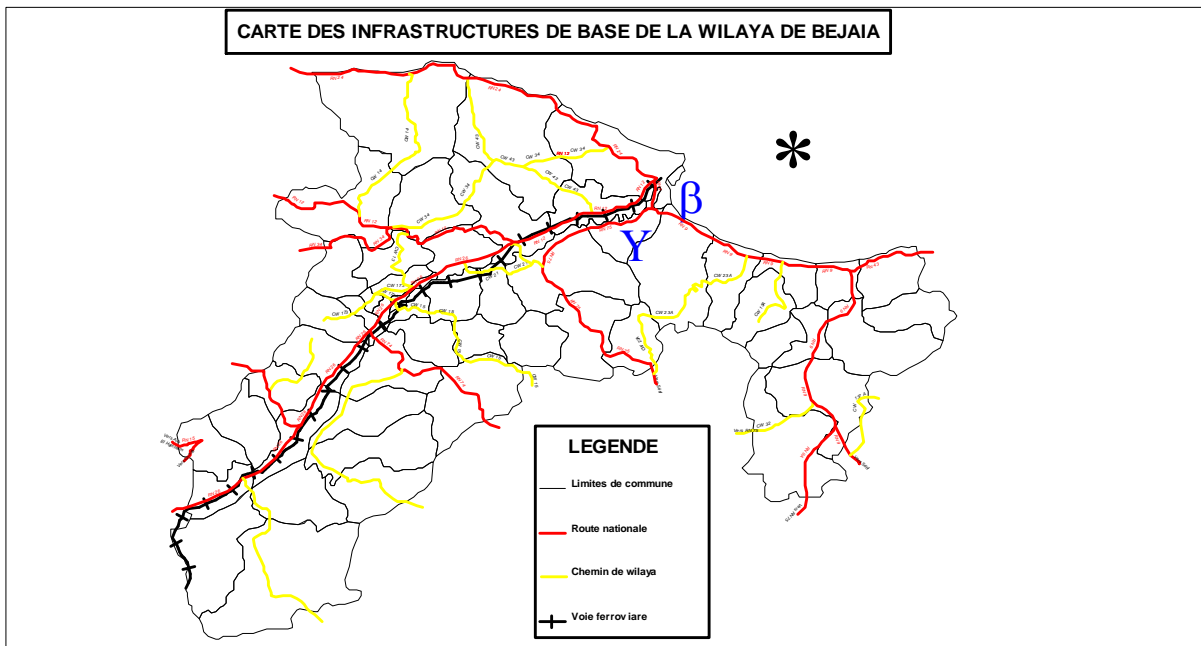
Tableau n° 28: Consistance des principaux axes routiers de la Vallée de la Soummam.

Désignation	Direction	Longueur
RN 26	El Kseur vers limite wilaya de Bouira et voie vers Alger	60.30 km
RN 12	El Kseur conduit vers Tizi Ouzou, El Kseur vers Béjaïa	69.40 km
RN 74	Takerietz (Vallée de la Soummam) vers limite Wilaya B.B.A	40 km
RN 26 "A"	Ville d'Akbou vers Tizi Ouzou	16.90 km

Source : DPAT Béjaïa 2008.

L'axe principal de communication est la route nationale n°26 complétée par le tronçon de la route nationale n°12 liant El Kseur à Béjaïa. Ils drainent un flux de circulation de quatre-vingt mille (80 000) véhicules par jour et structure sur ces côtés gauche et droit l'habitat, les activités commerciales et industrielles. A l'exception de quelques améliorations relatives au revêtement et à la déviation de l'agglomération de Sidi Aich, le tracé de l'axe de communication principal de la Vallée de la Soummam demeure inchangé depuis son ouverture par l'occupant français.

Carte n°09 : Réseau de transport terrestre de la wilaya Béjaïa



Source DPAT , Béjaïa

Il est à noter que les acteurs et les entreprises que nous avons interrogé dans le cadre de notre enquête ont mis en relief l'insuffisance de l'infrastructure routière de la Vallée de la Soummam qui ne permet plus de canaliser les besoins actuels et les mutations socioéconomiques qu'a connu le territoire de la Vallée depuis le début des années quatre-vingt dix (90). Ils ont cité un certains nombre de facteurs ayant contribué à la saturation des axes principaux de communication à savoir :

- l'étalement urbain des principales agglomérations de la Vallée de la Soummam vers la plaine;
- concentration des équipements au sein de ces mêmes agglomérations qui sont des chefs lieu de Communes et de Daïra,

- création au sein de la Vallée de zones industrielles et d'activités ayant accentué la cadence des déplacements entre les zones urbaines,
- développement des activités du port de Béjaïa,
- développement de l'activité commerciale et l'emprise des marchés hebdomadaires de la Vallée de la Soummam sur toute la région.

Le tronçon de chemin de fer qui traverse la Vallée de la Soummam pour rejoindre le réseau national au niveau de Beni Mansour ne connaît pas un grand engouement que le tronçon routier. Construit sur une unique voie en 1888 longue de quatre-vingt dix (90) kilomètres, il n'a subi aucun aménagement ni extension sauf renouvellement des rails durant ces deux dernières années pour permettre au train de grande vitesse d'effectuer la liaison avec la capitale.

3-2 Infrastructures sociales et services de base

De part le statut territorial et administratif des agglomérations de la Vallée, qui sont à la fois des chefs lieu de Daïra et de Commune, un volume important d'investissements en équipements leur a été destiné dans le cadre d'une politique nationale visant à créer des petits et moyens centres urbains afin d'atténuer l'exode rural et de maintenir les populations dans leurs régions d'origine. On assiste dès lors à l'exode vers ces centres urbains à partir des communes limitrophes. L'activité commerciale et industrielle qui s'est développée, appuyée par la fonction administrative des agglomérations de la Vallée, n'a fait qu'augmenter leur attractivité, a favorisé leur destination grâce au rôle social et commercial que jouent les marchés hebdomadaires.

L'espace de la Vallée de la Soummam dispose d'une gamme d'équipements et de services de base qui varie suivant l'importance des agglomérations qui la constituent. Ils sont assez denses au sein des centres urbains suivant la hiérarchie urbaine suivante:

- Akbou, respectivement première agglomération de la Vallée et seconde de la Wilaya,
- El Kseur seconde agglomération de la Vallée et troisième de la Wilaya,
- Amizour troisième agglomération de la Vallée et quatrième au niveau de la Wilaya de Béjaïa.

On rencontre au sein de la vallée la grille d'équipement suivante :

- Service de base de niveau intermédiaire : banques, postes et télécommunications, protection sociale, protection civile et différentes directions des services publics,
- Equipements d'éducation de niveau primaire, secondaire et moyen et de formation professionnelle,
- Equipements de santé publics et privés,
- Equipement de jeunesse et des sports,
- Equipements culturels et de loisir.

3-3 : Impact de l'occupation de l'espace sur l'environnement de la Vallée

La Vallée de la Soummam a été classée par la convention de RAMSAR⁹ comme une zone à protéger en raison de ses richesses et sa capacité à contribuer sensiblement au développement durable de la région.

Néanmoins, l'accélération du développement de la Vallée de la Soummam en matière d'urbanisation, de démographie et de croissance économique n'a fait qu'accentuer la pression sur l'environnement. En effet, la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Béjaïa nous a énuméré deux sources majeures de pollution dans la Vallée de la Soummam. Il s'agit de la pollution par les eaux usées et la pollution par les déchets solides y compris les déchets ménagers.

A cet égard, et à titre d'exemple, le revers de la médaille d'une production importante d'huile d'olive est la pollution des eaux par les rejets d'une cinquantaine (50) d'huileries dont les trois quart ne possèdent pas de bassins de décantation. A cela s'ajoute l'activité des stations de lavage graissage ainsi que les rejets des entreprises industrielles.

⁹ Convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Adoptée en 1971 à Ramsar, en Iran, elle est entrée en vigueur en 1975. C'est le seul traité mondial de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier. La Convention a des pays membres sur tous les continents.

L'absence de station d'épuration aggrave le danger de pollution et menace même la nappe phréatique qui peut être infectée par infiltration en raison du caractère sablonneux du sol de la Vallée de la Soummam. L'autorité de l'environnement de la wilaya a souscrit son intervention et son action de régulation dans la législation de protection de l'environnement et son implication dans les différents outils d'aménagement du territoire tels que le PDAU, SRAT, SNAT... Toutefois, la réalité écologique de la Vallée de la Soummam nécessite d'amples efforts afin de pouvoir atténuer la pollution et accompagner la cadence de développement de l'activité humaine dans cet espace sans oublier de considérer d'autres problématiques environnementales telles que le risque d'inondation dans certaines zones proches de l'oued de Soummam à l'image d'Akbou, Ouzellaguene et Sidi Aich.

A l'issue de cette analyse qui manque peut être de profondeur, il nous apparaît que les formes d'occupation de l'espace ont évolué tout en gagnant en intensité avec la succession des périodes. Les éléments structurants de la Vallée de la Soummam étaient, à notre sens, les périmètres de colonisation qui sont devenus plus tard des agglomérations autour desquelles s'est structurée la vie humaine. Il semble aussi que les rives de l'axe routier principal de la Vallée constituent une localisation de choix pour les différentes activités économiques notamment l'industrie et le commerce.

Chapitre 03

Synthèse et conclusions

L'une des plus importantes convictions épistémologiques de l'Economie Spatiale postule que l'espace est un fait construit. Il résulte d'un processus où la dominance, les croyances idéologiques et culturelles influent sur la formation des formes et des structures spatiales. Quant à la Nouvelle Economie Géographique, elle a confirmé qu'une suite d'événements accidentels est en mesure de faire émerger une nouvelle configuration spatiale comme ce fut le cas en Silicon Valley aux Etats Unis. Les travaux de recherche menés en analyse spatiale ont utilisé des instruments de recherche des sciences sociales et ont emprunté à d'autres sciences, des méthodes mathématiques et des outils de modélisation et de simulation. Cela a permis de simplifier des phénomènes spatiaux complexes et de représenter des scénarios possibles de leur évolution dans le temps.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes appuyés sur deux outils pour tenter de mettre en évidence la dynamique d'occupation des espaces au sein de la Vallée de la Soummam. Il s'agit d'une analyse de documents ayant un lien avec notre sujet et un travail de terrain qui se décline en une série de questionnaires et d'entretiens avec les acteurs intervenant dans la gestion et l'organisation de l'espace de la Vallée de la Soummam. Notre manière de procéder peut se révéler insuffisante pour au moins deux raisons. La première relève du fait que nous n'avons pas placé notre sujet d'étude dans une optique prospective. La deuxième est liée au fait que nous n'avons pas utilisé d'instruments mathématiques pour modéliser ou trouver une corrélation quelconque entre variables. Néanmoins, les outils que nous avons utilisés nous ont permis de reconstituer le processus de formation de l'espace de la Vallée de la Soummam et l'évolution des liens entre l'espace de la Vallée et ses occupants pour chaque période considérée.

I- L'espace est un fait construit

L'espace de la Vallée de la Soummam est le fruit d'une succession et d'une superposition de phases dans le temps l'ayant modulé au gré des contextes. Les phases auxquelles nous allons faire référence sont au nombre de quatre (04). La première est celle d'avant le colonialisme français qui s'est caractérisée selon Marc Cote et Rahma¹ par la prédominance d'une organisation territoriale et sociale basée sur le concept de tribu. La seconde correspond à la période la colonisation française qui a bouleversé l'organisation et les structures du territoire. La troisième phase s'allonge de 1962 à 1990, s'est caractérisée par le renforcement de la présence humaine au sein de la Vallée de la Soummam et l'apparition de la concurrence pour l'occupation des espaces dans le cadre d'une nouvelle idéologie économique et sociale. La dernière phase débutant des années 90 à nos jours, se caractérise par l'apparition, une fois de plus, de nouveaux besoins en matière d'occupation de l'espace et l'impulsion de l'activité économique ayant entretenu la place de l'espace de la Vallée de la Soummam au niveau régional.

A- Période d'avant le colonialisme français :

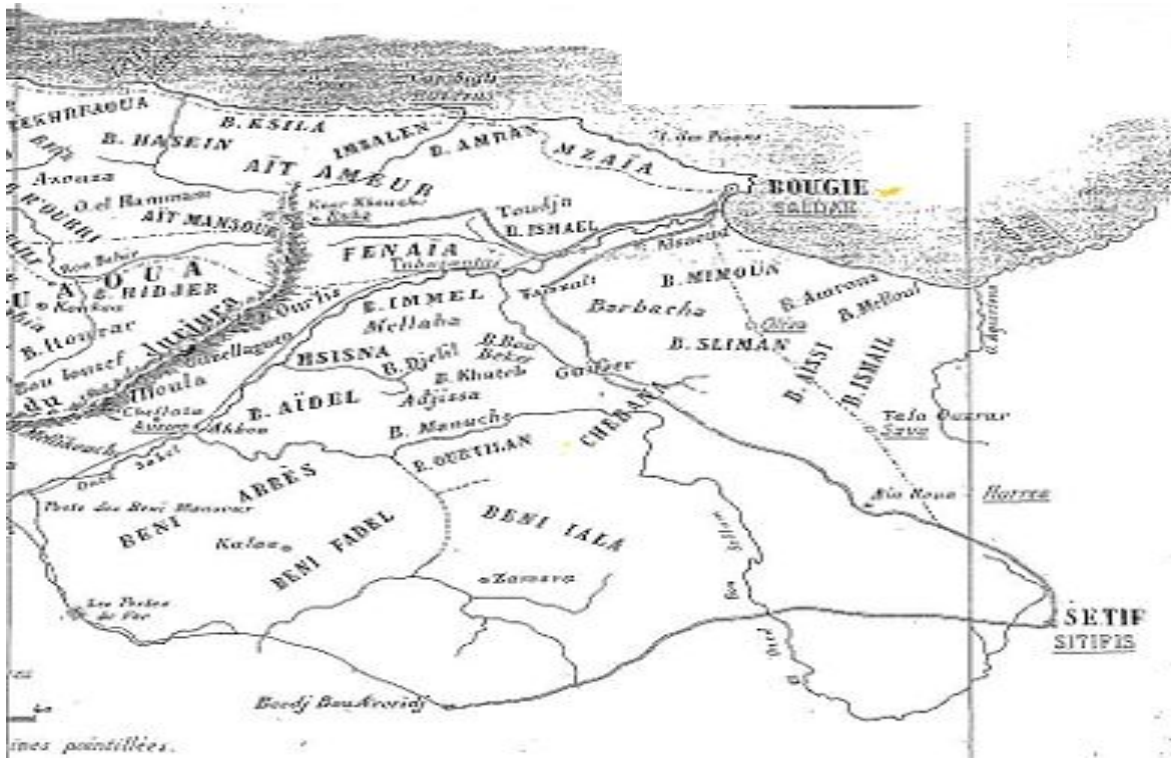
Cette période s'étire en réalité pour englober les quarante (40) premières années de l'occupation. En effet, la date 1871 correspond à deux événements ayant marqué l'espace de la Vallée de la Soummam. Il s'agit de la révolte populaire contre le colonisateur français et la mise en œuvre par ce dernier de sa stratégie d'occupation de l'espace. Les écrits réalisés sur l'Algérie en général et sur la Kabylie en particulier, tels les rapports du missionnaire Ugène Dumas² et les travaux du démographe Jean Despois³ se sont accordés à dire que la plaine de l'oued Soummam était presque vide d'habitants pendant que ses versants étaient peuplés. Néanmoins, les terres fertiles de la plaine sont la propriété des tribus de la Vallée de la Soummam durant toute la période ayant précédé leur expropriation en 1871 par l'occupant français. La carte (n°11) de la page suivante montre l'étendue des territoires des tribus au sein de la Vallée de la Soummam avant la date de 1871.

¹ Djamel Raham "La structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers", thèse de Doctorat, Université Mantouri de Constantine, avril 2001.

² « La grande Kabylie, édition Hachette 1847 ».

³ « La répartition de la population en Algérie » in Annales, Economie, Société, Civilisation n°5 1980. Pages 916 à 926.

Carte n°11 : Territoire des tribus de la Vallée de la Soummam avant l'insurrection populaire de 1871.



Source : www.wikipedia.com

Sur la rive gauche de l'Oued Soummam et à partir de l'Ouest, se trouvent les tribus de : Beni Mellikech, Illoula, Ouzellaguene, Fenaia et Ait Smail. Sur la rive droite : Aït Abbas, Aït Aidel, Aït Immel et Aït Mimoun. Quant aux explications avancées pour justifier la préférence des tribus à occuper les collines plutôt que la plaine, elles ont trait à plusieurs aspects. La première des raisons est économique, relative à la nature des rapports de production basés sur l'agriculture et l'artisanat donnant ainsi à la plaine de la Vallée le caractère exclusif d'espace agricole et de territoire d'exploitation. La seconde est liée au climat qui désavantage la Vallée par rapport aux versants plus arrosés et moins chauds. A cela s'ajoute le risque d'inondation de la vallée suite au débordement de l'oued Soummam en période de pluie. La troisième a trait à l'impératif défensif des populations contre les vagues de colons qui se sont déferlées sur la région.

B- Période allant de 1871 à 1962 :

L'année 1871 a été marquée par le début de l'implantation effective de l'armée française sur le territoire de la Vallée de la Soummam. Dans une logique visant

l'expansion, l'exploitation et l'occupation. Toutes les terres des tribus ont été expropriées en faveur des colons et les quelques notables locaux ayant soutenu la présence française. Les agglomérations actuelles de la Vallée de la Soummam ont été créées à cette époque pour faciliter l'occupation et offrir aux colons un cadre confortable de vie. A ce propos, les agglomérations d'Akbou, Amizour et Tazmalt qui ont été urbanisées respectivement en 1872 et 1905. Durant cette période, deux infrastructures de transport ont été bâties sur l'espace de la Vallée. Il s'agit de l'actuelle route nationale n°26 et n°12 ainsi que le chemin de fer.

Ces projets coloniaux ont été accompagnés par la mise en place d'une organisation territoriale parfaitement compatible avec les objectifs de colonisation. A cet effet, et pour diminuer la force des tribus, l'espace de la Vallée a été éclaté en périmètres et douras. Les milieux urbains de la Vallée se sont vus octroyer le statut de communes à l'effet de contrôler et de gérer le territoire.

Dés lors, l'on assiste à la première reconfiguration de l'espace de la Vallée de la Soummam et la redéfinition des liens des tribus avec leur espace. Cela s'est traduit par :

- L'intensification de la présence humaine sur l'espace de la Vallée par le peuplement et l'urbanisation,
- Le changement de délimitation des espaces fertiles de la Vallée en faveur des vastes exploitations coloniales,
- La mise en place d'entités territoriales dotées d'infrastructures socioéconomiques et des compétences en matière de contrôle et d'administration de l'espace de la Vallée de la Soummam,
- L'espace de la Vallée ne leur appartenait plus, les populations autochtones ne considèrent plus la plaine comme étant un territoire d'exploitation. Désormais, les centres urbains représentent une utilité administrative et un lieu de rencontre et de commerce pendant les jours des marchés hebdomadaires,
- Se rapprochant de la conception thünanienne de l'organisation de l'espace, les centres urbains de la Vallée sont devenus des lieux d'écoulement d'une partie des produits de la Vallée et ceux produits par les agriculteurs des versants et de la montagne.

C- Période allant de 1962 à 1990 :

Tout au long de cette période, l'occupation de l'espace au sein de la Vallée de la Soummam a été influencé par des logiques autres que celles ayant prévalu durant la période coloniale. En effet, le choix d'un modèle de développement basé sur la planification centralisée et l'appui sur une organisation du territoire déjà mise en place afin de pouvoir répartir l'effort du développement et d'apporter les corrections nécessaires au déséquilibre régional, ont dynamisé les formes d'occupation de l'espace.

Cette période peut être scindée en deux phases. La première s'étend de l'indépendance jusqu'au début des années quatre-vingt (80). L'espace de la Vallée a connu des investissements intenses en infrastructures socioéconomiques couvrant les domaines de la santé, de l'éducation, le logement, quelques unités industrielles et l'agriculture. La deuxième phase couvre le reste de la période et se caractérise par la baisse du niveau d'investissements publics en raison de la crise économique qu'a connue l'Algérie depuis 1986.

L'occupation de l'espace au cours de cette période a été influencée par les éléments suivants :

- Migration des occupants des versants pour rejoindre les agglomérations de la Vallée qui offrent un meilleur confort de vie,
- Ce mouvement a provoqué un étalement urbain d'agglomération vers la plaine d'une façon non contrôlée,
- Occupation de nouveaux espaces et naissance d'agglomérations secondaires et zones éparses périphériques des chefs lieux des communes,
- Concentration d'infrastructures socioéconomiques dans les centres urbains de la Vallée de la Soummam,
- Maintien du lien avec l'activité agricole en raison de la faible industrialisation de la vallée de la Soummam,
- Développement de l'activité commerciale notamment sur les deux côtés de la route nationale n°26 et n° 12.

D- Période allant de 1990 à nos jours :

Le changement des règles de commercialité, de propriété et d'investissement dès l'entame de la décennie quatre-vingt-dix (90) a ouvert l'espace de la Vallée de la Soummam à de nouvelles formes d'occupation. Les possibilités qu'avait offert l'espace de la Vallée durant la période précédente se sont vues renforcées par d'autres en relation avec le nouveau contexte économique de l'Algérie. Désormais, la Vallée de la Soummam permet de posséder des biens, d'investir et de pouvoir trouver du travail.

Les nouveaux éléments dans le paysage du territoire de la Vallée sont les entités économiques sous forme d'entreprises privées, regroupées dans zone industrielles et d'activités ou sur les deux bords de la route nationale. Suivant leurs réponses aux questions nous leur avons posé, leur implantation au sein de la Vallée de la Soummam a obéi aux logiques suivantes :

- Position géographique de la Vallée de la Soummam,
- La proximité de l'infrastructure portuaire,
- La nature familiale du projet,
- La disponibilité d'assiette foncière appartenant à la famille,
- L'appartenance sociale du chef d'entreprise à la Vallée de la Soummam,
- La disponibilité d'un réservoir de mains-d'œuvre jeune et qualifiée,
- L'existence d'un marché potentiel important.

II- Liens entre formes et dynamique d'occupation des espaces

L'évolution des formes d'occupation des espaces dans le temps est tributaire d'un certain nombre de facteurs qui agissent directement sur la configuration de l'espace. A la lumière de ce que nous avons évoqué au début de ce présent chapitre, il nous est apparu que la Vallée de la Soummam a été façonnée par une succession de logiques ayant existé durant quatre (04) périodes différentes.

En effet, la présence humaine au sein de la Vallée de la Soummam n'a été observée d'une manière significative qu'à partir de 1870 coïncidant avec la création des villages coloniaux. A la fin de la colonisation française, la démographie de la Vallée de la Soummam a été estimée en 1966 à 75 754 âmes puis 116 186 habitants en 1987 et a atteint 161 186 habitants selon le recensement de l'année 2008. Cette croissance démographique, générée par les naissances et l'émigration, peut être appréciée à partir de l'exemple de la commune d'Akbou. Elle comptait 3 498 habitants en 1936 et 47 732 habitants actuellement.

L'urbanisation va de paire avec la démographie. Le parc logement de l'espace de la Vallée de la Soummam compte 40 000 logements, alors qu'il comptait 30 215 logements en 1998. En l'espace de Dix (10) ans, une augmentation de la population de 20 000 habitants a induit la construction de 9 785 logements. A cela s'ajoute les infrastructures socioéconomiques qui ont connu un rythme de réalisation soutenu ces vingt (20) dernières années. Il est à noter également que la population de l'espace de notre étude est fortement agglomérée puisque 80% de la population est installée dans des zones urbaines alors que les zones éparses ne comptent que 32 237 habitants.

L'étalement urbain est apparu durant la période coloniale, mais s'est accentué tout au long des périodes allant de 1962 à 1990 et de 1990 à nos jours. Ce phénomène est susceptible d'être attribué, d'une part, à la fonction conférée aux centres urbains de la Vallée. D'autre part, aux liens qu'avaient les occupants avec leur espace et qui ont évolué au grès des périodes. Les deux éléments, fonctions et liens ont joué un rôle important dans la transformation de l'espace de la Vallée de la Soummam.

Nous avons évoqué précédemment que l'espace de la Vallée de la Soummam était l'extension des lieux habités des tribus sur les versants et la montagne durant la période ayant précédé la colonisation française. Il était considéré comme étant un territoire d'exploitation où l'agriculture et l'artisanat ont été les principales activités économiques de l'époque. L'occupation française a provoqué un changement dans la fonction de cet espace et dans les liens qu'ont entretenus les populations qui le pratiquaient. En effet, l'appropriation des terres de la Vallée par les colons ainsi que l'implantation de périmètres habités en son sein ont suffi pour reconfigurer l'espace. Pour les autochtones qui se sont retirés vers les versants et la montagne ce n'est plus la totalité de l'espace de la Vallée qui

est attrayant mais uniquement les agglomérations qui jouissent de fonctions administratives et de lieux d'écoulement des produits agricoles. Plus tard, les agglomérations ont attiré des vagues de migrants venant des montagnes à la recherche du travail dans l'agriculture ou l'exercice de l'artisanat à l'intérieur des périmètres urbains.

Après l'indépendance, au moins deux éléments ont contribué à la consolidation de l'attractivité de l'espace de la Vallée de la Soummam, à savoir :

- Disparité dans le niveau de développement entre les agglomérations de la Vallée et les lieux habités sur les versants et dans les montagnes. A ce propos, les agglomérations de la plaine, notamment les anciennes communes de plein exercice, disposaient d'infrastructures pouvant répondre aux besoins immédiats des habitants,
- La stratégie du développement national a été appuyée sur « la commune » comme unité de base pour répartir l'effort du développement et corriger les distorsions spatiales. Cela a conduit les planificateurs au niveau central à garder le schéma de l'organisation spatiale héritée du colonialisme, dans un premier temps. Puis de consolider et d'affiner cette même organisation, dans un deuxième temps, pour solutionner des problématiques tel que l'exode rural. Cette démarche n'a fait qu'accentuer la polarisation des moyens et des infrastructures au sein des chefs-lieux de communes et de daïras de la Vallée de la Soummam. A cet effet, la réforme administrative de 1984 a accordé aux communes d'Akbou, Sidi Aïch, El Kseur et Amizour davantage d'autorité territoriale en leur accordant le statut de Daïra.

Durant cette période, l'espace de la Vallée de la Soummam a acquis d'autres fonctions en offrant des possibilités d'emploi, de logement, de facilité de déplacement, de services administratifs et sociales ainsi que d'investissement et de propriété dès l'entame de la période allant de 1990 à nos jours. Dans ce contexte, et jusqu'à la fin des années quatre-vingt (80), les centres urbains de la Vallée conservaient l'exclusivité en matière de services de base notamment la santé, l'éducation, l'administration, les banques et les assurances. La conjugaison de l'ensemble des facteurs que nous avons cités n'ont fait qu'accroître l'attractivité et l'emprise des agglomérations de la Vallée de la Soummam sur les périmètres habités environnants. C'est donc durant cette période que l'étalement urbain

vers la plaine et autour de l'axe routier principal de la Vallée a pris de l'ampleur sous l'effet de l'émigration et des naissances. Cela s'est traduit par la formation de nouveaux quartiers urbains se présentant dans certains cas comme une continuité des anciennes agglomérations et dans d'autres se matérialisant par la formation de nouvelles zones habitées. On récitera à cet égard, la formation de la zone d'Ichikar et d'Allaghene dans la commune de Tazmalt, Guendouza et Azaghar dans la commune d'Akbou, Remila dans la commune de Sidi Aïch...

Malgré l'implantation de quelques unités industrielles rentrant dans le cadre de la politique industrielle nationale, la Vallée de la Soummam a gardé son caractère agricole par la nationalisation d'une partie de ses terres et l'installation en leur sein de deux villages de la révolution agraire. Jusqu'à la moitié des années quatre-vingt (80), les agglomérations de la Vallée de la Soummam s'approvisionnaient des leurs périphéries agricoles. Du point de vue hiérarchie urbaine, les agglomérations de la Vallée de la Soummam peuvent être classées aux rangs très rapprochés en raison de l'équilibre en matières de services et d'opportunités quelles soient d'emploi ou d'achat.

En addition aux fonctions et aux opportunités qu'offre l'espace de la Vallée de la Soummam après l'indépendance, de nouvelles fonctions ont vu le jour suite à la redéfinition du système économique et social de l'Algérie. Notre espace d'étude offre la possibilité d'entreprendre et de créer de nouveaux métiers, augmente les chances de trouver un emploi et offre la possibilité de devenir propriétaire notamment après les réformes apportées au code foncier. D'une façon générale, l'espace de la Vallée de la Soummam connaît une dynamique économique sans précédent ce qui lui a permis de renforcer son emprise sur les territoires limitrophes et de garder son privilège de voie d'accès vers le littoral et du littoral vers la capitale et vers les wilayas de l'intérieur.

Du point de vue occupation de l'espace cette période se caractérise par :

- L'apparition de nouvelles formes de concurrence pour l'occupation de l'espace dépassant la traditionnelle concurrence entre agriculture et urbanisation. Elle s'est intensifiée suite au développement de l'industrie dans la Vallée de la Soummam. Quoique la demande du foncier industriel se différencie, par rapport aux autres formes de demandes, par la nature de la localisation qui doit faciliter l'activité de

l'entreprise. Cela implique des localisations sur la plaine et près des routes nationales n° 26 et 12.

- La hausse d'offre d'emploi dans le bassin de la Vallée de la Soummam a entraîné une augmentation sensible des déplacements professionnels. De même, le transport de marchandises et de matières premières à destination ou à partir de la Vallée ou vers d'autres wilayas ainsi que le transport de leur produit a entraîné de nouveaux besoins en espace.
- Le changement des catégories socioprofessionnelles de la Vallée de la Soummam sous l'effet du développement de l'industrie et du commerce a encouragé l'apparition d'une société qu'on peut qualifier avec quelques réserves de société de consommation. Cela a boosté l'activité commerciale devenue plus lucrative notamment les localisations situées sur l'axe des routes nationales 26 et 12. Cet axe est fréquenté par les touristes et les transporteurs qui acheminent les marchandises vers d'autres wilayas à partir du port de Bejaia. De même, certains marchés hebdomadaires de la Vallée ont doublé de dynamisme pour atteindre une dimension nationale. L'essor du commerce explique en partie l'occupation intensive des espaces bordant les axes importants de communication de la Vallée. Quant à l'espace agricole de la Vallée, il se rétrécit pour au moins deux raisons. La première est due au désintéressement affiché à l'égard de l'activité agricole à cause des faibles revenus qu'elle génère. La deuxième est relative à la concurrence avec l'urbanisation pour l'occupation des espaces. Rappelons à ce propos que la commune de Tazmalt a perdu 778 hectares en SAU entre 1996 et 2010 de même que la commune d'Akbou qui a cédé 360 hectares de sa SAU entre 1984 et 2004. Au sujet de la production agricole, la tendance s'achemine vers l'arboriculture notamment l'olivier occupant 46% de la SAU en raison du caractère pluvial de l'agriculture de la Vallée de la Soummam. Néanmoins, l'élevage et ses produits dérivés gagnent d'intensité, en particulier la production de viande blanche avec un cheptel de volaille composé de 762 000 000 d'unités ayant produit 8 714 Qtx de viande et 84 204 000 d'œufs en 2009.

L'étalement des agglomérations de la Vallée de la Soummam vers la plaine et tout au long de la route nationale n°26 et n°12 a induit la réduction des distances entre les centres

urbains. A titre d'exemple, la distance séparant Ouzellaguene de Akbou a été de dix (10) kilomètres, n'est plus que de cinq (05) kilomètres, la distance entre Akbou et Tazmalt qui a été de trente (30) kilomètres n'est plus que de dix (10) kilomètres. Dans le même ordre d'idées, cet étalement non contrôlé du tissu urbain a débouché sur deux problématiques. D'une part, La périurbanisation qui échappe aux normes de construction. D'autre part, l'artificialisation des terres au dépend de l'agriculture a entraîné la baisse de la production agricole donc l'approvisionnement des centres urbains à partir de leurs périphéries. Cela est constaté malgré l'existence d'actions volontaristes de l'Etat dans notre zone d'étude. Elle se décline sous forme de plans d'aménagement du territoire et d'urbanisation. Nous citons à ce propos, la loi 20/29 du 1^{er} décembre 1990 portant sur l'aménagement et l'urbanisme qui a prévu un ensemble d'instruments susceptibles d'organiser l'espace dans le cadre d'un partage équilibré entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie tout en veillant au respect de l'environnement. Cette loi se distingue par la levée des barrières bureaucratiques et de conception de l'aménagement comme une démarche participative où le niveau local est fortement impliqué pour choisir les projets selon les potentialités et les contraintes du territoire.

Dans un autre registre, la dynamique industrielle de la Vallée de la Soummam a permis l'émergence d'une certaine hiérarchie urbaine. Les agglomérations d'Akbou, d'El Kseur et d'Amizour contenant au sein de leurs territoires des zones industrielles et d'activité constituent des points d'attractivité de la Vallée, confirmant ainsi ce qu'a avancé la théorie de Christaller et Lösch sur le rôle des lieux centraux dans l'organisation des réseaux et des territoires.

III- Les implications :

Arrivés à ce niveau, nous pouvons circonscrire, d'une façon non exhaustive, les implications de la dynamique d'occupation des espaces au sein de la Vallée de la Soummam et cela à travers toutes les périodes confondues.

- Après avoir été un espace réservé à l'agriculture, il a suffi la création de lieux habités pour que l'espace de la Vallée change de fonction et devient un territoire accueillant pour l'habitat et l'exercice d'activités économiques.

- Les centres urbains de la Vallée de la Soummam jouent un grand rôle dans la vie des espaces environnants de part leur position géographique et en offrant une gamme de services de base. Ils constituent à cet effet des points d'attractivité et de fixation pour les populations au niveau régional.
- L'occupation des espaces s'articule principalement autour de l'axe routier qui traverse la Vallée d'Est en Ouest. La route nationale permet le déplacement, l'accessibilité et le monopole des avantages commerciaux.
- Etalement urbain non contrôlé et consommation accrue de l'espace notamment sous les effets de la loi 90.29 du 1-12-1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme qui a consacré la privatisation des sols et la libéralisation des transactions foncières. L'occupation spontanée de l'espace a produit l'inertie du territoire rendant ainsi les actions d'aménagement compliquées et dans certains cas impossibles à mettre en œuvre.
- Déformation du paysage et déséquilibre du tissu urbain malgré l'existence d'instruments d'urbanisation et d'institutions chargées de l'organisation de l'espace et de la satisfaction harmonieuse des besoins exprimés par les différents secteurs.
- Spéculation foncière en raison d'insuffisance de l'offre et conflits récurrents à cause de la superposition des statuts fonciers des terres de la Vallée et l'inaptitude de l'administration publique à apporter des solutions concrètes à des problèmes qui perdurent.

Conclusion générale

Tout espace habité est le produit de la société qui l'occupe. Il reflète ses convictions, ses traditions, les rapports de production qu'elle a conçus, son niveau de culture et de civilisation. L'espace est aussi le fruit de facteurs exogènes qui sont susceptibles de le forcer et d'orienter sa destinée dans le temps.

Notre tentative d'analyse de la dynamique d'occupation des espaces de la Vallée de la Soummam nous a éclairés, si peu soit-il, sur le cheminement des conditions ayant conduit sa configuration actuelle. En d'autres termes, cette dynamique a été gouvernée par un ensemble de facteurs ayant agi, pendant chaque période du processus de formation, suivant des logiques propres aux acteurs qui avaient en leur possession la capacité à imposer leur mode d'organisation et de production. Cela nous a amené donc à considérer quatre (04) phases de temps au sein desquelles l'espace de la Vallée de la Soummam a évolué. La première a été dominée par les tribus avec leur perception traditionnelle de l'organisation. La seconde a été sous l'autorité coloniale qui a instauré une nouvelle organisation du territoire en fonction de ses objectifs d'exploitation et de dominance. La troisième a été orientée par une politique nationale du développement à planification centralisée, mise en œuvre par les communes au niveau local. Quant à la dernière, elle se caractérise par l'apparition d'un tissu productif local ayant dynamisé les formes d'occupation de l'espace.

L'action des occupants sur l'espace, ne veut pas dire que l'influence est unilatérale. Au contraire, il existe une interaction continue entre les deux parties compte tenu du fait que les occupants sont sensibles aux ressources qu'offre le territoire, sa topographie et son climat. Les interactions dont il est question peuvent être perçues à travers les liens qu'entretiennent les occupants avec leur espace. Par analogie, les occupants de la Vallée de la Soummam ont fait évoluer leurs liens avec l'espace et leurs formes d'occupation en fonction des possibilités qu'offre le territoire de la Vallée. En effet, après avoir rempli la fonction du territoire d'exploitation, l'espace de la Vallée a assuré durant la colonisation la fonction administrative et le lieu d'écoulement des produits agricoles et artisanaux. Après

l'indépendance, l'espace de la Vallée de la Soummam a offert des possibilités variables dont l'habitat, l'emploi et le commerce. Depuis les années quatre-vingt-dix (90), la propriété et l'exercice de tout genre d'activités économiques a été rendu possible grâce à la libéralisation de l'initiative privée.

A propos des éléments structurants de l'espace de la Vallée de la Soummam, nous distinguons le rôle des agglomérations et le rôle de la route nationale n°26. Depuis leur création, tout se structure dans et autour de leurs périmètres urbains en raison de la concentration des utilités en leur sein. L'axe routier principal de la Vallée constitue aussi un lieu privilégié de localisation de part les possibilités de déplacement qu'il offre et le volume de passagers qu'il draine atteignant quatre vingt mille (80 000) véhicules par jour. Cet état de fait apporte des réponses aux phénomènes d'exode vers la Vallée, l'étalement urbain et son emprise sur les périmètres environnants.

Traditionnellement en Algérie, l'organisation et la planification de l'espace est du ressort exclusif de l'Etat. Les instruments qu'elle a mis en œuvre dans les PDAU¹, les POS² visent l'orientation de l'urbanisation, la définition des besoins en matière d'infrastructures et l'affectation harmonieuse des espaces en fonction des besoins de chaque secteur économique, tout en veillant à la rationalisation des ressources et la protection des terres à fort potentiel agricole. Après plus de cent quarante (140) années d'occupation dynamique de l'espace, le territoire de la Vallée de la Soummam a été serte transformé mais il n'a pas été construit en un processus unique et unifié. Il a subi le contexte de chaque période que nous avons précédemment évoqué impliquant ainsi un espace inachevé et en perpétuelle construction. L'imbrication de visions d'occupation et d'organisation de l'espace de la Vallée de la Soummam a fait ressortir une configuration ou un couple de configuration en relation avec les différentes phases de sa construction. En effet, la Vallée de la Soummam a été un espace agricole puis un espace « agricole-urbain » et enfin un espace « industriel urbain ». Du point de vue purement urbanistique, l'on assiste à la coexistence de plusieurs styles d'habitat allant du style colonial au style contemporain plus caractérisé en individuel qu'en collectif.

¹ PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

² POS : Plan d'Occupation des Sols.

Actuellement, l'espace de Vallée de la Soummam est à la fois le moteur économique de la Wilaya de Béjaïa et un milieu attractif par rapport aux occupants des versants et même pour toute la région. Néanmoins, L'antagonisme des visions menées durant les différentes phases de sa construction, a produit un espace inachevé et déstructuré. Cet état de fait compromettra peut être son développement et celui de la wilaya de Béjaïa. Notre analyse nous a permis de comprendre que l'espace de la Vallée de la Soummam est en mutation permanente et que la planification traditionnelle centrée sur la gestion réglementaire de l'espace n'a pas donné les résultats escomptés. N'est il pas plus profitable de reconsidérer cette approche et d'adopter une stratégie pouvant apporter les correctifs nécessaires et pouvant intégrer les manières de vivre dans l'espace, de l'organiser fonctionnellement, de gérer les conflits qui s'y produisent, de dessiner son image et ses contours et d'inventer des évolutions possibles et souhaitables quant à son avenir.

Bibliographie

Livres

- BENISSAD Hocine "Algérie: de la planification socialiste à l'économie de marché" [2004] Edition ENAG.
- BENKO Georges, DUNFORD Mick et Alain LIPIETZ [1996] "Les districts industriels revisités" Edition l'Harmattan, France.
- DERYCKE Pierre-Heneri [1994] dans : « Encyclopédie d'Economie Spatiale : concepts, comportements et organisation ». Edition Economica, Paris.
- DUMAS Augène « La Kabylie traditions ancestrales », Edition lumière libre, Algérie [2010].
- Marc COTE « Mutations rurales en Algérie [1981]. Le cas des Hautes plaines de l'Est ». 2ème édition, OPU Alger.
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève [1988] : « La face de la Terre », Paris, A. Colin. Repris par Roger Brunet dans Mondes nouveaux en 1990.
- SANTOS Milton, « Pour une géographie nouvelle » [1984]. Edition Publisud, Belgique.

Thèses et mémoires

- DAUDE Eric « modélisation de diffusion d'innovations par la simulation multi-agents » [2002]. Thèse de Doctorat, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
- HAMANI : "De la tribu à la révolution agraire. Les statuts fonciers dans l'Est Algérien, approche cartographique » [1985]. Thèse de 3ème cycle. Montpellier, France.
- RAHMA Djamel "La structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers", [2002].Thèse de Doctorat, Université Mantouri de Constantine.

Articles

- COLIN Armend : « l'évaluation socioéconomique des infrastructures de transport » [2007]. Revue d'économie régionale & urbaine.
- BAZIN Damien : « la rente foncière comme cas particulier de la relation entre la nature et l'économie » [2003], cahier de C3ED N°03-04.
- BENABEDELLE: "le développement des infrastructures en Algérie", CREAD [2010].

- BENKO Georges " les théories de développement local" [1995], Revue problèmes économiques n°2.440.
- CANTIN Maurice: « régions centrales et périphériques : externalités et Economie Géographique » [2002] Revue Région et Développement n°11-200 In <http://region-developpement.univ-tln.fr>.
- DELAUNAY Daniel : "Migration population et peuplement"[2008], formulation d'une nouvelle unité de recherche. Paris, France.
- DIMO « de l'économie géographique à la croissance endogène localisée, historique d'une évolution"[2005]. Université de la Réunion.
- FILIPPA M-Andrea "Systèmes productifs, gouvernance locale et trajectoire des territoires" Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), Forum de la régulation [2003].
- GRANDJEAN Sébastien « Etude de classification de modèles de simulation spatiale en géographie» [2004], Université Franche-Comté, Laboratoire ThéMA.
- GUILLOT Fabien [2009] « Objet et fondement sociaux de la Géographie », in www.géographie-sociale.org.
- JOLIVEAU Thierry, communication « des concepts aux applications géographiques [2006]. Université Jean MONNET, Saint-Etienne, France.
- LESQUIRE Michel "le territoire comme organisation et comme institution" [2002] in www.Lesure_intro.fm.
- MIGNOT Dominique : « Eléments d'Economie spatiale » (notes de cours) [1997], Université Lyon2, France.
- MOALI Aïssa : " Fiche Descriptive RAMSAR de la Vallée de l'oued Soummam version 2006-2008) [2009]. Université A.Mira de Béjaia, Algérie.
- MORENCY Catherine: « étude de méthodes d'analyse spatiale et illustration à l'aide de microdonnées urbaines de la grande région de Montréal » [2006]. Les Cahiers Scientifiques du Transport, N°49/2006.
- NEMOUCHI Hayette "Pratiques sociales et problèmes fonciers en Algérie" [2010]. Université de Caen, France.
- PARDOUX Etienne « La Méthode de Monte Carlo » [2006]. Université de Provence, Marseille. In <http://www.cmi.univ-mrs.fr/~pardoux/enseignement/MC.pdf>.
- PREVIL, THEIAUL et ROUFFIGNAT : « Analyse multicritères et SIG pour faciliter la concentration en aménagement du territoire » [2001]. Cahier de la Géographie du Québec, volume 4, numéro 130
- SAMSON Ivan "Territoire et systèmes économiques", [2004] communication aux 4èmes journées "proximité, réseaux et coordination" à Marseille.

Rapports

- « PDAU de la Commune d'Akbou, état de fait », Centre d'étude et réalisation en urbanisme (U.R.B.A-Sétif M.E.B) [2005].
- « Plan d'occupation des sols de la Commune d'Akbou, phase I », Centre d'étude et réalisation en urbanisme (U.R.B.A-Sétif M.E.B) [2006].
- « Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Ouzellaguen, édition définitive ». Centre d'étude et réalisation en urbanisme (U.R.B.A-Sétif M.E.B) [1995].
- « Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Sidi Aich, phase définitive » Centre d'étude et réalisation en urbanisme de Jijel (U.R.B.A.J) [1996].
- Document officiel de Conférence nationale sur Schéma National de l'Aménagement du Territoire SNAT, Alger Palais des Nation le 04 avril 2011. MATE.
- DU&C de Béjaïa : « PDAU intercommunal de Béjaïa, rapport d'orientation, édition définitive » [2006].
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Commune de Tazmalt » Centre d'étude et réalisation en urbanisme de Jijel (U.R.B.A.J) [1996].
- Rapport d'étude du Service d'étude technique des routes et des autoroutes "accessibilité des territoires et des services", France 2008.

Sites internet

- www.cmi.univ-mrs.fr
- www.géographie-sociale.org.
- www.hypergéogeo.org
- www.Lesure_intro.fm.
- www.region-developpement.univ-tln.fr
- www.researches-nanoclusters.eu.
- www.spatialsite.com

Annexe

Annexe
Questionnaires de l'enquête

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE SCIENCES DE GESTION
ET DES SCIENCES COMMERCIALES

**** Questionnaire ****

Entrant dans le cadre de la préparation du mémoire de Magister

**** Intitulé****

«Essai d'analyse de la dynamique de l'occupation des espaces, cas : Vallée de la Soummam »

**** Spécialité****

Espace, Développement et Mondialisation

**** Destinataire****

Je me dénomme Mohamed NEZLA, Post-graduant en Sciences Economiques option « Espace, Développement et Mondialisation » à l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Le questionnaire qui vous est soumis vise à cueillir les données nécessaires pour réaliser mon mémoire de Magister portant sur « l'analyse de la dynamique de l'occupation des espaces, cas : Vallée de la Soummam ».

Je m'engage sous couvert de mon institution (l'université de Béjaïa) à garantir la confidentialité des informations obtenues et de ne les utiliser que pour des fins purement scientifiques.

Nous entendons par la Vallée de la Soummam, la plaine qui s'étend de la limite de la ville de Tazmalt à l'Ouest jusqu'à la ville de Béjaïa à l'Est, sur une distance de près de 80 Km et une largeur variant de 1 à 5 Km. A cet ensemble lui sont rattachées les agglomérations et les chefs-lieux des Communes de Tazmalt, Akbou, Ifri Ouzelaguen, Sidi Aich, El kseur, Oued Amizour et Oued Ghir.

*Questionnaire adressé à la Direction des Domaines de l'Etat
de la Wilaya de Béjaïa*

01- Situation géographique de la vallée de la Soummam :

01-01 Pouvez-vous situer, plus précisément que possible, géographiquement la vallée de la Soummam?

.....
.....
.....

01-02 Pouvez-vous nous donner la superficie globale de la vallée de la Soummam?

.....

01-03 Pouvez-vous nous déterminer les communes se situant sur la vallée de la Soummam?

.....
.....

01-03 / Pouvez-vous nous donner la superficie de chaque commune ?

.....
.....
.....
.....

02- Nature du sol de la vallée de la Soummam

02-01 Quelle est la part des terres publiques sur l'ensemble de la superficie de la vallée de la Soummam ?

.....

02-02 Quelle est la proportion des terres privées sur l'ensemble de la surface de la vallée de la Soummam ?

.....

02-03 : en termes de surface, comment le sol de la vallée est-il affecté :

Nature du sol		Surface (hectare)
Surface destinée à l'agriculture	Surface cultivée	
	Surface cultivable	
	Surface totale	
Espaces Sauvages	Forêt	
	Prairie	
Surface bâtie	Logement	
	Infrastructure	
	Zones industrielles et zones d'activités	
	Surface totale	
Total général		

03 : Gestion du domaine public

- La gestion du domaine public, a-t-elle connu des changements ? si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Cette évolution avait-elle un effet sur la décision des particuliers (installation, choix de l'activité, mobilité...)

.....
.....
.....
.....

- Cette évolution avait-elle de l'effet sur les opérateurs économiques (investissement, démographie des entreprises, attractivité de la vallée...)

.....
.....
.....
.....

- Cette évolution avait-elle de l'effet sur les décisions Publiques (aménagement du territoire, grands projets d'infrastructure...)

.....
.....
.....
.....

- Comment qualifier la méthode actuelle de gestion du domaine public ?

.....
.....
.....
.....

- Comment les services des domaines de l'Etat interviennent-ils ou comment sont-ils impliqués dans les nouveaux projets d'affectation des espaces ?

.....
.....
.....
.....

- Comment les services des Domaines de l'Etat déterminent-ils et perçoivent-ils le montant de loyer de la terre publique ?

.....
.....
.....
.....
.....

-

04 : changements dans le futur :

- Pensez-vous que les grands projets futurs qui seront réalisés dans le cadre des programmes de développement agiront sur la demande, l'utilisation et l'affectation du sol, notamment celui relevant domaine public ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Un changement de politique de gestion des domaines publics favorisera-il le développement de la vallée ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Comment les Domaines de l'Etat agiront-ils pour résoudre l'insuffisance de l'espace par rapport aux impératifs du développement de la vallée ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre contribution !

*Questionnaire adressé à la Direction de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire de la Wilaya de Béjaïa*

1- Donnez-nous une image sur la manière selon la quelle est aménagée actuellement la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Quelles sont les politiques ou les actions entreprises dans le but d'organiser l'espace de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Les actions menées ont-elles eut l'impact voulu sur la vie économique et sociale de la Vallée de la Soummam ?

- a-** sur la localisation des entreprises,
- b-** sur l'implantation des zones résidentielles,
- c-** sur l'occupation du sol par l'agriculture,
- d-** sur l'amélioration de la desserte des moyens de transport,
- e-** sur la facilitation de l'accessibilité à l'ensemble de l'espace de la Vallée,
- f-** sur l'attractivité du territoire de la Vallée de la Soummam,
- g-** sur le prix de vente et sur le loyer du sol de la Vallée,

h- sur l'amélioration de la qualité des infrastructures indispensables à l'activité économique.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- La façon dont la Vallée de la Soummam est aménagée actuellement, répond-elle aux attentes des agents économiques ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5- Quelles sont les entraves ayant freiné l'exécution des différents plans d'aménagement du territoire de la vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- A combien estimez-vous le degré de réalisation de l'ensemble des objectifs figurant dans les différents plans d'aménagement de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7- Quels sont les centres de conception, d'exécution, d'orientation et de correction des :

- a- plans d'aménagement communaux,
- b- plan d'aménagement de la wilayat.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Dans quel plan, parmi les deux déjà cités, l'aménagement de la Vallée de la Soummam est pris en charge ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

9- Quelle sont les spécificités ainsi que la dimension des actions prisent en charge dans les deux plans d'aménagement du territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10- Quelle est la part de la Vallée de la Soummam dans le schéma national de l'aménagement du territoire 2025 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

11- Quelles sont les différentes actions d'aménagement ayant été mises en œuvre dans le cadre du SNAT 2025 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**12- Quels seront les impacts attendus de la mise en œuvre dans le cadre du SNAT
2025 sur la Vallée de la Soummam ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

13- Quel est le degré de réalisation de ces actions d'aménagement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

14- Quels sont les impacts attendus de ces actions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

15- Quelles sont les actions prévues et l'échéancier de réalisation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

16- Le SNAT 2025 conçoit la Wilayat de Béjaïa comme un futur pôle d'excellence en agroalimentaire ; la Vallée de la Soummam sera-elle la pièce maîtresse de cette stratégie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

17- Quelles sont les raisons principales du retard qu'accuse la réalisation de la pénétrante « Béjaïa – autoroute Est Ouest » ?

.....
.....
.....
.....

18- Est-ce qu'un plan d'aménagement secondaire est prévu lorsque la pénétrante agira sur l'organisation de l'espace de la Vallée de la Soummam ?

A titre d'exemple :

- réimplantation des entreprises aux bords de la pénétrante,
- dénombrement des terres et relocalisation de l'habitat,
- accessibilité, de et, vers la pénétrante,

.....
.....
.....
.....

19- Comment sont perçues les ressources hydriques de la Vallée de la Soummam, en particulier l'oued de la Soummam, en ce qui concerne :

- l'aspect exploitation des ressources pour satisfaire les besoins économiques et sociaux,
- du point de vue risque d'inondation, érosion, glissement des terrains.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

20- Le plan de l'occupation des sols est un instrument essentiel dans la planification spatiale de la Vallée de la Soummam, de quelle façon est il réfléchi et exécuté ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

21- comment s'effectue l'arbitrage lors de l'affectation du sol aux différents besoins exprimés dans la Vallée de la Soummam?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

22- Quelles sont les parties associées à ces décisions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

23- Les décisions d'affectation génèrent-elles des conflits ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

24- Comment sont traités les conflits?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre contribution.

*Questionnaire adressé à la Direction de l'Habitat
et de l'Urbanisme de la Wilaya de Béjaïa*

Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme de la Wilaya de Béjaïa

1- Quel-est le rapport de la Direction de l'Habitat et l'Urbanisme de la Wilaya de Béjaïa à l'occupation des espaces (des terres, dans toutes les dimensions) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Quels sont les outils d'intervention et de régulation utilisés par la Direction de l'Urbanisme pour accomplir ses missions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Comment pouvez-vous décrire le cadre urbanistique et habité actuel de la Vallée de la Soummam?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Statistiques sur l'habitat dans la Vallée de la Soummam ?

	Habitat résidentiel	Infrastructures Sociales	Infrastructures économiques
Commune Tazmalt			
Commune d'Akbou			
Commune D'Ifri Ouzelaguen			
Commune de Sidi Aich			
Commune Oued Amizour			
Commune d'Alkseur			
Commune de Oued Ghair			

5- Comment a évolué le tissu urbain de la vallée de la Soummam ?

- Situation post-indépendance (*des chiffres dans la mesure du possible*)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Situation durant la période de l'économie dirigée (*des chiffres dans la mesure du possible*)

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire adressé à la Direction de l'Habitat
et de l'Urbanisme de la Wilaya de Béjaïa*

.....
.....
.....
.....

- Situation durant les années 90 et 2000 (*des chiffres dans la mesure du possible*)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- Quelles sont les raisons de ce développement (démographique, migration, activité économique...)?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7- Cette extension, est-elle anarchique ou contrôlée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Dans quel cadre (politique, programme ou plan) ?

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9- Quels sont les instruments ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10- Quelles sont les contraintes liées à l'organisation de l'urbanisation de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

11- L'extension du bâti exerce-t-il des pressions sur les espaces agricoles en particulier et sur l'environnement de la Vallée en général ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12- La demande croissante influe-elle sur les prix de la terre ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

13- Comment s'effectue l'arbitrage pour l'affectation des espaces pour les différentes formes d'urbanisation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

14- Comment sont coordonnées les opérations d'affectation entre la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et les différents acteurs intervenant dans l'organisation de l'espace de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

15- Quelle est la part de la vallée de la Soummam dans la stratégie nationale d'aménagement du territoire (schéma régional d'aménagement du territoire et schéma d'aménagement de la wilaya de Béjaïa) ?

*Questionnaire adressé à la Direction
de l'Agriculture de la Wilaya de Béjaïa*

01- Comment pouvons-nous situer géographiquement la vallée de la Soummam ?

.....

02- A combien estimez-vous la surface totale agricole utile de la vallée de la Soummam ?

.....

03- Surface agricole utile dans chacune des communes de la vallée de la Soummam :

COMMUNE	SURFACE AGRICOLE UTILE
Commune.....	
Commune.....	
Commune.....	
Commune.....	
Commune.....	
Commune.....	
Commune.....	

04- Type de cultures dans chacune des communes de la Vallée de la Soummam :

	CULTURE		CULTURE		CULTURE		CULTURE		CULTURE		CULTURE		CULTURE		CULTURE	
	SUR	PR	SRF	PR	SR	PR	SRF	PR	SR	PR	SR	PR	SR	PR	SR	PR
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																
COMMUNE																

*avec : SUR = surface. PR = Produit.

05- Activité d'élevage dans la vallée de la Soummam

	OVIN	BOVIN	CAMELIN	VOLAILE	APICULTURE ABEILLE	AQUACULTURE POISSON	LAPIN
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							

06- Production animale dans la vallée de la Soummam :

	VIANDE ROUGE	VIANDE BLANCHE	MIEL	LAIT FRAIS	ŒUFS	LAINES	PEAUX
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							

07- Autres espaces

	FORET	PRAIRIES SAUVAGES	JACHERE	LIT DE L'OUAD SOUMMAM	ZONE INDUSTRIELLE ET D'ACTIVITE	ZONE CONSTRUITE	AUTRES
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							
COMMUNE							

08- Quelle est la part des communes de la Vallée de la Soummam du premier programme de développement de l'agriculture (FNDRA, PNDRA)?

En chiffre

09- Quelle est la part des communes de la Vallée de Soummam du programme PPDR ?

En chiffre

10- Quels sont les résultats obtenus grâce à ces programmes, notamment en termes de production, de l'amélioration des techniques agricoles et l'augmentation de la surface agricole ?

En chiffre.

11- La production agricole de la Vallée de la Soummam couvre-t-elle la demande locale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire destiné à
La Direction de la PME PMI de la Wilaya de Béjaïa*

01- la vie économique de la Vallée de la Soummam :

- Pouvez-vous décrire la dynamique économique de la vallée de la Soummam (type d'activités/ par secteur) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Quelle(s) est (sont) l'(es) activité(s) prépondérantes ?

.....
.....
.....
.....
.....

- A combien estimez-vous la population actuelle des entreprises dans la vallée ?.....

- A combien estimez-vous le taux annuel de création d'entreprises dans la vallée ?

.....

- A combien estimez-vous le taux de fermeture et de délocalisation des entreprises dans la vallée ?.....

- Quelles sont les raisons de la cession d'activités ou de délocalisation des entreprises ?

.....
.....
.....
.....

02- Déploiement spatial des activités économiques de la vallée de la Soummam et l'étendue de leurs zones d'achalandage :

- De quelle façon se sont implantées les activités économiques sur l'espace de la vallée de la Soummam ? [zones industrielles, zones d'activités, implantations hasardeuses (éparses)]

.....
.....
.....
.....
.....

- Où se situent (géographiquement parlant) les implantations regroupant des nombres importants d'activités économiques ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Quels sont les objectifs recherchés par les entreprises à travers leurs implantations ?
 - Rapprochement au marché d'écoulement des produits et services.....
 - Rapprochement aux fournisseurs des matières premières et aux sous-traitants.....
 - Exploitation des externalités positives.....
 - Rapprochement au réservoir de main-d'œuvre qualifiée.....

- A combien estimez-vous le rayon de commercial des entreprises de la vallée ?

.....

.....

.....

.....

- A combien estimez-vous le rayon d'approvisionnement des entreprises de la vallée ?.....

.....

.....

.....

- Est-ce que l'espace de la vallée de la Soummam est en mesure de contenir un nombre plus important d'activités économiques?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Existe-il un conflit entre les différentes activités économiques sur l'occupation des espaces dans la vallée de la Soummam ? (conflit entre l'industrie et l'agriculture par exemple)

.....

.....

.....

.....

- Si oui, comment s'effectue l'affectation des espaces entre les différentes activités pour atténuer les tensions ?

.....

.....

.....

.....

- la nature de la propriété du sol de la vallée de la Soummam influe-elle sur le partage des espaces entre les différentes activités ?

.....
.....
.....
.....

- existe-il un marché du foncier dans la vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....

Si oui, comment le marché foncier influe-il sur la décision d'investissement des entreprises d'une part, et l'attractivité de l'espace de la vallée d'autre part ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Si non, comment s'effectue la régulation, la location des espaces et la vente des terres dans la vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Quel sera l'impact des deux cas de figure sur la configuration future des espaces occupés par les différentes activités économiques ?

a- existence d'un marché du foncier

.....
.....

b- absence d'un marché foncier :

.....
.....
.....

- De quelle façon avait évolué l'affectation des espaces entre les différentes activités économiques sous différents systèmes de gestion (socialiste/ libéral) ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Considérant l'avis selon lequel, le marché foncier est un marché de droits, existe-il un arsenal juridique susceptible de garantir une affectation rationnelle des espaces selon les besoins des activités économiques se trouvant dans la vallée ?

.....
.....
.....
.....
.....

03 – Impact des projets structurants sur les activités économiques de la vallée de la Soummam

- Quel effet aura la pénétrante Béjaïa- autoroute « Est Ouest » sur les activités économiques de la vallée de la Soummam ?

- effet sur le déploiement des activités économiques sur l'espace de la vallée :

.....
.....
.....

- effet sur l'attractivité du territoire de la vallée aux investissements :

.....
.....
.....

- effet sur le volume d'activité des entreprises exerçant dans l'espace de la vallée :

.....
.....
.....

- effet sur les dépenses publiques relatives à l'équipement en infrastructures :

.....
.....
.....

- Pour mieux organiser les activités économiques de la vallée, d'une part et hisser l'attractivité de son espace d'autre part, quels seront les grands projets d'aménagement à entreprendre afin de répondre aux besoins des entreprises ?

.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre contribution.

2. Genèse de l'évolution des activités économiques dans l'espace de la Vallée de la Soummam :

2-1 : Période Postindépendance :

	Type d'activité	Spécialisation	Nombres d'Entreprises (unités)	Nombre d'emplois	Lieu d'implantation
Activités industrielles					
Activités commerciales					
Extraction minière					
Artisanat					

2-2 : Période de l'économie dirigée :

	Type d'activité	Spécialisation	Nombres d'Entreprises (unités)	Nombre d'emplois	Lieu d'implantation
Activités industrielles					
Activités commerciales					
Extraction minière					
Artisanat					

2-3 : Durant les années 90

	Type d'activité	Spécialisation	Nombres d'Entreprises (unités)	Nombre d'emplois	Lieu d'implantation
Activités industrielles					
Activités commerciales					
Extraction minière					
Artisanat					

3. Rôle de la Chambre du Commerce et d'Industrie dans le devenir de la vie économique de la Vallée de la Soummam :

3.1 Quel sera le rôle de la Chambre d'Industrie et du Commerce dans :

- La promotion et l'appui aux activités industrielles et commerciales dans la vallée de la Soummam ?

.....

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire destiné à
La Chambre du Commerce et d'Industrie de la Wilaya de Béjaïa*

- L'organisation et le déploiement spatial des activités économiques ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Renforcement des synergies avec les différents plans d'aménagements du territoire (plans communaux, wilayales, urbains) ?

.....
.....
.....
.....
.....

3.2 Une fois la pénétrante « autoroute Est Ouest- ville de Béjaïa » soit réalisée, quelle sera le rôle de la Chambre d'Industrie et du Commerce dans l'organisation et la promotion des activités économiques autours de l'axe routier ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre contribution.

Questionnaire adressé aux entreprises de la Vallée de la Soummam

1- Quelles sont les raisons ayant gouverné le choix de l'implantation de votre entreprise dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Quel est votre avis à propos des infrastructures érigées dans le but d'appuyer l'entreprise et favoriser son développement dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Si vous êtes situé dans une zone industrielle, quel est votre avis sur la qualité des moyens mis en œuvre par les autorités publiques pour faciliter l'activité des entreprises ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est votre avis sur la qualité des voies de communication et de desserte de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- La Vallée de la Soummam vous fournit-elle les ressources nécessaires pour votre activité ? Lesquelles ?

- Matière première,
- Service aux entreprises,
- Main d'œuvre qualifiée,
- Entreprises complétant en amont et/ou en aval votre métier.

.....
.....

*Questionnaire
adressé aux Entreprises de la Vallée de la Soummam*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5- Si la réponse est négative pour certains ou la totalité des ces éléments, précisez leur origine :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- Combien représente la Vallée de la Soummam dans votre part du marché ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7- A combien s'élève le nombre des employés originaires de la Vallée de la Soummam par rapport à la totalité de votre effectif ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Est-ce que la Vallée de Soummam est votre encrage définitif écartant de ce fait toute possibilité de délocalisation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9- Quel est le lien de votre entreprise au territoire de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

13- A votre avis, existe-t-il un marché du foncier dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

14- A votre avis quels seront les impacts de la réalisation de la pénétrante « autoroute Est Ouest- Béjaia » sur l'activité économique de la Vallée de la Soummam en général et sur votre entreprise en particulier ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
15- A votre avis, quels sont les éléments manquants en relation à l'organisation et l'équipement de l'espace de la Vallée de la Soummam afin qu'il puisse être favorable à l'entrepreneuriat ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre contribution

*Questionnaire adressé à la Direction de l'Environnement
de la Wilaya de Béjaïa*

*Questionnaire adressé à la Direction de l'Environnement
de la Wilaya de Béjaïa*

1- Quel est le rôle et les missions de la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Béjaïa?

.....
.....
.....
.....
.....

2- Quels sont ses champs d'intervention ?

.....
.....
.....
.....
.....

3- Quels sont ces outils (instruments) d'intervention et régulation pour la protection de l'environnement et la prévention contre la pollution et les risques majeurs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Quelle est la Situation environnementale et écologique actuelle de la vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....

5- Existent-ils des points pollution où de zones de risques majeurs pouvant influencer sur l'occupation des espaces de la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....

6- Comment était la situation environnementale de la vallée de la Soummam durant les années 70 puis 80 ?

.....
.....
.....
.....
.....

7- Comment était la situation environnementale de la Vallée de la Soummam durant les années 90 coïncidant avec l'intensification de l'activité économique ?

.....
.....
.....
.....
.....

8- Vers quel état évoluera-elle la situation écologique de la Vallée de la Soummam en tenant compte de l'augmentation de l'activité humaine et la démographie?

.....
.....
.....
.....

9- Cette situation, aura-elle un effet sur les décisions futures en matière d'investissement, d'urbanisation et de production agricole?

.....
.....
.....
.....
.....

10- La pression sur, et donc, la raréfaction des ressources naturelles (telle que l'eau) auront-elles des effets sur le déploiement spatial des activités humaines dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....

11- Quelle est la place de la Vallée de la Soummam dans la stratégie nationale de protection de l'environnement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12- Quels sont les plans en vigueur en matière de protection de l'environnement dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

13- Quels seront les projets futurs ?

.....
.....
.....
.....
.....

14- Quels sont les acteurs impliqués dans la conception et l'exécution des plans ou des actions relatives à la protection de l'environnement dans la Vallée de la Soummam ?

.....
.....
.....
.....
.....

15- La Direction de l'Environnement de la Wilaya de Béjaïa est-elle sollicitée pour avis, assistance ou association dans les différentes décisions relatives à l'affectation des espaces de la Vallée de la Soummam aux différentes activités humaines (production, urbanisme, réalisation d'infrastructures, travaux d'AEP...)?

.....
.....
.....
.....
.....

16- Si oui, de quelle façon et quels sont les mécanismes en pratique ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre contribution.

Résumé

L'objet de ce mémoire est d'analyser la dynamique d'occupation des espaces au sein de la Vallée de la Soummam. Cela revient à tenter de lier les changements des formes d'occupation et la vocation d'un espace à son processus de formation. L'espace de notre étude a été construit à travers un processus composé de quatre (04) périodes. Durant chacune d'elles un mode d'organisation et d'occupation des espaces a été instauré en relation avec les objectifs, l'idiologie des groupes sociaux et des acteurs dominants. En effet, après avoir été un espace voué à l'agriculture durant la période de la domination des tribus ; la Vallée de la Soummam est devenue un espace urbain agricole tout au long de la période de l'occupation française ainsi que les trois décennies post-indépendance, pour s'acheminer vers un espace urbain industriel dès l'entame des années quatre-vingt-dix (90). Il nous est également apparu que les périmètres urbains ayant été implantés au sein de la Vallée de la Soummam ont joué un rôle important dans la structuration dans le temps, du tissu urbain et des formes d'occupation de l'espace. Il est de même pour la route nationale (n°12) qui constitue un lieu privilégié de localisation pour les activités économiques. En dépit des efforts consacrés et les instruments mis en œuvre par les pouvoirs publics dans le but d'armer et d'organiser l'espace de la Vallée de la Soummam, il reflète dans son état actuel, un espace inachevé souffrant des ruptures ayant caractérisé les différentes périodes de sa construction.

ملخص

الغرض من هذه المذكرة هو تحليل ديناميات احتلال المساحات في سهل وادي الصومام. هذا يعني محاولة لربط التغيرات في أشكال التوزيع في الفضاء بمسار النشأة. شيد فضاء دراستنا من خلال عملية تتكون من أربعة (04) مراحل. خلال كل مرحلة واسطة من التنظيم واحتلال الفضاء قد تم تأسيسها تبعا للأهداف وإيدولوجية والفئات الاجتماعية والفئات لهيمنة. في الواقع ، بعد أن أصبحت منطقة مخصصة لقطاع الزراعة خلال الفترة من سيطرة القبائل، سهل وادي الصومام أصبح مجال زراعي و حضاري طوال فترة الاحتلال الفرنسي وآخر ثلاثة عقود بعد الاستقلال ، ليمضي قدما نحو فضاء صناعي حضاري منذ بدأت عام تسعين (90). يبدو أيضا أنه تأسيس المناطق الحضرية في سهل وادي الصومام لعب دورا هاما في تشييده مع مرور الوقت، كما انه يعتبر الطريق (رقم 12) مكان مميزا لتوزيع الأنشطة الاقتصادية. على الرغم من الجهود والأدوات التي تنفذها الدولة من أجل تسليح وتنظيم سهل وادي الصومام ، إلا أنه يعكس في وضعه الحالي ، منطقة غير مكتملة متأثرة بالفترات المختلفة من بنائها.